

# Ordre du jour & rapports

## Conseil d'administration Spécial Candidature DLAL FEAMPA

**Vendredi 8 avril 2022**

14h -14h30

**En visioconférence**





## Quimper Cornouaille Développement

### Conseil d'administration

#### Spécial Candidature DLAL FEAMPA

Vendredi 8 avril 2022 (14h00 - 14h30) en visioconférence

### Ordre du jour

Sujet	Rapporteur(s)	Pages
<b>Pour validation du Conseil d'administration</b>		
1. Candidature DLAL FEAMPA	Philippe AUDURIER / Olivier BELLEC	5 – 77
<b>Pour information :</b>		
2. Calendrier des instances et événements	Marc ANDRO	79
<b>Questions diverses</b>		



## 1. DLAL du FEAMPA – Candidature de la Cornouaille

Le volet territorial ou DLAL<sup>1</sup> du FEAMPA<sup>2</sup> est un dispositif financier de l'Union européenne qui vise à positionner les filières de l'économie bleue au cœur du projet de développement des territoires maritimes. 8 millions d'euros de FEAMPA sont réservés à ce volet territorial en Bretagne. Début novembre 2021, la Région a lancé un appel à candidatures qui se clôt le 20 avril, en vue de sélectionner les Groupes d'Action Locale Pêche Aquaculture (GALPA) qui porteront les stratégies locales d'allocation de ces fonds dans les territoires sélectionnés. En continuité de la précédente programmation (DLAL FEAMP 2014-2020), Quimper Cornouaille Développement est en charge du pilotage de la candidature de la Cornouaille, et assurera par la suite l'animation de ce programme.

### ***Un dispositif qui s'ouvre à l'économie bleue***

Axé précédemment uniquement sur les filières pêche-aquaculture, le règlement de l'Union européenne relatif à la mise en œuvre du FEAMPA<sup>3</sup> a souhaité élargir les potentialités d'action de ce dispositif aux filières de l'économie bleue. La Commission européenne définit l'économie bleue comme « *l'ensemble des activités économiques liées aux océans, mers et côtes, y compris les activités de soutien directes et indirectes nécessaires à son fonctionnement* ». <sup>4</sup> Or, troisième territoire maritime breton, la Cornouaille accueille un large panel des filières de l'économie bleue, de la pêche/aquaculture au tourisme, en passant par le nautisme. Fort de son poids socio-économique, il a été acté au niveau régional que les secteurs de la pêche /aquaculture resteraient au cœur de ce dispositif, même si la création de synergies fortes avec les autres filières sera fortement encouragée.

### ***Une stratégie co-construite avec les partenaires du territoire***

Une organisation spécifique a été mise en place pour l'élaboration de cette candidature :

- au sein de QCD, autour des deux élus référents maritimes de QCD, MM. Philippe Audurier et Olivier Bellec, une équipe technique dédiée : une chargée de mission (90 % de son temps), l'ensemble du pôle « ingénierie de projets de territoire », la direction et ponctuellement les agents de QCD experts sur des sujets ciblés.
- Une association étroite des partenaires du territoire, élus et professionnels, à travers la tenue de :
  - 2 réunions plénières réunissant 50 à 60 personnes : réunion de lancement en décembre 2021 (en visioconférence) et une journée d'atelier participatif sur les pistes d'action en février 2022 à QCD.
  - 4 réunions du COTECH (environ 35 personnes dont les techniciens des EPCI, les anciens membres de la CML (CDPMEM 29, ABAPP, MNHN, Institut Agro Rennes Angers, CEFCM, Technopole Quimper Cornouaille, des représentants de la société civile)
  - une réunion de la Commission maritime de QCD, avec des élus des EPCI, dont les élus référents maritime et des élus du Département, anciens membres de la CML.

### **Contenu synthétique du dossier de candidature**

Le contenu synthétique du dossier de candidature est présenté ci-après. Il en reprend les éléments clés.

---

<sup>1</sup> Développement Local porté par les Acteurs Locaux

<sup>2</sup> Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture

<sup>3</sup> Règlement (UE) 2021/1139

<sup>4</sup> Définition de la Commission Européenne

## 1. Diagnostic détaillé sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture

- La délimitation de la zone éligible

La Cornouaille dans sa globalité sera considérée comme éligible dans cette candidature, soit les 7 EPCI.

- Synthèse des caractéristiques socio-économiques des filières de l'économie bleue sur le territoire

La filière des produits de la mer alimentaire, la construction et réparation navale, et le nautisme constituent les trois piliers structurants de l'économie maritime cornouillaise. Par conséquent, la synthèse des caractéristiques socio-économiques s'est concentrée principalement sur ces secteurs. Les EMR et le tourisme sont également évoqués. Du fait de leur positionnement central dans la candidature, les filières pêche-aquaculture ont fait l'objet d'une description plus approfondie.

Cette synthèse s'est appuyée sur les données existantes (DDTM, DIRNAMO, Atlas de Cornouaille, SMPPPC...) complétées par des entretiens conduits auprès des acteurs/ partenaires / experts clés du territoire. Il a été élaboré en étroite collaboration avec l'équipe observation (Guillaume Cherel) de QCD.

- AFOM

L'analyse AFOM porte sur les liens et complémentarités entre l'ensemble des filières de l'économie bleue et le territoire. Elle a permis d'évoquer la place des filières pêche et aquaculture dans l'écosystème local et ses complémentarités avec les autres activités maritimes du territoire. Cette analyse a été conduite sur les 6 thématiques soumises par la région Bretagne que sont : l'économie circulaire, la valorisation des ressources maritimes locales, l'attractivité des métiers, l'éducation à la mer, la préservation de l'environnement marin et littoral et la gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière.

Au final, cette analyse a permis de faire ressortir les défis auxquels sera confronté le territoire sur ces filières, repris dans la partie suivante.

## 2. Les enjeux

Le diagnostic réalisé sur les filières de l'économie bleue couplé aux axes stratégiques proposées par le CRTE Ouest Cornouaille Odet et aux défis identifiés dans les politiques régionales<sup>5</sup>et nationales, ont permis d'identifier des enjeux majeurs pour les filières de l'économie bleue en Cornouaille, base de la stratégie locale.

Peuvent être cités de manière non exhaustive :

- le maintien des ressources marines et des compétences associées,
- la valorisation des productions et savoir-faire locaux,
- l'accompagnement des filières aux transitions (écologique, énergétique, numérique et alimentaire) via l'innovation,
- l'orientation et l'insertion vers les métiers maritimes et les filières émergentes,
- la visibilité des entreprises pourvoyeuses d'emplois sur le territoire,
- la préservation de l'écosystème maritime (qualité de l'eau et biodiversité),
- la valorisation des ressources et coproduits issus des activités maritimes,
- le renforcement du lien terre-mer,
- l'acceptation des nouveaux usages et pratiques en vue d'une cohabitation mutualisée des espaces,
- le maintien du foncier dédié aux activités maritimes.

---

<sup>5</sup> SRADET, Stratégie de la Bretagne pour la Mer et le Littoral, plan Aquaculture pour l'avenir, Breizh Cop, DSF...

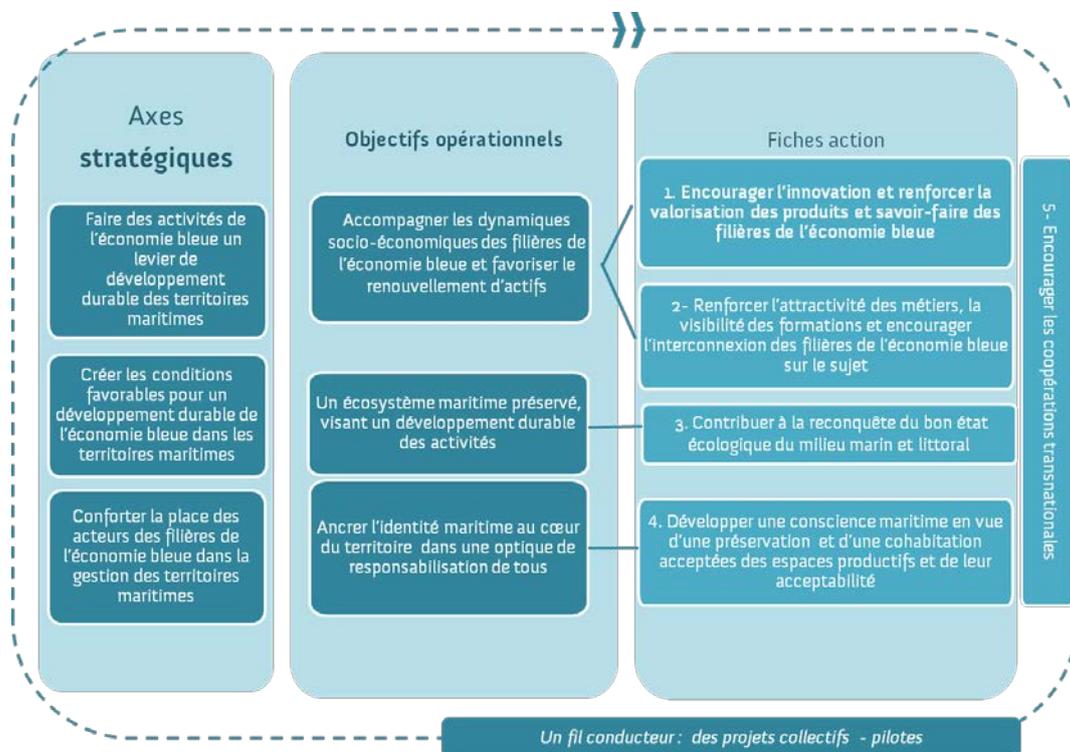
### 3. La stratégie de développement local : la Cornouaille comme territoire maritime résilient et engagé dans les transitions

En tenant compte des éléments de diagnostic et des enjeux identifiés, la stratégie proposée pour la Cornouaille au titre du DLAL FEAMPA a été élaborée. Elle est résumée ci-après à travers l'arbre des objectifs.

Son objectif premier est le *développement de l'emploi maritime* en Cornouaille. Il s'agira notamment de conforter les activités de la filière des produits de la mer et accompagner leurs mutations en lien avec les transitions (écologiques, énergétiques, numériques et alimentaires). La *gouvernance* reste le socle de cette démarche au niveau de la Cornouaille.

Une *interconnexion forte des filières de l'économie maritime* sera recherchée dans une optique de création de synergies pérennes et d'émergence de projets innovants.

Comme dans le dispositif précédent, la *dimension collective, pilote/expérimentale* des projets sera fortement encouragée pour l'ensemble des projets soutenus.



Le contenu de chaque fiche action est soumis en annexe du dossier de candidature. Chacune d'entre elles est structurée selon un plan standard : problématique, descriptif et résultats attendus de l'action, exemple de projets, taux d'accompagnement et budget envisagé.

### 4. Le partenariat

- Processus d'implication des acteurs dans l'élaboration de la candidature  
(cf. **Une stratégie co-construite avec les partenaires du territoire**)
- Composition pressentie du GALPA, proposition d'organisation et identification des partenaires

Cette partie doit être finalisée. Il s'agira de préciser l'organisation du pays dans la conduite du programme, déclinée en échelon opérationnel (cellule dédiée au sein de QCD), et échelon de concertation et décisionnel (la Commission Mer et Littoral [CML]).

Il est proposé de mobiliser **1,5 ETP au sein de QCD pour gérer cette programmation reposant principalement sur une animatrice/coordinatrice, une gestionnaire et l'intervention ponctuelle des collaborateurs QCD**. L'organisation des instances (CML, groupes de travail thématiques, conférences/ débats grands publics, temps d'échange dédiés), leur rôle, les résultats attendus seront précisés.

La *Commission Mer et Littorale* constitue l'instance décisionnelle de ce fonds. Lieu d'échange et de concertation, elle vise principalement à sélectionner les projets soutenus. Elle permet également la création de liens entre les divers partenaires. Deux collèges existent (privé/public) auxquels peut être ajouté un collège consultatif. A ce stade (avant validation définitive), la CML se composera pour grande partie des membres de la CML présents dans le cadre de la précédente programmation (2014-2020) : Technopole quimper Cornouaille, Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marin du Finistère, Comité Régional Conchylicole Bretagne Sud... Dans une ouverture à l'économie bleue, d'autres partenaires doivent être associés : Parc Naturel Marin d'Iroise, le syndicat du Schéma d'aménagement de Gestion de l'Eau (SAGE) , Bretagne vivante, Explore... (en attente de validation des partenaires). Il est proposé de penser cette CML comme le « parlement de la mer » Cornouaillais, dans un objectif de « fédérer la communauté maritime, de la représenter, de permettre la concertation et le travail collaboratif entre les différents acteurs de la mer et du littoral et de faire émerger des projets innovants ». Il permettrait ainsi d'impliquer les acteurs bien au-delà des seuls instructions et arbitrages des fonds DLAL FEAMPA.

## 5. Le pilotage de la candidature

- Synthèse des précédentes expériences de développement local de la structure porteuse.

Dans cette partie sont rappelés les résultats clés de l'évaluation du DLAL FEAMP, les expériences précédentes ou actuelles de QCD en matière de gestion de programmes stratégiques locaux.

**Concernant le DLAL FEAMP (2014 -2020).** Quelques chiffres et résultats : 25 projets, 18 porteurs de projets, enveloppe globale de 1,12 millions d'euros de FEAMP pour un budget moyen par projet de 31 000 € de fonds européens. Les deux premiers secteurs concernés sont la pêche et la collecte d'algues, suivis par la transformation et la commercialisation des produits de la mer. **A noter que plus de 26 % de l'enveloppe ont été consacrés à des projets en lien direct avec l'économie bleue.** L'élaboration participative de la stratégie locale, le décloisonnement des secteurs pêche-recherche, l'émergence d'outils pérennes (cf. rénovation de la halle de vente, espace d'accueil du public, outils d'aide à l'installation) et de partenariats durables, la mise en réseau des acteurs, le rapprochement entre élus et socio-professionnels, la présence d'une équipe d'accompagnement dédiée sur le territoire et le développement de projets phares et reproductibles sur d'autres territoires figurent parmi les principales plus-values de ce dispositif.

- Description des moyens mobilisés pour l'élaboration de la stratégie.

Une équipe technique dédiée : une chargée de mission (90 % de son temps), l'ensemble du pôle ingénierie de projets de territoire, la direction et ponctuellement les agents de QCD experts sur des sujets ciblés. Les deux élus référents maritimes de QCD sont les personnes référentes.

## 6. Suivi et évaluation du DLAL

- Description des mécanismes de gestion, de suivi et d'évaluation du DLAL

Cette partie doit être finalisée. Il s'agira de préciser les outils mis en place de type indicateurs de réalisation, tableau de bord de suivi ou encore la réalisation d'évaluations.

- Description de la stratégie de communication pour rendre visible le DLAL au démarrage et sur la durée du programme

Le bon déroulement du programme repose à la fois sur une identification régulière des projets pouvant émerger et la nécessité de fournir une visibilité sur l'avancée des projets accompagnés tout au long de la programmation, élément ayant fait défaut sur le DLAL FEAMP. Ainsi, il s'agira d'améliorer la visibilité de la démarche auprès des partenaires et acteurs du territoire susceptibles d'en bénéficier et n'en ayant pas connaissance. Des outils de communication (plaquette de présentation, page internet dédiées...) couplés à des événements (de formats divers) seront élaborés et organisés.

## 7. Le plan de financement

Le GALPA Pays de Cornouaille sollicite la région Bretagne à hauteur de **1,5 millions d'euros** afin de conduire le DLAL FEAMPA (2021-2027) sur son territoire. Ce montant global FEAMPA repose sur les éléments suivants : la proportion que représente les emplois des filières de l'économie bleue cornouaillaise à l'échelle bretonne (18 %) et le montant total des fonds FEAMP consommé sur la précédente programmation (1,12 millions d'euros).

La répartition des montants entre les différentes fiches action s'est faite en fonction :

- du bilan du DLAL FEAMP 2014 -2020 ;
- des enjeux prioritaires identifiés lors de la phase de candidature et de concertation : « Encourager l'innovation et renforcer la valorisation des produits et savoir-faire des filières de l'économie bleue » et « Contribuer à la reconquête du bon état écologique du milieu marin et littoral » apparaissent en tête de liste ;
- l'importante satisfaction des porteurs de projets, membres de la CML lors de la précédente programmation quant à la mise à disposition d'une équipe d'ingénierie dédiée au programme ;
- le montant minimum de 5 % du montant total soumis par la Région sur la fiche action coopération ;
- un montant maximum de 25 % de l'enveloppe en ce qui concerne l'ingénierie.

Comme précédemment, le FEAMPA couvrira la moitié de la dépense publique. Le reste de la dépense publique devrait être portée en grande partie par les fonds sectoriels régionaux.

Cela représentera, si la candidature de la Cornouaille est retenue en l'état, un levier de **3 millions d'euros d'aides publiques pour les activités de l'économie bleue en Cornouaille jusqu'en 2027.**

Fiches actions	Cout total du projet	AF	FEAMPA	Contres parties publiques
Fiche action 1 - Encourager l'innovation et renforcer la valorisation des produits et savoir-faire des filières de l'économie bleue	812 500	162 500	325 000	325 000
Fiche action 2 - Renforcer l'attractivité des métiers, la visibilité des formations et encourager l'interconnexion des filières de l'économie bleue sur le sujet	625 000	125 000	250 000	250 000
Fiche action 3 -Contribuer à la reconquête du bon état écologique du milieu marin et littoral	750 000	150 000	300 000	300 000
Fiche action 4 -Développer une conscience maritime et renforcer l'acceptabilité des activités maritimes	375 000	75 000	150 000	150 000
Fiche action 5 - Encourager les coopérations transnationales	200 000	0	100 000	100 000
Fiche action 6 - Ingénierie dont 1,5 ETP	937 500	187 500	375 000	375 000
<b>TOTAUX</b>	<b>3 700 000</b>	<b>700 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>

**Le Conseil d'administration est invité à :**

- **approuver la stratégie ;**
- **approuver la maquette financière ;**
- **à autoriser Quimper Cornouaille Développement à déposer la candidature auprès de la Région.**

COFINANCÉ PAR  
UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage  
en Bretagne /



*Fonds Européen pour les Affaires Maritimes,  
la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA)  
Période 2021-2027*

## APPEL A CANDIDATURES

En vue de la sélection des Groupes d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) pour la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL)

*Permettre une économie bleue durable dans les zones côtières, insulaires et intérieures et favoriser le développement des communautés de pêche et d'aquaculture*

Dossier type  
de l'appel à candidatures

Date limite de dépôt des dossiers : 20/04/2022

- ▶ *Lettre d'intention de la structure porteuse*

Document de travail

## Fiche d'identification du coordinateur

---

Nom de la structure : Agence d'urbanisme et de développement de Cornouaille (Quimper Cornouaille Développement)

Forme juridique : *Association loi 1901*

Numéro SIRET : 519 258 651 00024

Représentant légal :

Nom, prénom : Isabelle ASSIH, Présidente

Adresse postale : 24 route de Cuzon, CS 40002, 29018 Quimper cedex

Coordonnées tél : 02 98 10 34 00

Email (adresse électronique générique) : [contact@qcd.bzh](mailto:contact@qcd.bzh)

Responsable à contacter : Carole ESCARAVAGE

Adresse postale : 24 route de Cuzon, CS 40002, 29018 Quimper cedex

Coordonnées tél : 02 98 10 34 07

Email : [carole.escaravage@qcd.bzh](mailto:carole.escaravage@qcd.bzh)

Document de travail

## 1. Diagnostic

Le diagnostic a pour objectif de permettre aux acteurs du territoire de construire une vision partagée des enjeux des filières de l'économie bleue.

Ce diagnostic s'appuiera sur les données existantes, qui pourront être complétées par des entretiens conduits auprès des acteurs. L'ensemble des données collectées sera à replacer dans un contexte local, régional et national. Le diagnostic précisera également les outils de gestion et d'aménagement existants sur le territoire et concernés par la démarche.

### Présentation du territoire couvert par le GALPA

*La liste des communes concernées avec leur code Insee et le nombre d'habitants issu du dernier recensement de la population figurera en annexe 2*

**VOIR Aide préparatoire et compléter**

Le programme partenarial 2022, adopté par les instances de QCD, porte sur l'ensemble des champs d'activités dévolus à l'Agence, à savoir les domaines de l'attractivité et des filières économiques majeures, de l'aménagement, du tourisme, de la transition énergétique et de l'ingénierie de projets.

En 2022, les projets portés par les instances de QCD se déclinent en six axes de travail.

**1. Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** signé le 18 octobre 2021. Il s'agit d'un travail collectif qui définit les pistes de développement partagées entre les élus cornouaillais. La transition écologique et le développement durable en sont des axes majeurs. Véritable feuille de route cornouaillaise, elle définit les axes de travail complémentaires à développer dans un futur proche pour les collectivités. Le CRTE pourra être le point de départ d'actions à l'échelle du bassin de vie dans le cadre des **pactes de la région Bretagne**. De même, l'Agence intègre depuis 2021, la thématique de la santé au travers de l'élaboration d'un **contrat local de santé (CLS)** ;

**2. L'aménagement**, en renforçant les missions historiques de l'Agence dans les domaines de **l'habitat**, du **foncier**, de la **planification**, de **l'économie** et du **commerce**, en développant les moyens sur les questions des **mobilités** en lien avec la prise de compétence mobilité des EPCI ;

**3. L'attractivité territoriale**, en travaillant sur la notoriété de la Cornouaille à travers la signature *Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration* et la réponse aux **problématiques d'emploi**, intégrant toutes les dimensions de l'attractivité des actifs (mobilité, logement, formation, ...) et en mettant en avant la forte **dimension structurante des filières majeures de la Cornouaille : aliment, maritime et tourisme** ;

**4.** La structuration d'une stratégie liée la **gestion des fonds territoriaux**, notamment **DLAL FEAMPA pour le maritime et l'économie bleue**, et **LEADER pour les projets ruraux** ;

**5. Le tourisme**, en travaillant sur les cinq axes de la stratégie intégrée de la destination touristique Quimper Cornouaille en lien avec la région Bretagne et en développant la dimension du tourisme durable, vecteur d'un tourisme intégré au développement du territoire ;

**6. La transition énergétique et le renforcement de Réseau TYNEO** pour répondre aux besoins en termes de conseil en rénovation énergétique et la structuration d'actions spécifiques aux énergies renouvelables.

# Synthèse des caractéristiques socio-économiques des filières de l'économie bleue sur le territoire

## L'économie bleue

L'économie bleue peut se définir de multiples façons. La Commission Européenne la définit comme « *l'ensemble des activités économiques liées aux océans, mers et côtes, y compris les activités de soutien directes et indirectes nécessaires à son fonctionnement* »<sup>1</sup>.

Voir PACTE VERT Europe et rapport UE BLUE ECONOMY - Rapport 2020 de l'UE sur l'économie bleue

Les filières de la pêche et de l'aquaculture occupent une place centrale dans l'économie maritime cornouaillaise. Elles se caractérisent par une forte densité et une grande diversité d'activités. Avec, au-delà des secteurs de production primaire, un tissu dense d'activités de valorisation des produits de la mer et de construction réparation et maintenance navale, même si certaines de ces entreprises travaillent pour d'autres usages que la pêche. Ces activités pèsent ainsi environ 5 000 emplois salariés directs soit environ 10 % de l'emploi en Cornouaille<sup>2</sup>. A cela viennent s'ajouter les emplois indirects, et les effets induits sur l'attractivité et l'image du territoire (notamment pour le tourisme).

Pour dresser la synthèse des caractéristiques socioéconomiques des filières de l'économie bleue, les trois piliers structurants de l'économie maritime de la Cornouaille seront présentés plus en détails : la filière des produits de la mer alimentaire (comportant la pêche, les cultures marines, la transformation des produits de la mer et les structures de formation, enseignement et recherche), la construction navale et le nautisme. Le tourisme littoral. Seront également abordées succinctement les filières peu génératrices d'emploi à l'échelle du territoire :

Premier pilier structurant de l'économie maritime de la Cornouaille, la filière des produits de la mer alimentaire regroupe

- Pêche
  - Pêche en mer
  - Activités de débarquement des produits de la mer
  - Pêche à pied
  - Récolte d'algues de rives
- Cultures marines
  - Conchyliculture
  - Algoculture
- Transformation des produits de la mer : mareyage, conserverie, plats préparés, biotechnologies marines ...
- Pisciculture marine et continentale
- Formation, enseignement, recherche

Un graphe de l'emploi maritime en Cornouaille

## Gouvernance des filières de l'économie bleue en Cornouaille

En préalable, voici une rapide présentation des principales structures de représentation des professionnels concernant les filières de l'économie bleue (basés en Cornouaille ou à l'extérieur):

- Pêche :
  - Comité Départemental des Pêches et des Elevages Marins du Finistère (basé à Ergué-Gabéric),
  - Pêcheurs de Bretagne (Organisation de producteurs de Saint-Malo au Croisic, des bureaux en Cornouaille)

---

<sup>1</sup> [https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:b828d165-1c22-11ea-8c1f-01aa75ed71a1.0022.02/DOC\\_1&format=PDF](https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:b828d165-1c22-11ea-8c1f-01aa75ed71a1.0022.02/DOC_1&format=PDF) - Le pacte vert pour l'Europe, communication de la commission au parlement européen, au conseil européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, COM(2019) 640 final

- Orthongel (OP des navires thoniers basée à Concarneau)
- Quelques syndicats ou associations regroupent certains métiers ciblés : Association des Bolincheurs de Bretagne (Penmarc'h), Association des Ligneurs de la Pointe de Bretagne (basée à Combrit), Syndicat des récoltants d'algues de rive (structure régionale basée à Quimper)
- **Conchyliculture :**
  - Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud (siège à Auray)
  - Depuis la dernière programmation, une structure majeure de représentation des professionnels pour la Cornouaille a émergé : **le Syndicat des conchyliculteurs du Sud Finistère. Il regroupe XX d'entreprises et a pour principale mission...**
- **Produits de la mer :**
  - Groupement Professionnel des Mareyeurs Expéditeurs de Concarneau et Douarnenez
  - Association Bretonne des Acheteurs des Produits de la Pêche (siège à Quimper, association régionale) (ABAPP)
  - La fédération nationale des industries d'aliments conservés (FNIAC) réunissant les conserveries
  - Syndicat Mixte des Ports de Pêche et de Plaisance de Cornouaille (SMPPPC)
- **Groupements réunissant plusieurs maillons de la filière :**
  - Syndicat des conchyliculteurs et pêcheurs de la baie de la Forêt
  - Chambre Syndicale des Algues et des Végétaux Marins (structure régionale, siège à Brest) : réunit la filière production (pêcheurs et récoltants d'algues) et transformation.
  - Breizh Mer, association ayant pour vocation de regrouper l'ensemble des acteurs de la filière pêche et aquaculture de Bretagne
- **Construction réparation navale :**
  - L'interprofession du port de Concarneau (IPC)
  - L'interprofession ouest Cornouaille (IPOC)

#### **Ajouter le Nautisme - Ialys -**

Les dynamiques initiées à travers les dernières stratégies locales de développement économique des filières pêche/ aquaculture (DLAL FEAMP, Axe 4 FEP, démarches GIZC) et les projets de territoires portés par QCD (dont les projets DLAL FEAMP) ont permis l'émergence de partenariats et de synergies pérennes. Le rapprochement élus/professionnels es

#### **Autres initiatives ?**

Dans le cadre de cette candidature, le Conseil de développement du pays de Cornouaille, renouvelé récemment a souhaité mettre en place un groupe de travail portant sur la maritimité.

Interaction entre activités -mètes ? mobiles interagissent entre eux souvent sur des zones restreintes et parfois sur des milieux fragiles.

Partage d'un même espace avec de nombreux usagers.

#### Enjeux :

Poursuivre et renforcer la dynamique de mise en réseau des acteurs économiques, politiques et territoriaux  
 Initier un décroisement entre les filières de l'économie bleue sur l'ensemble du territoire  
 Initier des démarches de concertations avec les professionnels des filières de l'économie bleue

# FILIERES PECHE ET AQUACULTURE

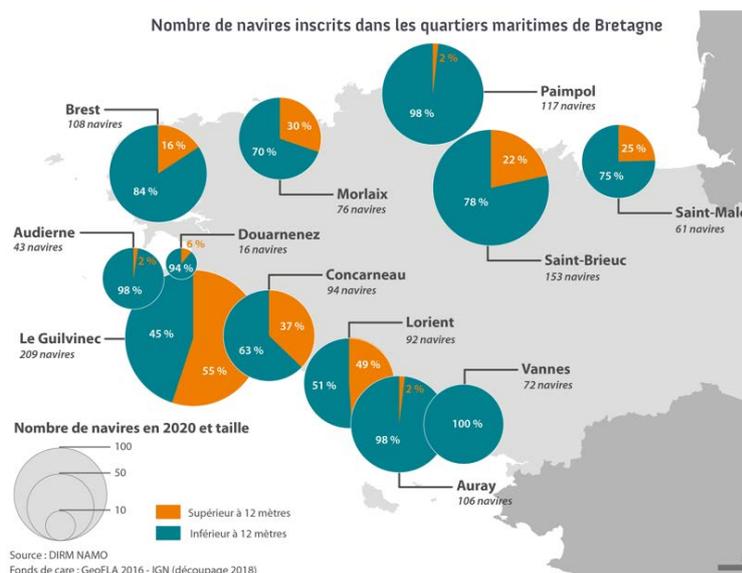
## PECHE EN MER

Une flotte diversifiée, caractérisée par une flottille hauturière importante et la pratique de la pêche au large

La Cornouaille compte 355 navires<sup>3</sup> actifs à la pêche soit plus de 50 % des plus de 12m et un quart des navires de moins de 12m de la flotte bretonne.

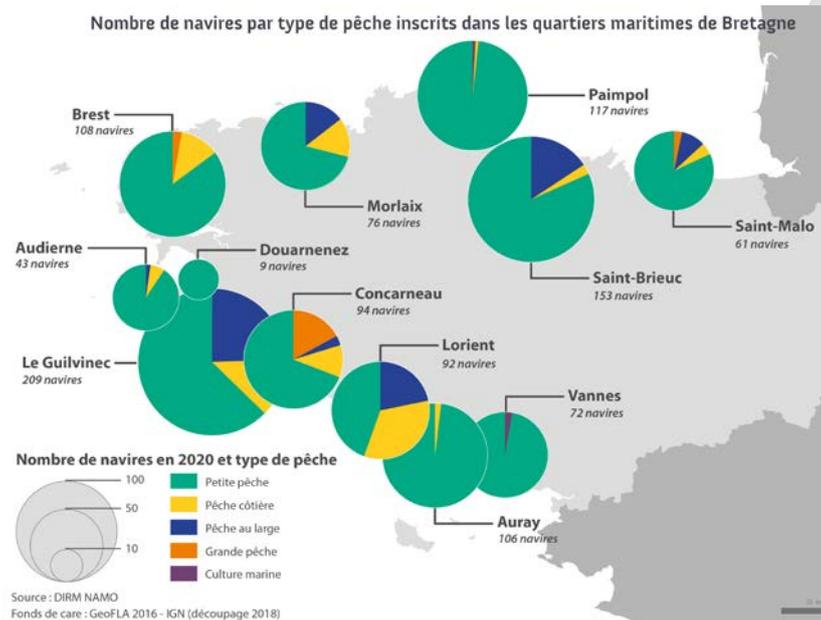
Cette flotte est différenciée et spécifique en fonction des ports d'immatriculation :

- **Douarnenez et Audierne** : presque exclusivement des petites unités de moins de 12 mètres
- **Concarneau** : seul port pour la « grande pêche » (thoniers senneurs, opérant en Océan Indien et Atlantique)
- **Guilvinec** : importante flotte de navires hauturiers, comme à Lorient.



Ainsi, tous les types de pêche sont représentés : petite pêche, pêche côtière, pêche au large et grande pêche, définis selon la durée de la campagne de pêche :

- La petite pêche est pratiquée sur tout le littoral cornouillais et représente presque 70 % des navires (244). Il s'agit de bateaux de moins de 12 mètres et de la flottille des bolincheurs ;
- La pêche côtière est pratiquée principalement par des navires du quartier maritime de Concarneau et du Guilvinec. Il s'agit principalement de chalutiers entre 12 et 16 mètres (ciblant la langoustine la grande majorité de l'année et certaines espèces de poissons l'hiver) et de quelques fileyeurs ;
- La pêche au large est pratiquée par les chalutiers hauturiers de plus de 16 mètres basés au Guilvinec et à Concarneau ;



les chalutiers hauturiers de plus de 16 mètres basés au Guilvinec et à Concarneau ;

Ce sont des thoniers senneurs, navires de plus de 50 mètres, qui pratiquent la grande pêche. Ils opèrent dans l'océan Indien et dans l'océan Atlantique.

<sup>3</sup> Données DIRM NAMO 2020

La Cornouaille reste le territoire breton comptant la plus grande diversité de métiers dans ses ports :

- les hauturiers, qui ciblent notamment la lotte et la raie
- les bolincheurs ciblant le poisson bleu très présent dans les eaux côtières de Bretagne sud (maquereaux, sardines, chinchards),
- les chalutiers langoustiniers
- Les petits métiers (ligne, casier, filet, drague à coquille) présents dans chaque port.
- La Cornouaille compte également un goémonier (métier plutôt caractéristique du Finistère nord)

Les métiers les plus représentés sont les fileyeurs, palangriers et les métiers du chalut.



En fonction des espèces ciblées, des engins utilisés, de leurs tailles, des quotas, des réglementations, les navires opèrent sur des zones de pêche fortement variables, plus ou moins vastes et souvent saisonnières. Certains ligneurs travaillent à moins de 10 milles de leur port, d'autres navires exercent du Golfe de Gascogne à l'Ecosse, voire en Atlantique Sud ou en Océan Indien<sup>4</sup>. Cette variété de métiers et de types de pêche s'accompagne d'une diversité de produits débarqués, véritable atout pour les activités aval de la filière.

En Cornouaille, la majorité des armements est artisanale. La grande majorité des chalutiers appartiennent à des sociétés d'armement (détenant plusieurs unités). Peuvent être cités l'Armement bigouden, La Houle, Pochic, Hent ar Bugale, Julien Lebrun. Ils assurent une part majeure des apports sous criées. Trois armements industriels sont recensés la Scapêche, CFTO et Saupiquet.

### Adaptation et anticipation aux changements en lien avec le réchauffement climatique

Les activités de pêche sont entièrement dépendantes des milieux de productions. Or, depuis plusieurs années, ceux-ci subissent des mutations et modifications en lien avec le réchauffement climatique, impactant directement leur fonctionnement et celui des ressources qui les composent. Pour exemple, l'arrivée de certaines espèces, la variabilité de la qualité trophique des masses d'eau (modification de la croissance de certaines espèces (sardine)) affectent directement les métiers) peuvent être citées. Ils doivent faire preuve de réactivité afin de s'adapter au mieux à ces mutations. L'engagement des professionnels (organisations et acteurs) au côté des scientifiques pour conduire des projets de recherche visant à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de données et d'observations devra s'intensifier afin de répondre à ces besoins. Ceci est à mettre en résonance avec le DSF Nord Atlantique Manche ouest dans lequel « l'acquisition et le partage commun de connaissance sur le milieu marin et les pressions exercées par les activités et usage » constitue un des enjeux écologiques au sein de la façade NAMO.

### Une diminution de la flotte au cours des deux prochaines années

Il est à noter une relative stabilité du nombre de navires de pêche hauturière. Néanmoins, la fragilisation des armements du fait du contexte sanitaire et économique (crise du gasoil), le plan de sortie de flotte envisagé (et demandé par plusieurs armements), le vieillissement des marins, l'absence de repreneurs devraient engendrer une forte baisse des unités au cours des deux prochaines années. A cela s'ajoute la fuite des navires côtiers langoustiniers vers la Normandie du fait d'un intérêt croissant de la pêche à la coquille saint jacques, pratiquée par des navires de moins de 16 mètres. Cette « fuite » de navires et de quotas reflètent les mutations qui s'opèrent au niveau de la filière, qui doivent être anticipées, accompagnées et réfléchies de manière collaborative afin de trouver des solutions structurées.

### Un renouvellement de la flotte couplé à une modernisation des navires

En ce qui concerne les navires, leur modernisation reste un enjeu majeur pour la filière. Le vieillissement de la flotte s'est fortement accéléré depuis 2014, la part des navires de plus de 30 ans est passé de 34 à 67%. Le renouvellement de cette flotte vieillissante s'avère essentielle pour une meilleure rentabilité des navires, un

<sup>4</sup> Une flotte de 13 navires, des armements CFTO et Saupiquet, est immatriculée à Concarneau.

confort et une sécurité à bord des marins, concourant à l'attractivité des métiers. Il s'agit d'avoir des outils de travail répondant également à une nouvelle génération davantage sensibilisée aux enjeux environnementaux et attentive à la présence de certains services à bord. A cela s'ajoute l'amélioration de leur performance énergétique, critère déterminant dans un contexte de transition énergétique et écologique où la construction de navires décarbonnés va s'accroître considérablement. Quelques armements ont pu ou sont en passe d'investir dans la construction de navires neufs (Armement Bigouden, la Houle, Pochic), souvent soutenus plusieurs investisseurs (entreprises, particuliers, banques). Néanmoins, les capacités d'investissements des acteurs restent un frein important notamment pour les armements artisanaux. Quelques solutions comme le regroupement d'entreprises artisanales, les sociétés locales d'investissement (SOFI pêche), la mobilisation de capitaux privés locaux, avaient été étudiées par le passé sans trouver de véritables solutions du fait notamment d'un contexte réglementaire. La mobilisation historique locale (SOFI pêche, création de bateaux génériques...) au soutien au secteur de la pêche constitue une opportunité à réinterroger. L'adaptation récente des outils financiers des banques (Crédit agricole, Crédit maritime) pour l'investissement aux armements pourrait être une opportunité.

**Réforme prioritaire du Ministère de la mer - Accompagner la filière pêche pour une exploitation plus durable des ressources halieutiques A AJOUTER +PCP**

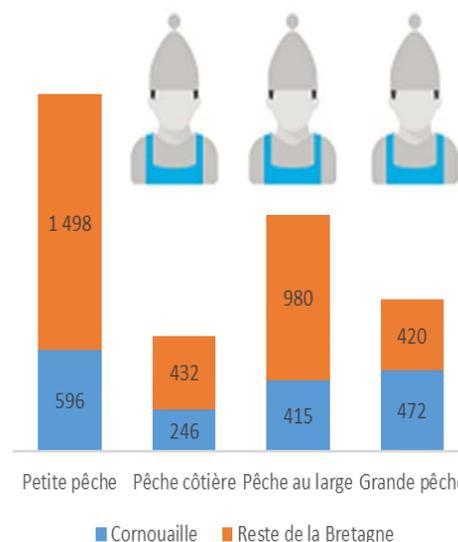
**Une réglementation en perpétuelle évolution nécessitant un accompagnement des professionnels**

L'évolution constante et rapide de la législation nécessite un suivi et une connaissance constante de la part des patrons pêcheurs. Afin d'y répondre, les chefs d'entreprises s'appuient sur les structures professionnelles (comité des pêches), fortement sollicitées. L'accompagnement de ces acteurs via un service dédié pourrait être envisagé afin de répondre à ce besoin croissant.

**La Cornouaille : une terre de marins**

Près de **1 780 marins** sont enregistrés dans les quartiers maritimes cornouaillais, dont 52 % domiciliés sur le quartier maritime du Guilvinec et 36 % sur celui de Concarneau. Ils pèsent pour 34 % des effectifs bretons. Pratiquement la moitié d'entre eux travaillent en petite pêche (sorties de moins de 24 h), et pour un quart en pêche au large (navires hauturiers) et à la grande pêche. La légère hausse des moins de 30 ans (24 % du total des marins) constatée depuis 2014 ne suffit pas à assurer le renouvellement générationnel attendu notamment sur le secteur de la pêche hauturière.

En effet, il existe une forte tension sur les métiers de la pêche liée en grande partie à un manque d'attractivité. Depuis de nombreuses années, la promotion des compétences et savoir-faire maritimes constitue un enjeu national, régional<sup>5</sup> et local. Malgré de nombreuses actions de promotions des métiers et des opportunités de carrière conduites aussi bien par les centres de formation (lycée professionnel maritime du Guilvinec, CEFCM de Concarneau) que par les organisations professionnelles (cf. projet PESKECOM en Cornouaille), les formations ne sont pas complètes. Pour exemple, le lycée professionnel maritime du Guilvinec (LPMG) forme une part conséquente des marins embarqués en Cornouaille. Il propose des formations en contrats professionnels et en apprentissage faisant le lien entre le lycée et le monde professionnel. Celles-ci ne sont pas remplies : la formation CAP matelot et le bac pro électro-mécanicien marine qui disposent respectivement de 16 et 24 places n'accueillent que 7 élèves chacun pour l'année 2022-2023. Globalement, une baisse d'effectifs de 12 % est constatée dans les lycées maritimes ; reflet de la baisse effective de toutes les filières professionnelles confondues.



Comme de nombreux secteurs, l'attractivité des métiers constitue une problématique majeure. Les normes réglementaires de sécurité contraignent fortement l'embarquement des personnes (élèves et adultes) pour toute découverte du métier (cf. marées découvertes). Le LPMG propose des mini stages à ses élèves pour affiner leurs vœux. La petite pêche - sortie à la journée- souvent estimée comme une pêche moins impactante - reste le métier attirant davantage les jeunes et les primo-installants. La pêche hauturière est confrontée à des problématiques de recrutements dont la tendance s'est accentuée ces dernières années.

<sup>5</sup> Issue de la Stratégie de la Bretagne pour la mer et le littoral

### Enjeux :

Modernisation de la flotte (innovation en terme de propulsion) adaptée aux attentes des équipages et du contexte environnemental

Renforcement du suivi et de l'accompagnement à la transmission et reprise des entreprises de pêche

Accompagnement des entreprises (conseils, orientation en fonction des règlements, décrets..) et formation professionnelle même au cours de l'évolution entreprise

Acquisition d'un socle commun de connaissances : données biologiques, études des débarquements, études de marchés et d'opportunité pour de nouvelles espèces

Améliorer l'image des métiers

Valorisation et soutien aux savoir-faire et aux actions conduites par les professionnels en lien avec la transition écologique, vitales pour la pérennité de la filière.

Amélioration du bon état écologique du milieu, de la qualité trophique et sanitaire des eaux

Adaptabilité et résilience des métiers et de la filière aux transitions (numériques, écologiques et énergétiques) et au changement climatique

## LES AUTRES ACTIVITES DE PECHE

### Pêche à pied professionnelle

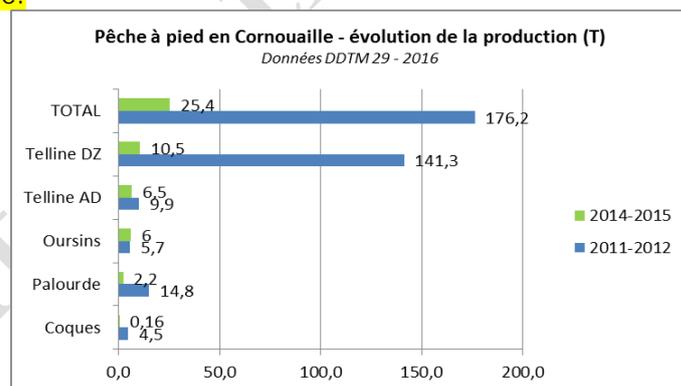
La délivrance d'un permis national (par la DDTM) couplé à une licence obtenue auprès du CRPMEM permet d'accéder au statut de pêcheur à pied à l'échelle du département.

En 2020, 93 licences ont été attribuées dans le Finistère, pour un tonnage global de 215 tonnes. Ils sont 360 au niveau régional et assurent le quart de la production nationale.

Les productions majeures en Bretagne sont la telline, la coque et la palourde, toutes présentes en Cornouaille.

En 2020, les pêcheurs à pied professionnels cornouaillais exploitent principalement les gisements présents en baies d'Audierne et de Douarnenez (telline et coques) et la rivière de Pont L'Abbé (palourde et coques).

La telline reste le produit phare des pêcheurs du sud Finistère. Peu consommée au niveau local, elle est principalement commercialisée dans le sud de la France, en Espagne ou en Italie avec des cours parfois très intéressants. A la différence des coques et palourdes qui alimentent un marché local.



Les zones de pêche exploitées sont principalement classées en B au plan sanitaire, nécessitant une purification systématique des coquillages avant-vente. Les professionnels travaillent avec des grossistes équipés.

Ces activités exercées à l'interface terre-mer sont entièrement dépendantes de la qualité sanitaire et trophique des eaux littorales. Les fermetures sanitaires récurrentes ainsi que l'évolution des stocks expliquent les importantes fluctuations de production. Ceci concourt à une fragilisation des entreprises expliquant la diminution du nombre de pêcheurs depuis plusieurs années.

La reconquête de la qualité de l'eau, de l'environnement, l'acquisition de connaissance concernant les facteurs d'évolution des stocks, la promotion des produits en local, la cohabitation avec les autres usages du littoral (notamment la pêche à pied récréative) figurent parmi les enjeux identifiés. Le maintien de l'accès à l'estran reste également un sujet important.



**La pêche à pied de loisir.** La Bretagne est l'une des régions les plus fréquentées par les pêcheurs récréatifs. La pêche à pied de loisir représente 500 000 personnes par an selon l'étude menée dans le cadre du projet LIFE + pêche à pied (étude menée de 2013 à 2017) qui a abouti au réseau Littorea. Pratiquée en Cornouaille, elle cohabite avec l'activité professionnelle et engendre parfois des conflits d'usage.

L'association R.I.A fédère les usagers de la rivière de Pont L'Abbé et de ses alentours (ostréiculteurs, agriculteurs, commerçants, professionnels du nautisme, plaisancier, centres nautiques locaux, etc.). Elle a pour objet de préserver et valoriser l'espace maritime de la rivière de Pont L'Abbé et ses abords, ainsi que toutes les activités qui s'y exercent. L'association sert de lien entre les différents acteurs

et vise à mieux appréhender/comprendre les problématiques de chacun. Elle pourrait être sources d'inspiration pour d'autres initiatives similaires.

### Enjeux

Gestion et préservation de la ressource : amélioration de la qualité de l'eau, meilleure connaissance des facteurs d'évolution des stocks (telline), amélioration et sensibilisation des connaissances  
Valorisation et promotion renforcée des espèces peu valorisées  
Maintien de l'accès à l'estran  
Promotion des produits et développement d'un marché local  
Conflits d'usage pêche à pied - pêche de loisir

### Récolte d'algues de rive

En 2015, neuvième pays producteur d'algues dans le monde, la France a produit 72 000 tonnes de macroalgues (90 % en Bretagne), principalement pour des usages agroalimentaires, phytosanitaires, cosmétiques et pharmaceutiques<sup>6</sup>. Cette production est majoritairement prélevée en mer soit à l'aide de navires (algoculture) soit à pied sur l'estran par les récoltants d'algues de rives. Depuis 2018, la gestion de cette activité se fait via la délivrance de licences par les CRPMEM<sup>7</sup> de Bretagne.

La production nationale d'algues de rive se concentre en Bretagne avec environ 4 800 tonnes récoltées annuellement<sup>8</sup>, dont plus de 75 % dans le Finistère. En 2020, 176 récoltants professionnels, pour 59 entreprises, ont été recensés (Finistère) pour une production estimée à 3 600 tonnes. Une douzaine d'embarcations servent au déplacement et au transport de la récolte. Le Trégor et le nord Finistère restent les deux territoires concentrant la biomasse d'algues la plus importante.

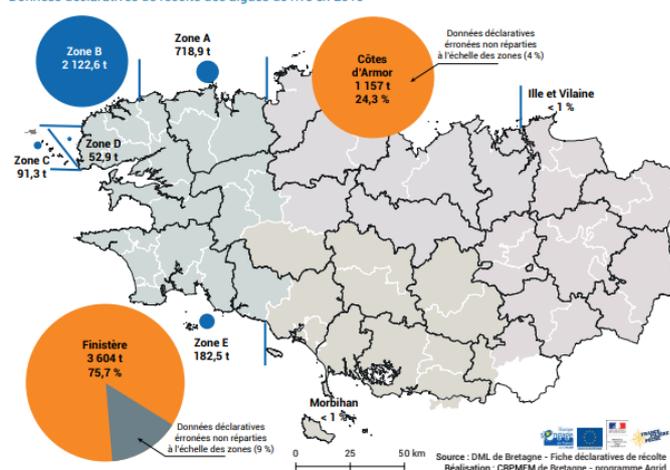
Comme les pêcheurs à pied professionnels, les récoltants d'algues de rive sont adhérents au CDPMEM29 qui compte un groupe de travail algues de rive. De plus, un syndicat des récoltants professionnels d'algue de rive de Bretagne a été mis en place.

**Au niveau du territoire, on estime à une dizaine le nombre de récoltants.** Il convient d'ajouter les récoltants occasionnels qui interviennent pour le compte d'entreprises de transformation. Ce métier reste un des plus féminisé des métiers de la pêche. La zone de récolte s'étend de la baie d'Audierne à Trévigton, et se concentre en pays bigouden sud. La Cornouaille accueille une diversité d'espèces intéressante et complémentaires pour certaines, de ce que l'on peut trouver dans le nord Finistère. Les débouchés des récoltants d'algues de rives sont toujours aussi variés : vente aux industriels de la transformation, ou transformation pour de la vente directe en algues alimentaires, algues de décoration, R&D applications en pharmaceutique ou cosmétique. Les marchés asiatiques constituent une des opportunités à considérer.

En parallèle, on constate une évolution croissante de la consommation des produits, frais et transformés. La transformation représente une source de revenus complémentaires pour les acteurs bien qu'il existe une concurrence assez forte des marchés extérieurs (à l'exception des algues vertes).

Un des enjeux majeurs affiché par la profession depuis plusieurs années concerne le suivi de la biomasse. Devant le manque de données et à la demande des récoltants professionnels, le projet Biomasse algue, porté par le CRPMEM et soutenu par la Région, a été conduit de 2016 à 2019. Il a permis de mieux caractériser la biomasse des principaux champs d'algues de rive exploités en Bretagne, développer une méthode de suivi annuel et des outils réglementaires en collaboration étroite avec les professionnels dans un but de sensibilisation des professionnels à la gestion et au suivi de la ressource qu'ils exploitent.

Données déclaratives de récolte des algues de rive en 2019



<sup>6</sup> RAPPORT DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME BIOMASSE ALGUES, 2020

<sup>7</sup> Auparavant, un régime d'autorisation de récolte d'algues de rive était opéré par la DIRM NAMO

<sup>8</sup> Données DIRM NAMO, 2020



Dans la dynamique de ce projet, le projet Agrid<sup>9</sup> (Amélioration des connaissances sur les algues de Rives et leur récolte pour une gestion durable) a été lancé. Mené par le CRPMEM de Bretagne, le CPMEM 22 et 29 et la station biologique de Roscoff, il vise à définir et mettre en place des outils et mesures de gestion permettant d'optimiser l'activité de récolte<sup>10</sup>. Il repose sur l'étude de la répartition et la biologie d'espèces commerciales à l'échelle locale (*P. palmata*, *A. nodosum*), la résilience des algues de rive exploitées après une pression de récolte à divers degrés d'intensité, les conséquences socio-économiques d'une modification des pratiques, notamment en termes de rendement.

Ainsi, au vue des résultats de cette étude, des mesures de gestion (telles que recommandations sur des niveaux de prélèvements durables, de limitation de l'accès à la ressource, de mise en place de jachères) pourraient être prises dans un but d'ajuster la pression face à la ressource disponible. Leur mise en œuvre viserait à éviter une surexploitation et permettrait, en routine aux Comités des Pêches d'adapter les mesures de gestion et le nombre de licenciés autorisés à les exploiter. Il va permettre de mettre en cohérence la biomasse disponible, le potentiel de régénération des différents types d'algues avec les autorisations de récolte (Agrid programme (2022))

Le second enjeu majeur reste l'amélioration de la qualité des masses des eaux. La réglementation a évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 entraînant le déclassement de nombreuses zones en B, rendant impossible la commercialisation en produits bio et par conséquent la récolte. Les SAGE ont entamé avec les professionnels un travail afin de mieux caractériser l'état biologique des masses d'eau en utilisant Indice poisson en complément des indices qualité physico-chimique avancés par la Directive cadre européenne sur l'eau. Il a été noté des discordances dans ces indices sur certains cours d'eau, invitant à développer ces études.

#### ENJEUX

Gérer et suivre la biomasse et la qualité des milieux

Accompagner les professionnels pour le montage de projets notamment pour leur représentation dans les réseaux type biocoop

Valoriser les productions et sensibiliser à la consommation

Accompagner les récoltants vers les activités de transformation

## CULTURES MARINES : CONCHYLICULTURE ET ALGOCULTURE

La consommation de produits issus de l'aquaculture a fortement augmenté durant les 30 dernières années en France. Bien que la production nationale ne couvre qu'un quart de ces besoins, l'aquaculture présente aujourd'hui un fort potentiel de croissance. De plus, le développement de cette activité est un enjeu stratégique bien identifié par l'Union Européenne comme source d'aliments sains, d'emplois et de revenus pour les populations locales<sup>11</sup>. La France a décidé de décliner les axes stratégiques européens du développement de l'aquaculture à travers le plan Aquacultures d'avenir, stratégie collective pour une aquaculture durable et respectueuse de l'environnement.

### Conchyliculture

La conchyliculture désigne l'élevage de coquillages. Ces cultures marines se font sans intrants (nourriture notamment) et sur terrain découvrant ou en pleine eau. Par conséquent, elles sont extrêmement dépendantes des capacités trophiques du milieu et des pollutions diverses. Depuis ses débuts, cette profession a connu de nombreuses crises, en lien avec une mortalité accrue des productions.

Avec 7 principaux bassins conchylicoles et un littoral morbihannais accueillant de nombreuses entreprises, la Bretagne occupe une place prépondérante au plan national en terme de production (principalement huîtres et moules), avec près de 30 % des tonnages nationaux.

Bien que l'activité conchylicole reste limitée sur le territoire, la Cornouaille bénéficie d'une belle dynamique locale, conduite par des entreprises

Territoire	Production (T)	Surface des concessions	Emplois	Année de la donnée
France	161 000	15 520 Ha	17 000 (8 754 ETP)	2012
Bretagne	46 300	8 184 Ha	4 034 (2 000 ETP)	2012
Bretagne Sud	11 300	5 900 Ha	1 752 (1 035 ETP)	2012
Cornouaille	1 600	328 Ha*	487 (197 ETP) En baisse	2012 (2006-2012 pour la production)

<sup>9</sup> Financé par le FEAMP, FFP et l'Etat

<sup>10</sup> CRPMEM de Bretagne <http://www.bretagne-peches.org/?titre=agrid--amelioration-des-connaissances-sur-les-algues-de-rives-et-leur-recolte-pour-une-gestion-durable&mode=autres-projets&archive=1&id=3715>

<sup>11</sup> Plan d'aquaculture d'avenir, 2022.

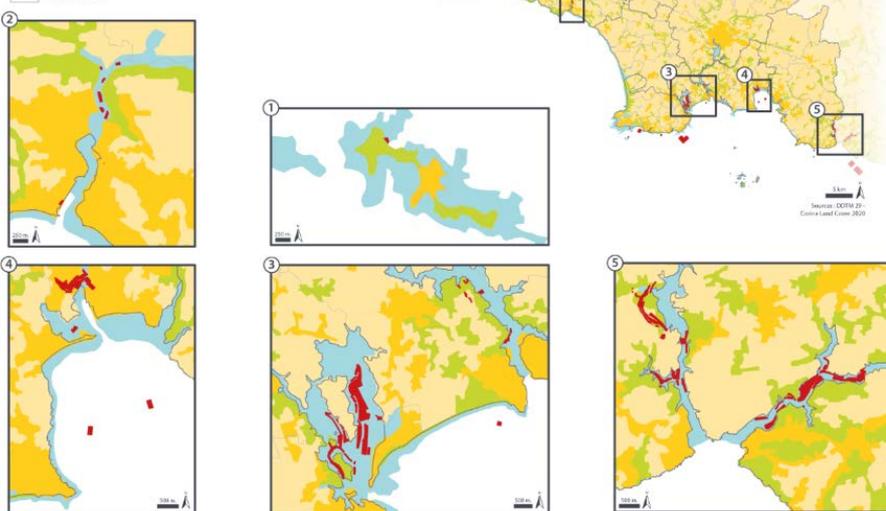
diversifiées et désireuses de promouvoir une aquaculture durable et innovante. Ainsi, La conchyliculture est une filière en pleine croissance sur le territoire marqué par un engagement et une implication forte des professionnels dans les instances décisionnelles (SAGE, commission cultures marines...).

Elle représente 56 emplois directs (auxquels peuvent être ajoutés une vingtaine d'emplois complémentaires en haute saison) en 2021.<sup>12</sup>

La production conchylicole cornouaillaise représente une part limitée de la production Sud Bretagne : 289 Ha réparties sur 235 parcelles. La production de Cornouaille pèse peu dans la balance Bretagne sud, face au Morbihan où est basé le siège du CRC BS. Si cet éloignement était assez pénalisant pour les entreprises du secteur, la création d'un syndicat des conchyliculteurs du sud Finistère (SCSF) basé en Cornouaille a permis de structurer la profession sur le territoire. Le dynamisme et la mobilisation de ses adhérents permet une bonne représentativité des entreprises aux diverses instances (SAGE, commission cultures marines...) et de recréer du lien avec le CRC BS dans une optique de stratégie commune de développement durable de l'aquaculture.

#### Le cadastre conchylicole de Cornouaille

- Occupation du sol (artificielles, agricoles, naturelles)
- Parcelles conchylicoles
- EPCI
- Communes

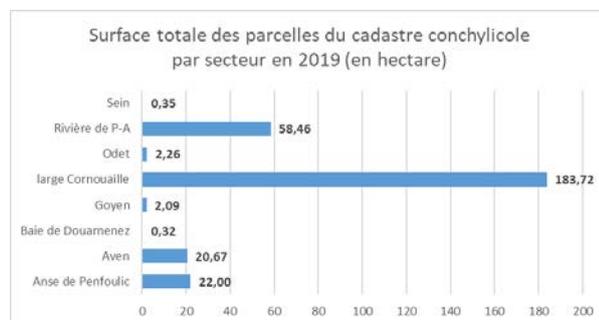


Les deux principaux bassins de production sont la rivière de Pont l'Abbé - Odet et la rive ouest de l'Aven. L'île de Sein, l'Anse de Penfoullic et le Goyen accueillent également des activités conchylicoles.

En Cornouaille, la production conchylicole atteint 1 286 tonnes en 2021, la principale espèce cultivée étant l'huître (710 tonnes). Elle pèse peu dans la balance sud Finistère. Elle se caractérise par sa diversité (huîtres, moules, palourdes, coques). Le recours à la diversification de la plupart des entreprises constitue un véritable atout de résistance aux crises de mortalités.

Les profils d'activité et des établissements sont assez variés :

- **Bassins de l'Aven:** On y dénombre à la fois de la mytiliculture de la conchyliculture. La production y est importante.<sup>13</sup>
- **Autres bassins plus à l'ouest :** l'activité est plus éparse (sur les sites de la Rivière de Pont l'Abbé-Odet, Penfoullic, Sein...) avec une production diversifiée (huîtres, coques, palourdes mais aussi moules et algues). Au niveau de la rivière de Pont l'Abbé et de la baie de la forêt, la quinzaine d'entreprises récemment installées témoignent de la dynamique positive initiée récemment. Il s'agit principalement de TPE. La commercialisation des produits se fait pour la plupart via des grossistes agréés pour la purification et l'expédition ou en vente



<sup>12</sup> Données issues du Syndicat des conchyliculteurs du Sud Finistère

<sup>13</sup> L'Aven Belon est un célèbre site de production reconnu (avec l'huître « plate du Bélon ») avec notamment la plus importante entreprise d'huîtres au plan national (Cadoret, Thaëron). Celle-ci se situe désormais sur le pays de Lorient.

directe pour les plus petites sur le marché local. Il s'agit par conséquent d'une activité plus dispersée et pénalisée par un manque de visibilité auprès des consommateurs, des élus et des instances. Le SCSF a pour objectif de palier à ce manquement.

### **Amélioration globale du classement sanitaire des zones conchylicoles cornouaillaise**

En ce qui concerne la qualité des milieux, la majorité des zones ont un classement sanitaire B<sup>14</sup> pour les bivalves filtreurs (huîtres, moules), à l'exception d'une zone de production classée en A (Anse du Pouldu). Si la vétusté de certains réseaux d'assainissement est à mentionner (en pays bigouden), des investissements conséquents ont été conduits ces dernières années, préservant globalement les productions des fermetures aux microalgues toxiques. Il y a une amélioration du classement sanitaire des zones conchylicoles mais celle-ci reste fragile.

Le SAGE Ouest Cornouaille a mis en place ces dernières années un suivi pointilleux et poussé de la qualité des masses d'eau à travers l'obtention des profils de vulnérabilité conchylicoles. Ce suivi a concouru à la reconquête de la qualité des masses d'eau de certains bassins de production tels que le Goyen, la rivière de Pont l'Abbé et l'Odet. La dynamique d'installation constatée est en partie fonction de cette amélioration. Le système mis en place vise à anticiper, identifier les origines des pollutions et mettre en place des actions correctives rapidement. L'utilisation de l'IPE couplée au suivi bactériologiques permet d'avoir une visibilité précise sur l'évolution de l'état écologique des masses d'eau. Malgré tout, certaines zones restent plus exposées au plancton toxique (la baie de la forêt et l'Aven principalement).

### **Mise en place d'un inter SAGE en 2022**

Le territoire est désormais maillé de 4 SAGE<sup>15</sup>. Ils intègrent comme enjeu essentiel la qualité microbiologique de l'eau, avec des actions sur l'assainissement et parfois en lien avec le monde de l'agriculture. La mise en place d'un inter SAGE regroupant les SAGE OuestCo, de l'Odet et Sud Cornouaille devrait voir le jour en 2022. Il vise à renforcer les actions menées sur des problématiques communes (profils conchylicoles) et également celles concernant la présence de micro algues toxiques, qui génèrent des fermetures extrêmement pénalisantes pour la profession.

### **Recherche/innovation et valorisation des productions locales**

Au niveau de la rivière de Pont l'Abbé, la bonne qualité des masses d'eaux et le fort taux de croissance des coquillages en font des produits d'exception dont certains sont vendus aux plus grandes tables de la région parisienne. Les professionnels réfléchissent à la mise en place d'un signe de qualité (IGP), leur permettant de mieux valoriser leurs productions, en local et à l'export. La mise en avant de ce « merroir », produits répondant aux attentes de consommateurs (sains, naturels, bio et locaux) représente un volonté réelle affichée par les acteurs et organismes professionnels.

De même, la mise en place d'un outil de purification mutualisé est à l'étude depuis de nombreuses années. L'objectif serait de limiter le nombre d'intermédiaires avant la vente, améliorer leurs revenus et mettre en avant la provenance de produits. Bien que véritable levier pour la valeur ajoutée, il n'a toutefois pas encore vu le jour.

En termes de recherche, des projets novateurs et ambitieux sont en cours et à l'étude, portés par la présence de savoir-faire solides en formation et recherche appliquée sur le territoire (MNHN, Institut rennes Angers, lycée de Bréhoulou, laboratoire de chimie marine de Quimper). Peuvent être cités à titre d'exemples les projets labélisés par le Pôle Mer Bretagne Atlantique (Holofarm, développement d'une nouvelle aquaculture innovante, l'holothuriculture, ALOH-MER - conception et développement de filière de co-culture en pleine mer), porté par Algolesko et l'institut Rennes Angers). Le projet Holotrack conduit dans le cadre du DLAL FEAMP (caractérisation des holothuries de culture vs élevage) vient en complémentarité du projet Holofarm. Dans un contexte de transition écologique, la conduite de projets de recherche et d'innovation dans une recherche de diversification des activités et de valeur ajoutée des produits devraient se renforcer.

### **Renforcer l'attractivité des métiers aquacoles et faciliter l'installation - enjeux forts du secteur**

Comme la plupart des secteurs, les métiers de l'aquaculture peinent à recruter. Plusieurs facteurs sont avancés: la pénibilité du travail, le difficile renouvellement générationnel, les freins en matière de développement (accès à l'espace, coûts d'installation, normes environnementales)<sup>16</sup>. **La reprise d'entreprises reste complexe.** Le CRC souhaite mener des actions promotionnelles de valorisation des produits et des métiers dans une optique de susciter des vocations.

### **Des démarche d'économie circulaire présentes dans le golfe du Morbihan à transférer en Cornouaille**

<sup>14</sup> Qualité de l'eau qui nécessite une purification des coquillages dans un établissement agréé, avant la vente au consommateur, à la différence d'un classement en A permettant une commercialisation directe.

<sup>15</sup> SAGE Ouest co, Sage de l'Odet, Sage de la baie de Douarnenez et SAGE sud Cornouaillaise

<sup>16</sup> Plan Aquaculture d'avenir

Le CRC BS a engagé des démarches visant à la recevabilité et à la valorisation optimale des co-produits et déchet issus des activités conchylicoles dans le Morbihan (citer exemple). La quantité importante de ressources engendrées facilite la mise en place de circuits de revalorisation. « L'éclatement » des entreprises conchylicoles sur la Cornouaille complexifie cette démarche. Des solutions, inspirées de celles conduites dans le Morbihan ou ailleurs pourraient néanmoins être trouvées afin de répondre à cet enjeu.

#### **Absence de concessions vacantes et existence de conflits d'usage au niveau du front de mer**

Au niveau du territoire, l'ensemble des concessions présentes dans les estuaires a été attribué, restreignant le potentiel de croissance de l'activité malgré une demande de reprise par la jeune génération. Des concessions laissées à l'abandon existent. L'absence d'entretien de ces parcelles concourt à l'envasement des estuaires et des rias, envasement réduisant la superficie des concessions exploitables. Elles sont la propriété de la DDTM et leurs concessions à des primo-installants ne semblent pas envisagées actuellement. Au vu de l'absence de foncier disponible, le développement se fera par conséquent « en mer et en co-culture »<sup>17</sup>. Néanmoins, à la différence du golfe du Morbihan, les demandes d'installation restent faibles.

Si aucun conflit d'usage n'est à recenser au niveau des estuaires, ils se révèlent fréquents au niveau du front de mer. Les projets d'installation ou de développement d'activités aquacoles nécessitent d'être davantage accompagnés afin de permettre une acceptation et une adhésion des plaisanciers, des touristes et autre acteurs du territoire.

#### **ENJEUX**

Acculturer les élus sur le secteur (produits, métiers et retombées économiques)

Maintenir et renforcer la représentation des professionnels dans les instances territoriales

Accroître la visibilité des produits au niveau local

Maintenir l'accès aux zones de production (littoral, rétro littoral et large)

Diversifier les productions et les circuits de commercialisation

Développer l'attractivité des métiers

Développer l'installation de production en filière

Mutualiser un outil de purification pour accroître les revenus des professionnels non équipés

Veillers à la qualité de l'eau et aux interactions avec les bassins-versants (enjeu particulier sur les phytoplanctons toxiques)

Développer la production - doubler les prix du fait de la qualité des produits, renommée

#### **Algoculture**

L'algoculture désigne la culture d'algues. Bien qu'en France elle reste une activité marginale (121 tonnes en 2018), son développement constitue un réel potentiel d'avenir pour toute la filière algue et une alternative intéressante aux importations. En effet, la production d'algues marines a triplé en 20 ans, atteignant 32,4 millions de tonnes en 2018 ; 97 % provenant de l'algoculture d'Asie du Sud-Est<sup>18</sup>. Il s'agit d'un secteur en pleine évolution et dont l'intérêt croît véritablement.

Au niveau local, cette activité reste limitée avec une production de ... tonnes. La plus grosse entreprise est située au niveau de la Cornouaille (Algolesko, située à Loctudy). Elle a réalisé en 2020 une levée de fond d'1,2 million d'euros pour l'exploitation de concessions. La majeure partie de la production d'algues provient des navires goémoniers (un seul en Cornouaille). A noter que sauf exception, il s'agit d'activité d'appoint, venant en complément d'autres activités (pêche ou élevage de coquillages, récolte d'algues ...).

Depuis une dizaine d'années, plusieurs concessions de production d'algues se développent en Bretagne, en vue de répondre à une demande croissante de la part des (IAA, cosmétique, nutrition santé, bioplastiques ...). Des programmes de recherche existent, associant entreprises majeures (ex : Algolesko) et centres de recherche (ex : ALOHEA, process en lien avec l'MTI), visant à mettre en exergue les potentiels offerts par ce type de ressources.

#### **Des IAA bretonnes s'y intéressent.**

Un CLUSTER Algues émanant du DLAL FEAMP Pays de Brest a été créé récemment. Initialement à portée territoriale, les professionnels ont souhaité l'étendre à une échelle régionale afin d'en augmenter sa pertinence. Le principal objectif de ce CLUSTER est de structurer et développer localement une filière à fort potentiel afin d'en augmenter la visibilité au niveau national et international.

Les élus cornouaillais ont fait part de leur intérêt à y adhérer ; les entreprises locales vont être interrogées sur leur volonté d'y adhérer. Cette dynamique récente pourrait offrir des perspectives intéressantes. Le développement des biotechnologies bleues sur cette thématique permettrait également d'accompagner les entreprises dans leur recherche de produits à haute valeur ajoutée.

<sup>17</sup> Propos de Philippe Le Gall, président du CRC Bretagne Sud

<sup>18</sup> Lettre d'information Cluster Algues 5

Malgré son essor, l'acceptation des activités d'algoculture en mer est une des difficultés relevées dans la mise en place de ce type de projet. Les surfaces couvertes par l'activité étant très supérieures à celles traditionnellement utilisées en conchyliculture, cela peut susciter de véritables conflits d'usage. L'adhésion des citoyens, plaisanciers et autres acteurs du territoire s'est avérée complexe.

La culture à terre, bien que peu développée, peut constituer une piste de développement intéressante, qu'il s'agisse de macro ou micro algues.

**ENJEUX**

Sensibiliser aux pratiques- métier dans une optique d'acceptabilité sociétale des projets

Maîtriser les cultures d'algues locales et d'intérêt commercial

Encourager les projets d'innovation/recherche (AMTI, co-culture...)

Rendre les études de marchés disponibles et accessibles

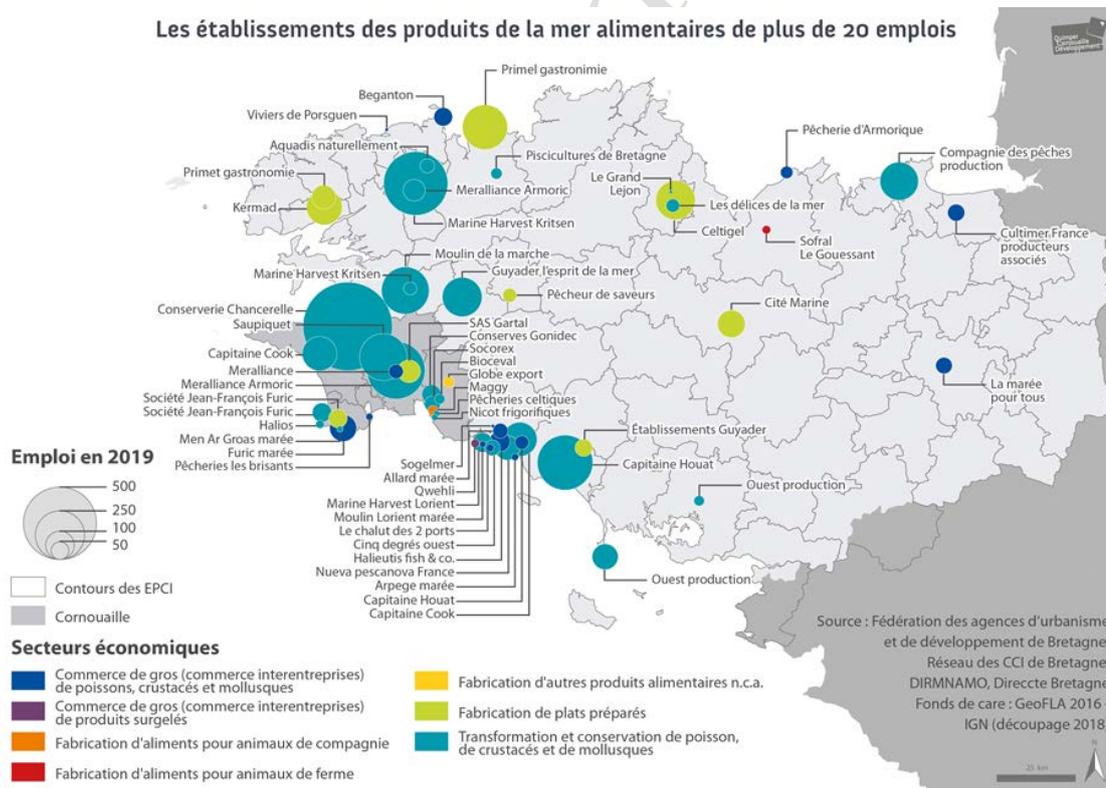
**Développer la culture en bassins fermés (eau de mer, eau douce)**

**TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER : MAREYAGE, CONSERVERIE, PLATS PREPARES, BIOTECHNOLOGIES MARINES ...**

L'écosystème propre à la transformation des produits de la mer constitue un tissu dense et riche d'entreprises, toutes présentes sur le territoire : mareyage, conserveries, seconde transformation, fumaison, conserverie. La majorité d'entre elles dépendent du secteur alimentaire.

La valorisation des ressources marines via les biotechnologies bleues, des projets de R&D des entreprises de l'agroalimentaires ou conduit par les centres de recherche (MNHN) visent à l'obtention de produits à haute valeur ajoutée (cosmétique, biostimulants agricoles...). Le projet VALASTERID conduit sur la programmation DLAL FEAMP 2014-2020, porté par le MNHN, s'inscrit dans cette démarche.

Les établissements des produits de la mer alimentaires de plus de 20 emplois



**Le mareyage**

Tout comme la pêche, le mareyage représente un acteur central de la filière en Cornouaille. La transformation des produits débarqués est réalisée en grande partie sur le territoire. La diversité des espèces pêchées et des marchés d'exportation des entreprises cornouaillaises et bretonnes (France, Italie, Espagne, Europe de l'Est...) explique

l'importance du mareyage. Néanmoins, en fonction des demandes clients, elles n'hésitent pas à s'approvisionner en dehors du territoire.

60 % des établissements bretons de mareyage sont implantés en Cornouaille, avec 32 entreprises et 482 salariés en 2018<sup>19</sup>. Ces emplois restent concentrés dans des ateliers de marée autour des principales criées : Guilvinec (206 emplois<sup>20</sup>), Concarneau (140 emplois), et sur d'autres pôles que sont Loctudy (8 entreprises - 68 emplois), Douarnenez (4 entreprises pour 30 salariés) et Penmarc'h (4 entreprises et 40 salariés). Quelques entreprises s'éloignent des criées, comme Socorex, resté à Concarneau sur une zone d'activité rétro littorale à connotation halieutique. Depuis quelques années, Composé pendant longtemps d'une multitude de « petits » établissements, le secteur tend à se transformer ; les fusions et regroupements d'entreprises se multiplient. Le nombre d'établissements et d'emplois diminue fortement, alors que la quantité de matière première traitée reste stable. La traçabilité des produits et les contraintes logistiques, liées à l'ultra périphérie du territoire, sont des contraintes fortes pour la filière. Le déploiement de l'outil TRACABAPP- issu de la collaboration assidue depuis 2014 entre la CCI MBO et l'ABAPP a permis de répondre à cette obligation de traçabilité. Une base de données (Traçabapp II) permet la collecte en temps réel des informations réglementaires concernant la traçabilité de chaque lot de poisson acheté sous criée par ses adhérents.

Côté logistique, les professionnels sont contraints par des délais stricts afin de pouvoir atteindre les plateformes logistiques. En effet, pour garantir une meilleure fraîcheur des produits et répondre aux besoins, la logistique doit être optimisée et fonctionner en flux tendu. Une mutualisation des trajets est opérée par les transporteurs, qui démarrent en Cornouaille avant de charger à Lorient. Or, il y a quelques mois, l'avancée par le transporteur de l'horaire de retrait des produits d'une demi-heure a modifié considérablement le fonctionnement des criées et pénalisé fortement le travail des mareyeurs. Des avancées ont permis de solutionner une partie des difficultés (règlement contrôle).

Une grande majorité des ventes s'opèrent avec la GMS, bien que de nouveaux circuits de commercialisation et débouchés économiques se multiplient. La présence sous criées de la grande distribution et des poissonniers depuis 2014 constitue une concurrence difficile à palier. La crise sanitaire a également fortement impacté la filière.

Afin d'assurer la pérennité des entreprises de mareyage et augmenter leur rentabilité, d'autres débouchés économiques doivent être identifiés. La vente de poisson frais, l'approvisionnement en produits locaux et de saison de la restauration collective peuvent représenter des voies de diversification éventuelles.

L'attractivité de métier et le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée constitue un enjeu fort pour la profession. Pour enrayer cette pénurie, des actions mutualisées avec d'autres maillons de la filière et inter filière devront être conduites à travers la valorisation des savoir-faire et des compétences. A cela s'ajoute les difficultés de logement et de déplacement des personnels embauchés, véritables freins au recrutement.

#### La conserverie - la fumaison et les plats préparés

L'industrie agroalimentaire (IAA), ou seconde transformation des produits de la mer marque le tissu économique local. Sa présence est historiquement liée à la proximité de la ressource et surtout au savoir-faire reconnu dont bénéficie le territoire. Le poids des 2 300 emplois de l'IAA sur le territoire est un marqueur important de sa spécificité économique puisque la concentration des industries agroalimentaires est plus forte en Cornouaille qu'en Bretagne.

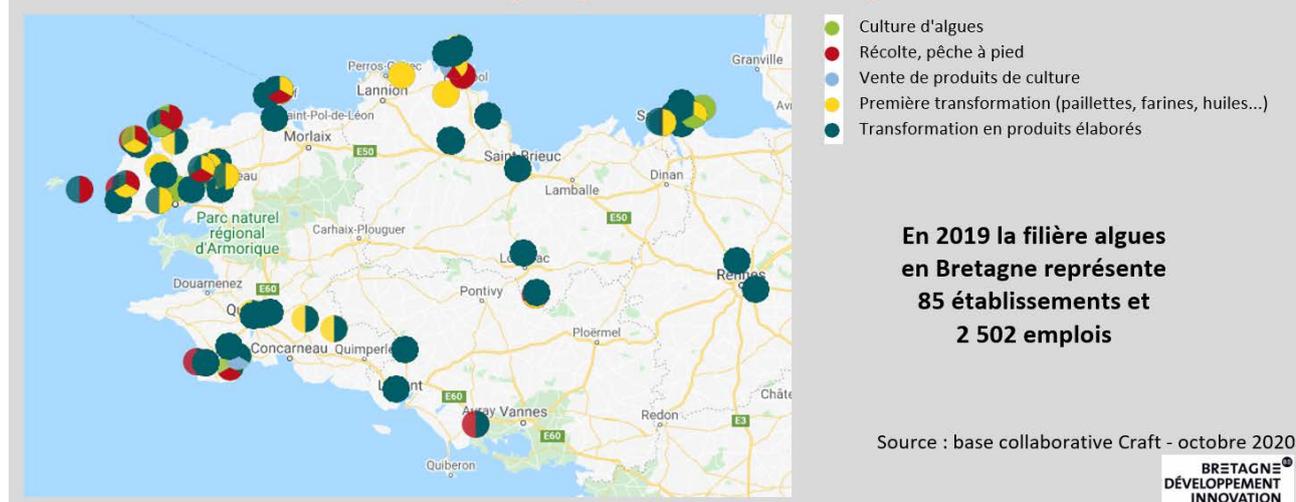
La Cornouaille concentre plusieurs grands secteurs dans l'IAA : la fumaison (Meralliance - leader sur le marché des poissons fumés à marque distributeur en France), les plats préparés (Guyader, Mareval) et la conserverie (Maison Chancerelle, Capitaine Cook, Petit Navire). Des conserveries de plus petites tailles sont implantées en Cornouaille, comme Courtin, JB Océane et Gonidec à Concarneau, la Compagnie Bretonne et Océane Alimentaire à Penmarc'h. Les labels, la traçabilité (nom du navire à la boîte), sont des axes porteurs pour ces entreprises, face à la concurrence mondiale sur le poisson en conserve. En compléments, la plupart de ces entreprises s'inscrivent dans le tourisme industriel, via l'aménagement d'espaces d'accueil et de découvertes des savoir-faire et des produits (accompagnés notamment à travers le DLAL FEAMP). La guerre actuelle en Ukraine impacte drastiquement les conserveries notamment en terme d'approvisionnement de certains sous-produits (ex : huile) affectant dangereusement leur rentabilité et leur pérennité.

La filière des produits de la mer alimentaires est contrainte par de forts enjeux en termes de transport. En Cornouaille, côté logistique, 180 emplois s'y consacrent pour la filière. A noter également 330 emplois connexes (organisations professionnelles, bureaux d'études, équipementiers (engins de pêche, motorisation...), d'avitaillement des navires...).



<sup>19</sup> Source : ABAPP

## Ancrage régional de la filière algues



Comme évoqué précédemment, la transformation des algues compte quelques entreprises en Cornouaille à titre d'exemples Marinôé (Plobannalec-Lesconil), Globe Export (Rosporden) et Algolesko. Quelques récoltants transforment et commercialisent directement leurs algues.

Les coproduits de poisson, qui peuvent représenter 30 à 50 % des volumes de poisson travaillés, sont récupérés en grande majorité par le groupe Saria - Biocéval basé à Concarneau<sup>21</sup>. Peu d'initiatives visant une valorisation optimale et optimisée des co-produits existent au niveau local. Or, de nombreux projets et démarches d'éco-circularité des produits de la mer sont conduits sur d'autres territoires adjacents (Bretagne) ou plus éloignés. Les professionnels doivent s'en inspirer afin d'engager pleinement la filière dans la transition écologique.

### Les biotechnologies bleues

Domaine d'émergence à fort potentiel, les **biotechnologies marines** représentent un secteur stratégique de l'innovation répondant aux enjeux liés à l'alimentation, la cosmétique, la santé ou encore l'énergie. Elles visent à optimiser l'utilisation et la valorisation des ressources marines. En Bretagne, 87 entreprises sont comptabilisées<sup>22</sup>, rattachées à un écosystème dynamique et prometteur soutenu par des organismes de recherche scientifique d'excellence. Ces entreprises sont regroupées au sein du réseau Capbiotech animé par Biotech Santé Bretagne.

En Cornouaille, une dizaine d'entreprises et de centres de recherche sont engagées dans cette dynamique. Dans le secteur de la santé et du bien-être, Yslab fabrique depuis plus de dix ans des dispositifs médicaux issus d'actifs marins à haut potentiel. L'entreprise Biotecmer produit, quant à elle, des cosmétiques à partir d'algues. Nourrir les populations en respectant l'environnement est un des grands enjeux du xx<sup>e</sup> siècle. L'utilisation des coproduits apparaît comme une possible solution. Les entreprises Abyss Ingrédients et Biocéval en ont d'ailleurs fait la matière première de leurs produits. La première utilise des coproduits halieutiques pour la création de compléments alimentaires, la seconde pour la fabrication de farines et d'huiles de poisson.

Tout comme l'Institut universitaire européen de la mer à Brest, la station marine de Concarneau et le laboratoire de biotechnologie et chimie marine à Quimper constituent deux pôles d'excellence dans la recherche scientifique. Ils s'illustrent notamment en œuvrant sur la traçabilité des produits de la mer et en menant des recherches autour des molécules naturelles antibiofilm, ou encore sur la bioremédiation. La recherche d'oméga-3 issus de micro-

<sup>22</sup> CapBipotech - BDI 2019

algues (projet Algomega), de molécules bio actives à partir de sardine (Vipp) ou encore la valorisation d'ingrédients issus de coproduits (Pesk&co) sont autant de projets innovants menés localement. Ils témoignent du fort potentiel de croissance de ce secteur.

#### Enjeux

Maintenir des apports sous criées pour conserver ce tissu dynamique de mareyage  
Valoriser les espèces locales et savoir-faire et valorisation optimisée des co-produits/sous-produits  
Optimiser les flux logistiques sur un territoire périphérique  
Diversifier les débouchés : circuits de proximité, marchés de niche, innovation  
Réfléchir sur le volet de la restauration collective - débouchés potentiels pour les mareyeurs  
Travailler sur la problématique de la qualité trophique des masses d'eau (ex. sardine)  
Développer l'attractivité des métiers  
Travailler sur le volet capacité (foncière, immobilière) et réactivité, pour l'accueil et le développement des entreprises

## PISCICULTURE MARINE ET CONTINENTALE

La pisciculture (élevage de poissons) peut s'exercer en mer ou à terre. Aucune pisciculture d'eau de mer n'existe en Cornouaille. Trois piscicultures d'eau douce sont implantées sur des cours d'eau cornouaillais. Elles génèrent environ 30 emplois et sont dédiées à la production de truites.

En terme de structuration de la filière, une coopérative des aquaculteurs Bretons (Bretagne Truite), basée à Plouigneau) est en charge du filetage et de la commercialisation à des entreprises de transformation, fumage, comme Guyader. Le Syndicat de la Truite d'Élevage de Bretagne est l'organisme régional destiné à représenter les pisciculteurs de Bretagne.<sup>23</sup>

Depuis une dizaine d'années, le marché de la truite est en croissance constante. La production reste déficitaire par rapport à la demande et les transformateurs n'arrivent pas à s'approvisionner en région. De plus, le mode de production piscicole a fortement évolué ces dernières années, vers un modèle plus durable (circuits fermés, aliments plus sains ...). Plusieurs difficultés sont à noter : le manque de main d'œuvre, une image négative de la filière et des difficultés d'acceptation sociétale. Des initiatives et projets concernant la promotion des métiers ont été engagées (interventions dans les établissements scolaires, visites dans les entreprises...). Le Finistère bénéficie des savoir-faire en matière de R&D de l'INRA de Sizun, spécialisé sur ces nouveaux modèles aquacoles, et du centre de formation de Bréhoulou.

En terme d'enjeux et d'opportunités, l'intégration environnementale de l'activité constitue un enjeu fort, à mettre en lien avec la raréfaction de l'eau. Des investissements en vue d'une réutilisation de l'eau et d'amélioration de sa qualité en sortie de pisciculture sont envisagées. Le potentiel de développement de projets de piscicultures marines à terre reste conditionné à l'accès au foncier.

#### ENJEUX

Attractivité métier  
Acceptation sociétale  
Recyclage de l'eau  
Potentiel de développement de projets de piscicultures marines à terre

## FORMATION, ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE MARITIME

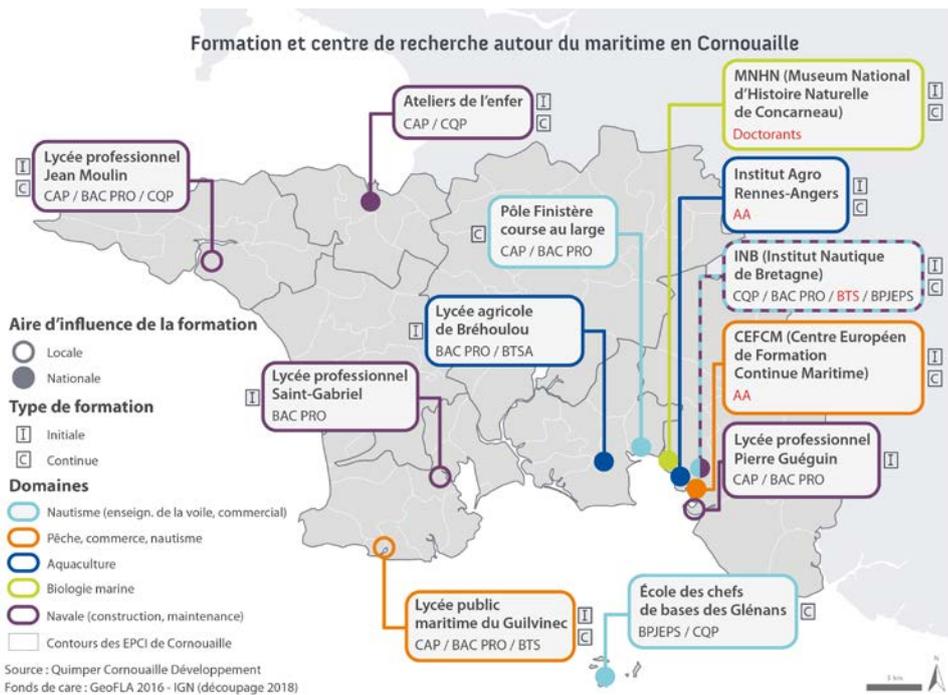
### Enseignement, formation

La Cornouaille dispose d'un écosystème dense d'instituts de formation au secteur maritime, notamment au service des filières pêche et aquaculture mais également pour le secteur du nautisme, de la course au large, de la charpente marine, la voilerie, la sellerie ainsi que la cuisine en lien avec les produits de la mer.

- Le lycée professionnel maritime du Guilvinec (LMPG) forme principalement des marins-pêcheurs.
- Le Centre Européen de Formation Continue Maritime (Concarneau) constitue le plus important organisme dédié à la formation professionnelle des navigants.
- Côté aquaculture, le lycée agricole de Bréhoulou à Fouesnant dispense un Bac pro et une licence pro en aquaculture (eau douce et modules eau de mer avec Agrocampus Beg-Meil).
- Depuis 1965, l'INB forme aux métiers des services et de l'industrie nautiques.

<sup>23</sup> Le STEB est adhérent à la Fédération Française de l'Aquaculture (FFA) et participe activement aux travaux nationaux menés par le Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture (CIPA).

- Le Pôle « Finistère Course au Large » a pour mission l'entraînement, la formation et le suivi des sportifs de haut niveau dans le domaine de la course au large principalement sur Monocoque 60 pieds et sur monotype Figaro Bénéteau III.



## Recherche et innovation

Côté recherche - innovation dans le secteur maritime, le territoire bénéficie d'une bonne expertise à la pointe via la station de Biologie marine de Concarneau (qui réunit le Museum National d'Histoire Naturelle et Ifremer), l'institut Rennes Angers (anciennement Agrocampus Ouest Beg-Meil). L'UBO via l'UMR Amure ou encore le laboratoire de chimie marine de Quimper complète ce pôle d'expertise cornouaillais.

Innovation, et mise en réseau des acteurs recherche / et entreprises, la technopole Quimper-Cornouaille est l'un

des acteurs majeurs de l'innovation maritime en Cornouaille. Elle a pour mission le développement économique local par l'innovation et le développement technologique des entreprises. Relais du Pôle Mer Bretagne Atlantique, un pôle de compétitivité à renommée internationale, la technopole intervient dans les secteurs des ressources biologiques marines, de la pêche, de l'aquaculture et dans les biotechnologies marines.

Plus de 120 projets ont été labellisés dans ces domaines, pour lesquels plusieurs acteurs cornouaillais se sont engagés.

**Le cluster Ialys et le pôle de compétitivité Valorial contribuent aussi à cette dynamique.**

**Le territoire s'inscrit dans le Campus Mondial de la Mer, avec une volonté affichée de pouvoir accueillir des entreprises innovantes dans les domaines de la valorisation des ressources marines : aquaculture, poisson, biotechnologies. Plusieurs projets immobiliers / fonciers sont portés par des EPCI du territoire en ce sens.**

Plusieurs projets de recherche et d'innovation sont conduits en étroite collaboration avec des centres de recherche bretons (ex Station biologique de Roscoff) ou des entreprises du secteur maritime du territoire. Des projets alliant scientifiques/professionnels permettent également de répondre à des besoins identifiés par la profession.

### Formation :

Attractivité des métiers de la mer

Prise en compte dans les formations des attentes des nouvelles générations

Accompagnement des entreprises et acteurs à l'adaptation des métiers aux changements / mutations des techniques et méthodes (innovation)

Accompagnement à la formation pour l'acquisition de nouvelles compétences en lien avec les filières émergentes

Sensibilisation des acteurs de la formation et du recrutement (Pôle emploi, lycées généraux et spécialisés) aux métiers du maritime

Accompagnement des entreprises pour mener de nouvelles expérimentations (test de l'innovation)

### Recherche et innovation :

Acquisition de données/observations pour prévenir l'impact du réchauffement climatique

Intensifier la mise en synergie des acteurs des centres de recherche et de formation avec le tissu politique et économique local (élus, entreprises autres acteurs)

Acculturation des élus locaux aux enjeux maritimes prégnants (cf. les biotechnologies bleues - CEFCM)

Accueil des entreprises innovantes en aquaculture, biotechnologies ...

## CONSTRUCTION ET REPARATION NAVALE

Avec 1 345 emplois répartis dans une centaine d'entreprises, la construction navale, seconde spécificité du territoire, représente 17 % de l'emploi maritime cornouaillais. La Cornouaille apparaît comme le troisième pôle de construction réparation navale en Bretagne, derrière Brest et Lorient. Elle bénéficie d'infrastructures complémentaires et adaptées, d'outils performants permettant l'accueil de navires de très grandes tailles (slipways, cale sèche, élévateur à bateaux, élévateur hydraulique...). A noter que certains sous-traitants opèrent depuis Quimper et Pont l'Abbé.

Sur le territoire, ce secteur est fortement lié aux entreprises spécialisées dans la pêche et au tissu de petites entreprises et chantiers navals (100 entreprises pour 1 350 emplois en Cornouaille, contre 84 pour 6 200 dans le pays de Brest) : Piriou, Pierre Gléhen et fils, JFA Yachts, UFAST, entreprises phares de la Cornouaille. Plastimer, Hénaff, Chantier naval de Saint-Guénoles, Cap Caval Marine constituent également des chantiers navals de moindre envergure.

En Bretagne, le développement de la construction navale est initialement lié à la navigation commerciale, puis à la pêche. Les navires ont évolué avec les activités : caboteurs à voile puis à moteur, navires de pêche sardiniers, malamoks puis chalutiers de pêche arrière. L'essor de ce secteur est lié en Cornouaille au développement de la pêche. Depuis les années 1990-2000, à l'image des Chantiers Piriou à Concarneau, la plus grande entreprise de la filière sur le territoire, de nombreux chantiers ont diversifié leur activité en se tournant vers l'export. A titre d'exemple, Piriou s'est engagé sur la construction du Persévérance (navire avitailleur du polar pod) et sur le navire de TOWT.

En plus des chantiers navals traditionnels, le secteur construction et réparation navale comprend un large tissu d'équipementiers, de sous-traitants et de cotraitants (électronique, peinture, bureaux d'études...) : Marinelec, Barillec, Le Drezen, Kersaudy et Le Meur...

### **Une structuration forte de la profession, réunion en deux inter-profession IPOC et IPC**

Les acteurs socio-professionnels de l'industrie navale des ports de Concarneau et de Douarnenez sont regroupés en inter-professions : l'IPC et l'IPOC. Elles assurent la promotion, la représentation et le savoir-faire industriel local des entreprises et soutiennent des projets structurants. L'IPC regroupe 50 entreprises de la navale civile pour 1 250 emplois directs et 200 millions d'euros de chiffre d'affaires. Les entreprises allient « compétences et disponibilité au service des armateurs, pour assurer des prestations de construction et réparation navale, de fourniture d'équipements et de services<sup>24</sup> ». La complémentarité des entreprises qui la composent visent à répondre aux besoins d'une diversité de clients, tous secteurs confondus (pêche, militaire, scientifique, plaisance). L'IPOC rassemble 32 adhérents basés d'Audierne à Loctudy en passant par Douarnenez et le Guilvinec pour 325 emplois et 130 millions d'euros de CA. Les quelques entreprises de pêche ayant des projets de navires neufs en France (Bretagne, mais aussi Vendée, Normandie, Méditerranée ...) font régulièrement appel à des chantiers et bureaux d'études de Cornouaille comme Piriou, Gléhen, Plastimer, Coprexma ...

L'année 2021 a été marquée par une bonne dynamique **selon l'IPC**. A l'inverse, l'IPOC témoigne de la baisse d'activité sur l'année 2021, reflétant les difficultés rencontrées par le secteur de la pêche (crise covid, manque de visibilité sur les fonds FEAMPA).

Plusieurs défis auxquels devront faire face la filière sont identifiés : la pérennisation, mise au norme des outils de manutention du port de Concarneau, nécessaire au maintien des entreprises, des emplois et du savoir-faire local et

<sup>24</sup> Site de l'IPC

le maintien des carnets de commandes des entreprises, qui passent notamment par une diversification (type de navires, localisation des marchés) déjà largement engagée au sein des chantiers. Les énergies marines renouvelables (EMR) pourrait une opportunité pour la diversification de la construction navale. Comme souligné dans le DSF, il s'agit d'envisager une approche coordonnée des investissements à une échelle plus large.

### L'attractivité des métiers - enjeu pour le secteur

Comme les autres secteurs du maritime, le secteur fait face à une pénurie de main d'œuvre qualifiée. De nombreuses actions de promotion (navires des métiers, visite des entreprises lors de la semaine de l'emploi maritime) sont conduites afin d'attirer des jeunes, personnes en reconversion vers les métiers souvent peu ou mal connus. La désinustrialisation des formations a concouru au désintérêt et la méconnaissance des jeunes aux métiers en lien avec la filière. Sans le maintien constant d'action de promotion vers les métiers.

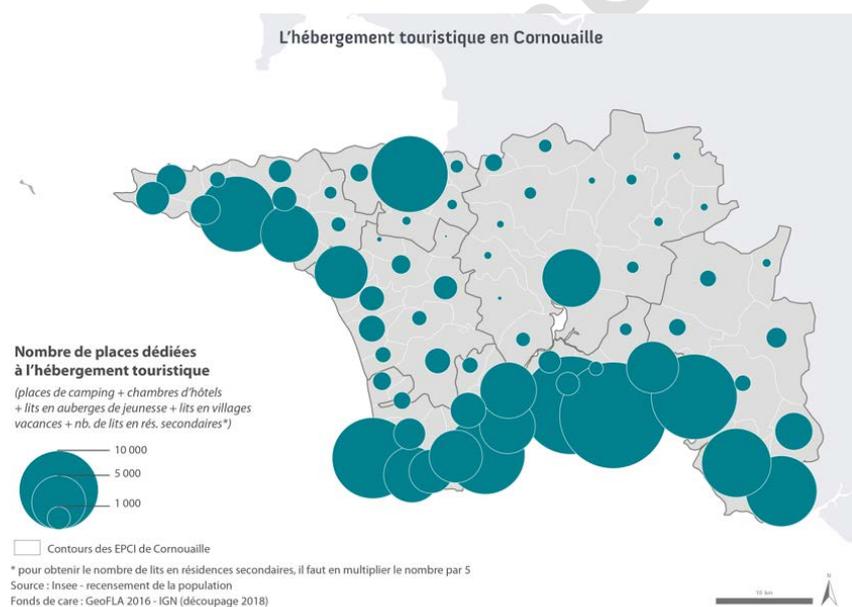
### Economie énergie, mode de propulsion et transition écologique

La propulsion vélique constitue une nouvelle filière en émergence fortement promue au niveau national. Ce système de propulsion vise à accélérer la transition écologique du maritime grâce au développement et déploiement de la propulsion des navires par le vent. Aucun projet en ce sens n'est aujourd'hui conduit en Cornouaille. Néanmoins, dans un contexte environnemental fragilisé et en lien avec une nécessité de décarbonation du transport maritime (applicable également au secteur de la pêche), des études d'opportunité et/ou prospective sur ces thématiques pourraient être conduites dans un souci d'anticipation et d'accompagnement aux changements et mutations en lien avec ces filières émergentes.

#### ENJEUX

- Pérenniser les infrastructures existantes
- Développer les compétences pour construire des navires du futur (économe en énergie, propre, sûr et intelligent)
- Mettre en réseau via les IPC véritable levier notamment sur les marchés nationaux et internationaux
- Rechercher une nouvelle clientèle avec une diversité des secteurs
- Appuyer les recrutements de main d'œuvre - forte tension sur le recrutement de personnel qualifié
- Assurer une réserve de foncier en bord de quai pour permettre leur développement
- Maintenir le réseau de savoir-faire locaux
- Veiller au maintien de la compétitivité d'une filière innovante
- Renforcer la mutualisation des investissements
- Accompagner les transitions
- Diversifier les activités (navire scientifique, navire à voile)

## TOURISME ET ATTRACTIVITE DU LITTORAL



Avec plus de 2 millions de touristes par an, la Cornouaille est une des premières zones touristiques du Finistère. Les retombées économiques issues de ce secteur sur le territoire sont particulièrement significatives : plus de 0,4 milliard d'euros de consommation touristique<sup>25</sup>.

Or, la mer constitue un des marqueurs identitaires de la Cornouaille. En effet, le territoire est une destination maritime par excellence ; l'hébergement se situe dans une bande de 15 kilomètres reflétant la forte attractivité maritime du territoire.

QCD porte la Destination Quimper Cornouaille depuis 2018. Elle vise à la mise en place d'une stratégie intégrée de développement touristique. Le nautisme,

<sup>25</sup> Destination Quimper Cornouaille - Etat des lieux et positionnement 2018-2023

les savoir-faire bretons, le patrimoine historique et culturel, le patrimoine maritime figurent parmi les 8 filières clés de cette stratégie. La diversité des sites, la présence de plages préservées, la qualité des infrastructures d'accueil alliées à une gastronomie riche, à une diversité de pratiques nautiques, culturelles concourent fortement à l'attractivité du territoire. La tradition maritime est également au cœur des expositions de plusieurs musées et notamment le port-musée de Douarnenez, le musée maritime du cap Sizun à Audierne ou encore le phare et musée de l'île de Sein.

La pêche constitue un marqueur identitaire fort avec des structures touristiques dédiées : Haliotika avec la découverte de la vie à bord d'un navire, la visite de la criée, la dégustation de langoustines, l'initiation à la pêche à pied, le musée de la pêche de Concarneau. Des parcours de visite axés sur ce secteur économique sont également proposés : le chemin de la sardine à Douarnenez, des visites organisées des criées. L'essor du tourisme industriel et de savoir-faire notamment dans les conserveries artisanales ou (espace d'accueil et de découverte à La compagnie Bretonne, JB Burrel ou la Gall) vient compléter cette offre.

L'arrivée des navires de pêche et le débarquement des poissons couplés à la consommation de produits de la mer frais et emblématiques (langoustine, sardines, bars...) constituent indéniablement des attraits touristiques fort de la Cornouaille. L'ensemble de ces acteurs et structures constituent des leviers indéniables de découverte et de sensibilisation au métiers et savoir-faire maritimes sur lesquels s'appuyer.

La stratégie Destination touristique vise une approche fondée sur le tourisme d'immersion et d'expérience.

### L'un des territoires bretons les plus riches et les plus complets en matière d'activités nautiques

La Cornouaille est également un lieu de pratiques nautiques où il est notamment possible de s'initier à la voile dès l'enfance. Près d'une trentaine de « spots », répartis sur trois terrains de jeux permettent de pratiquer toutes les activités. Les deux premiers, la baie de Douarnenez et la Cornouaille sud, de Pont-Aven à Penmarc'h, accueillent les centres nautiques et les spots qui proposent un large panel d'activités. Ils s'appuient sur des infrastructures portuaires importantes. Entre les deux, la baie d'Audierne et ses grandes plages sont davantage spécialisées dans les sports de glisse et les activités de bord de mer comme le char à voile. La Torche, spot de surf le plus connu de Bretagne accueille régulièrement les meilleurs « riders » de la planète, comme lors des « Wave Games » en 2018. Port-la-Forêt abrite des bateaux et des marins qui participent aux plus grandes compétitions océaniques. Douarnenez et sa baie sont l'écrin de grandes fêtes maritimes qui accueillent le monde de la voile. Fouesnant abrite le siège d'une véritable institution, l'école de voile des Glénan, et l'archipel du même nom est reconnu comme un spot de plongée exceptionnel.

L'ensemble de ces atouts et de ces offres grands publics de découverte offrent la possibilité de valoriser, faire connaître et promouvoir les ressources maritimes locales et ancrer davantage l'identité maritime du territoire. Ils visent à renforcer l'acceptabilité des usages et des activités et permettent de faire évoluer les regards, les comportements d'achat.

Or, structurer une offre touristique autour des savoir-faire constitue un des objectifs sur laquelle la stratégie locale devra s'appuyer. Le potentiel de création de synergie avec les autres secteurs des filières de l'économie bleue est réel et pourra être renforcé.

#### ENJEUX

Renforcer /créer du lien entre les professionnels du nautisme/tourisme avec les acteurs des filières de l'économie bleue

Accompagner la mise en tourisme des filières dans une optique de valeur ajoutée

Accompagner la consommation et la découverte de produits de la mer locaux via les restaurants

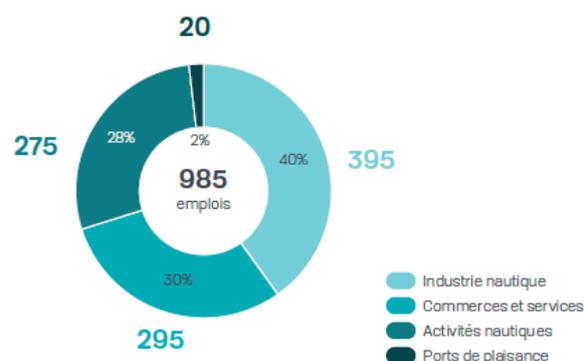
Renforcer la notoriété des espèces locales et pêchées/élevées durablement

## NAUTISME

Troisième domaine de l'économie maritime locale, la filière du nautisme comptabilise 1 100 emplois (12 % de l'emploi maritime du territoire) et ... entreprises. Elle est structurée autour de quatre secteurs : les industries nautiques, les commerces et services, les ports de plaisance et les activités nautiques. L'analyse du tissu d'entreprises fait apparaître une filière uniquement composée de TPE et PME (8 % des établissements ont plus de 10 salariés).

La répartition des emplois entre les quatre composantes du nautisme est assez hétérogène : les industries nautiques portent plus d'un tiers du domaine avec 40 % des emplois, suivi du commerce et des services nautiques (30 %), des activités nautiques (28 %) et des ports de plaisances (2 %).

EMPLOIS DU NAUTISME PAR DOMAINE



Les chantiers cornouaillais sont pour la plupart des PME positionnées sur des marchés de niche : voiliers marins, sportifs, de croisière, adaptés aux navigations locales... Ils représentent près de 400 emplois sur le territoire cornouaillais. CDK à Port-la-Forêt (La Forêt- Fouesnant) emploie une cinquantaine de personnes. Spécialisée dans la course au large, l'entreprise est l'un des leaders mondiaux dans la construction de pièces prototypes et de bateaux de compétition de grande taille. Pogo Structure à Combrit (près de 50 emplois) est connue pour les Pogo, série de voiliers pour la croisière ou la course au large. IBD Marine (Trégunc) est un chantier créé en 2005 qui emploie une quinzaine de personnes. Il est spécialisé dans la construction de dayboats et navires de croisière rapides et échouables.

Avec près de 300 emplois, les commerces et services (loueurs de bateaux, revendeurs de matériel et équipement...) représentent un tiers des emplois de la filière. La pratique nautique en Cornouaille est très développée et les activités sont nombreuses (voile, kayak, surf...). Pour répondre à une forte demande, l'appareil commercial est très développé et composé, pour beaucoup, de petits magasins spécialisés répartis sur l'ensemble du territoire.

### Un pôle de formation reconnu - INB et l'association des Glénan

De nombreuses formations sont adaptées pour travailler dans la filière nautique. Elles préparent aux métiers de maintenance nautique, sellerie, mécanique marine, charpente marine, métiers de technico-commercial... Elles sont dispensées par l'INB (Institut nautique de Bretagne) à Concarneau, dans les lycées professionnels du Guilvinec, de Concarneau et de Plouhinec, au CEFCM (Centre européen de formation continue maritime). La Cornouaille est le seul territoire de Bretagne disposant d'établissements (INB, Nautisme en Bretagne et l'École des Chefs de bases nautiques des Glénan) qui dispensent la formation BPJEPS activités nautiques voile, principal diplôme pour encadrer à l'année dans les centres nautiques.

La Cornouaille, et plus largement la Bretagne sud, représente le premier pôle de course au large européen dans lequel se côtoient un grand nombre d'acteurs : bureaux d'études, concepteurs, accastillage, instrumentation ainsi que des équipes de course. La Cornouaille y joue un rôle majeur et abrite des savoir-faire de haute technologie, des entreprises de pointe ainsi que le Pôle France de Port-la-Forêt.

Ce dernier accueille la formation en course au large et a fait émerger plusieurs grands marins, vainqueurs des grandes courses : Michel Desjoyeaux, Vincent Riou, François Gabart, Armel Le Cléach, vainqueurs des 5 dernières éditions du Vendée Globe (course autour du monde sans escale et sans assistance).

La course au large mobilise une activité de construction (CDK Technologies, Pogo Structures, Mer Concept) où la dimension recherche et développement est très forte, à la recherche de la performance et de la fiabilité. Leaders sur la construction de navires à forte valeur ajoutée, les chantiers navals sont, entre autres, concepteurs d'Ultime (Maxi Banque Populaire IX), d'IMOCA (voiliers qui courent le Vendée Globe), de MOD 70 et d'autres grands multicoques. Cette activité de construction s'appuie sur un réseau de sous-traitants qui interviennent dans le processus de production (usinage de pièces métalliques, câbles, électronique...).

Les entreprises de la course au large bénéficient de l'appui d'Eurolarge Innovation, cluster qui couvre l'ensemble de la Bretagne sud rebaptisée Sailing Valley, filière d'excellence. Pilotée depuis Lorient, c'est une interface entre les PME de la course au large et les donneurs d'ordre industriels, les laboratoires de recherche bretons, qui facilite les projets d'innovation, de diversification (grande plaisance...) des entreprises de la course au large. Cette filière véhicule ainsi une image d'excellence du territoire (innovation technologique, performance...) et rayonne à l'international.

A noter que les entreprises se diversifient en opérant des transferts de technologies vers différents secteurs notamment à travers les bio composites. (EMR, vers l'aéronautique et aérospatiale).

En ce qui concerne la plaisance, le territoire compte plusieurs sites emblématiques et très fréquentés en terme de plaisance : le bassin de l'Odet et des Glénans, le raz de sein, lieux attractifs et concourant au tourisme du territoire.

### Les ports de plaisance

Le syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille est l'autorité portuaire de **7 ports de Cornouaille**, situés sur 3 bassins de navigation distincts : en baie de Douarnenez, en baie d'Audierne et dans le bassin de Glénan - Odet maritime. On y retrouve **trois ports structurants** (Audierne, Loctudy



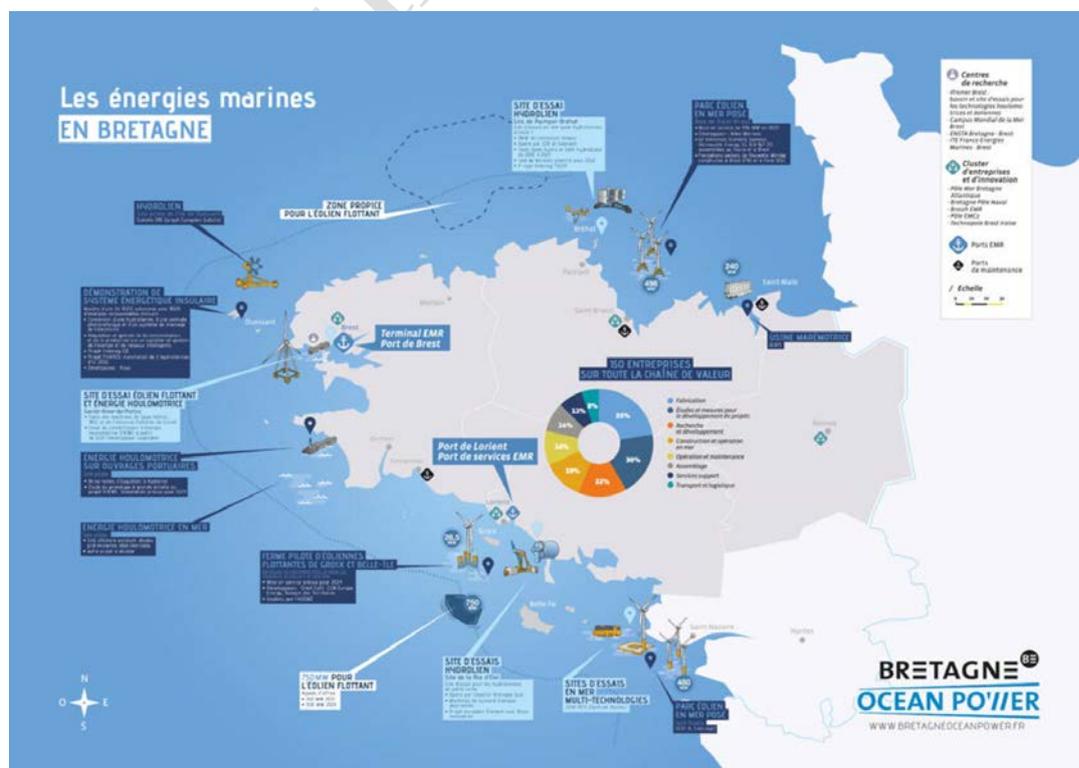
et Concarneau) représentant près de 65 % de la capacité d'accueil totale du Syndicat mixte (3 200 places)  
 Les ports du Syndicat mixte concentrent plus de 15 % des places finistériennes.

Retombées économiques dans les ports de plaisance : emplois et 701 millions d'euros de CA (2013 - nautisme en Finistère) - emplois directs et indirects ; entretien de la flotte, réparation et vente de bateaux, fréquentation en escale générale des retombées économiques localement (frais de bouche...)  
 Valorisation des déchets issus du démantèlement des bateaux  
 Flotte vieillissante  
 Vieillesse des pratiquants  
 Amélioration de la qualité environnementale des ports  
 Renouvellement des générations de plaisanciers  
 Mutualisation entre entreprises - création d'un cluster maritime intégrant les entreprises pêche et nautisme...

**ENJEUX**

Maintien en état des aménagements, infrastructures portuaires et mouillages existants en fonction des besoins et pratiques identifiées par bassin de navigation (charte de navigation cf. Silvaodet)  
 Accessibilité aux pratiques du nautisme pour le grand public et nouveaux usagers, facteur de sensibilisation à la mer, ses enjeux et ses métiers  
 Réponse au manque de place dans les ports - contexte de ralentissement de la demande - a venir projets de développement des capacités ?  
 Accessibilité au nautisme  
 Devenir des aménagements portuaires (mouillage...projets du PNMI ?)  
 Optimiser l'entretien des ouvrages et équipement  
 Réduire l'impact environnemental : amélioration de la qualité environnementale des ports (nettoyage des zones de carénage, utilisation de matériaux durables)  
 Prise en compte de l'ensemble des usages  
 Proposer un accueil adapté pour les vieux gréements comme outil d'attractivité touristique : places spécifiques à Audierne et Lesconil et tarif adapté  
 Développer l'interface ville port  
 Gestion dynamique et transparente des places (stratégie SMPPPC)  
 Gestion des conflits d'usage potentiels avec les autres activités littorales  
 Continuité démarche port propre

**ENERGIES MARINES RENOUVELABLES**



Concernant le territoire, la Cornouaille dispose d'un potentiel énergétique important sur sa frange littorale. Si des études ont pu être menées ces dernières années, le territoire ne dispose pas à ce jour d'installations d'EMR recensées. Les servitudes maritimes associées aux critères techniques des technologies actuelles ne permettent pas d'envisager à court terme le recensement d'installations.

La bathymétrie et l'état de mer pouvant être violent en mer d'Iroise, les industriels doivent consolider leurs techniques avant de pouvoir les implanter au-delà des côtes cornouaillaises.

Cependant, la rudesse de ces conditions maritimes peut être un atout pour la validation de prototypage sur des fermes-pilotes de quelques unités.

### A COMPLETER

#### Enjeux

Visibilité pour la filière industrielle et pour les acteurs de la mer afin de faciliter les investissements

Cohabitation avec les activités préexistantes (pêche maritime professionnelle)

Acquisition et diffusion des connaissances scientifiques sur les technologies et retours d'expériences sur l'existant

## Analyse AFOM

L'analyse AFOM porte sur les liens et complémentarités entre l'ensemble des filières de l'économie bleue et le territoire tels qu'ils se présentent aujourd'hui avec leurs forces et leurs faiblesses, mais aussi tels qu'ils pourraient évoluer au regard des opportunités et des menaces. L'analyse devra notamment évoquer la place des filières pêche et aquaculture dans l'écosystème local et les complémentarités entre ces filières et les autres activités maritimes du territoire.

	ECONOMIE CIRCULAIRE
<b>ATOUTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évolution des mentalités - prise de conscience des professionnels sur les nécessités de mise en place d'actions</li> <li>Initiatives existantes sur le territoire</li> <li>Démarche « Territoire économe en ressources » - CCA</li> <li>Pôles et structures R&amp;D proposant d'innovantes sources d'inspiration</li> <li>Diversité des acteurs économiques du territoire</li> <li>Tissu associatif engagé sur cette thématique</li> </ul>
<b>FAIBLESSES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des filières de recyclage et de valorisation des produits peu connues</li> <li>Absence de filière de recyclage sur le territoire</li> <li>Faible connexions entre acteurs</li> <li>Connaissance scientifique insuffisante</li> <li>Peu d'équipements sur le port adapté au tri sélectif</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financements existants</li> <li>Obligation réglementaire de recyclage des filets de pêche en 2025 (loi AGECE)</li> <li>Existence de nombreuses initiatives (dont projet DLAL FEAMP) au niveau de la Bretagne et ailleurs</li> <li>Collaboration interportuaire régionale (GIE ports de pêche de Bretagne) existante</li> <li>Nouveaux débouchés pour les filières émergentes</li> <li>Initiative de collecte des déchets coquilliers par le CRC BS (non présente en Cornouaille)</li> <li>Priorité du CRTE ouest-Cornouaille-Odet (gestion des déchets)</li> </ul>
<b>MENACES</b>	

VALORISATION DES RESSOURCES MARITIMES LOCALES	
<b>ATOUTS</b>	<p>Quantité, diversité, qualité et fraîcheur des produits Ecosystème majeur d'accompagnement à la transformation cornouaillaise Acteurs dynamiques engagés dans une meilleure valorisation de leurs productions (conchyliculteurs) Présence d'un tissu dense d'entreprises de transformation Façade maritime vaste, riche d'activités diversifiées avec un patrimoine maritime préservé et valorisé Espèces emblématiques à forte valeur ajoutée et /ou à forte renommée Main d'œuvre qualifiée, savoir-faire maritime locaux Existence d'équipements de découverte touristiques dédiées aux filières de la pêche et aquaculture Potentiel de diversification réel (activités conchylicoles) Infrastructures portuaires importantes et modernisées Existence d'une stratégie d'attractivité Quimper Cornouaille et Destination Cornouaille axée sur l'identité maritime Réseau dense d'acteurs de l'innovation Initiatives locales de vente en circuit court et / ou visant la consommation de produits locaux voir peu consommés Structuration des filières Outil de traçabilité assurant l'origine des produits Forts potentiels naturels (ex: vent et houle pour les EMR)</p>
<b>FAIBLESSES</b>	<p>Des ressources endogènes peu valorisées (tellines, huîtres, moules...) Baisse des apports et volumes sous criées Baisse du nombre de mareyeurs (concentration des entreprises) Emplacement ultra-périphérique de la Cornouaille, logistique Consommation de produits de la mer locaux dans la restauration collective peu développée Obligation de recours à des outils de purification pour la commercialisation des coquillages Conflits d'usage Interface ville- port peu développée <b>Baisse de rentabilité des entreprises</b></p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<p>Emergence de démarche de labellisation, de marque territoriale (label marque par Breizhmer, label locaux (huîtres)) Restauration, vecteur de la valorisation des productions locales Nouvelles attentes du consommateur : produits locaux, sains, moins polluants Elaboration de plusieurs PAT sur le territoire Marché des algues avec des potentiels Activité touristique forte : augmentation de la cible potentielle sur les activités bleues sur le territoire Pratiques historiques informelles des circuits courts (par interconnaissance dans les sociétés côtières) Volonté de la région Bretagne de favoriser la consommation de poissons locaux dans les cantines Loi Egalim Existence de plateformes web pour la vente en circuit court de produits locaux (mangeons-local.bzh, monplanbio...) Multiplicité des outils de communication</p>
<b>MENACES</b>	<p>Fragilisation du tissu de mareyage avec la baisse des apports et d'une concurrence renforcée avec les acheteurs sous criées (GMS, poissonnier) Logistique Crise sanitaire - fragilisation de la filière Diminution de la ressource Risques écologiques et sanitaires Changement climatique et arrivée de nouvelles espèces/ressources Manque de différenciation avec les produits des autres territoires, régions, pays</p>

Attractivité des métiers	
<b>ATOUTS</b>	<p>Diversité et richesse des métiers liés au maritime Métiers de passion avec une forte identité Diversité d'employeurs potentiels et d'entreprises reconnues pourvoyeuses d'emplois Présence de structures touristiques reconnues, d'événements valorisant les métiers de la pêche et de l'aquaculture Instituts et centres de formation avec des expertises reconnues Nombreux projets et initiatives de promotion des métiers PE et structures d'insertion avec une bonne connaissance des enjeux maritimes Existence de structures (et outils) d'accompagnement à l'installation (pêche et aquaculture) Structuration des professionnels en inter-profession</p>
<b>FAIBLESSES</b>	<p>Des formations et métiers, peu ou mal connus stigmatisation des professionnels des secteurs primaires Diversité des potentialités de recrutements peu visibles Pénurie de main d'œuvre Passerelles entre les formations et métiers maritimes peu valorisées et peu envisagées Pénibilité du travail pour des salaires parfois faibles Investissement lourd, financement public contraint Flottille vieillissante, outil de travail peu attractif et peu adapté aux attentes de la nouvelle génération Existence de structures de formation et de recrutements peu informées sur les métiers du maritime Multitude d'acteurs en lien avec l'accompagnement des métiers, dispersés sur le territoire Capacité des acteurs à communiquer sur leurs métiers</p>
<b>OPPORTUNITES</b>	<p>Arrivée d'un « référent apprentissage » au CEFCM Attractivité croissante des métiers authentiques, proche de la nature et en lien avec la transition écologique/énergétique Développement d'outils à l'échelle régionale pour la filière pêche autour de Breizhmer Campagnes de communication, promotion des métiers ciblées vers les plus jeunes Essor du tourisme « industriel » Multitude de projets innovants, reflets des opportunités offertes par l'économie bleue Diversité de nouveaux métiers offrant de nouveaux débouchés Nouveaux outils numériques (réseaux sociaux) Innovation, modernisation des outils de travail Acculturation des élus sur les enjeux maritimes et les filières de l'économie bleue</p>
<b>MENACES</b>	<p>Vieillesse des marins pêcheurs sans renouvellement générationnel Difficulté d'implantation de nouvelles activités de production : durcissement de la législation (zéro artificialisation...) Poids des lobbies environnementaux contre les métiers de la pêche Disparition des savoir-faire et des entreprises par manque de repreneurs Arrêt des activités faute de rentabilité en cas de hausse du coût de l'énergie</p>

EDUCATION DE LA MER				
FAIBLESSES	ATOUTS	<p>Pêche = marqueur identitaire – socio-économique et culturel Structures touristiques dédiées (Haliotika, musée de la pêche) Ecosystème riche de structures/ associations engagées dans la transmission Essor du tourisme industriel Une Cornouaille riche d'hébergements collectifs Identité territoriale maritime forte et ancrée Ecosystème dynamique à CCA, reflet d'un parti pris associatif et entrepreneurial inter filière Une stratégie d'attractivité et de la Destination Quimper Cornouaille portées politiquement et axées sur le maritime Existence d'Aires Marine éducatives Multitude d'actions et d'événements promotionnels à l'attention du grand public Diversité des acteurs du maritime Développement d'un nautisme "patrimonial" et transmission des connaissances et savoir-faire historiques Construction de parcours touristiques transversaux aux différentes filières (nautisme, musées etc..)</p>	OPPORTUNITES	<p>Changement des attentes sociétales Mise en place de nouvelles aires marines éducatives Exploiter le potentiel des clubs d'activités nautiques pour sensibiliser et éduquer aux milieux marins (environnement, économie, patrimoine...) Structuration et promotion d'une offre grand public en lien avec la mer Les acteurs du tourisme : relais de promotion de la vision maritime, des ressources locales (pêche et aquaculture) et de ces enjeux (en: « la mer par excellence ») Stratégie de la Destination touristique avec un volet portant sur le nautisme Communication sur les actions vertueuses mises en place par les pêcheurs et aquaculteurs (programme de sélectivité des engins, économie circulaire...) « Pass classes de mer » de la région Bretagne Volet maritime du plan de relance « France vue sur mer » Initiatives de formation à la culture marine à l'attention des enseignants (Plan d'éducation à la mer) Dispositif régional de financement de tourisme social et solidaire</p>
		<p>Peu de visibilité des métiers du maritime dans son ensemble Stigmatisation des professionnels des secteurs primaires, perçus comme destructeur et secteur en crise Manque de concertation/de dialogue entre les acteurs du maritime, toutes filières confondues Promotion des métiers de la mer auprès du grand public peu visible Classes de mer difficiles à mettre en œuvre (financement, responsabilités, lourdeurs) Image controversée du secteur de la pêche impactant la consommation des produits de la mer</p>	MENACES	<p>Croissance des conflits d'usages et d'accès au littoral Réchauffement climatique et érosion du trait de côte impactant directement les activités Multiplicité des activités et des usages sur le littoral</p>

Atelier 4 - 14h15 - 15h45				
PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN ET DU LITTORAL				
FAIBLESSES	ATOUTS	<p>4 SAGE maillant le territoire Tissu associatif riche Des dispositifs de cadrage réglementaire, de reconquête de la qualité de l'eau, des milieux et de gestion concertée Forte biodiversité marine - production abondante et de qualité Partenariats/collaborations scientifiques - professionnels nombreux Initiatives des professionnels en faveur de la préservation de l'environnement Dispositifs de suivi de la qualité de l'eau performant Acteurs engagés (socio-professionnels, association) pour la reconquête de la qualité de l'eau et représentés dans les instances décisionnelles Réseau d'assainissement en bon état dans certaines zones Existence de programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement marin pour les professionnels des activités maritimes Label « ports propres » acquis pour certains ports</p>	OPPORTUNITES	<p>Mise en œuvre des dispositifs réglementaires encadrant la préservation et la reconquête de l'environnement marin (DSF, DCSMM...) Création de la commission littorale inter-SAGE Ouest-Cornouaille, Odet, Sud-Cornouaille Évolution des mentalités Renforcement des comportements responsables et volonté de s'engager dans la transition énergétique et écologique (Kairos, Piriou...) Investissements dans les zones portuaires (CCI – SMPPPC) visant une meilleure gestion de la qualité d'eau Initiatives locales de navires modernes (ex : Blue Wave) Réflexions engagées par les SAGE sur les problématiques d'envasement/ ensablement</p>
		<p>Pression croissante sur la qualité de l'eau (pollutions potentielles) Forte dégradation de la biodiversité Sensibilisation des usagers et des professionnels à ces enjeux parfois insuffisant Acquisition de données et d'observations sur les espèces et les milieux à poursuivre et intensifier Approche environnementale sanctuarisée Forte dépendance énergétique de la pêche Multitude d'activités littorale vs peu de foncier disponible Effets négatifs du développement des activités : ancrage, antifouling... Érosion du trait de côte et submersion marine Difficulté à sensibiliser les élus Difficulté de gouvernance sur ces thématiques-là/inertie des outils</p>	MENACES	<p>Dégradation de la qualité de l'eau Vétusté des réseaux d'assainissement Réchauffement climatique Pressions anthropiques grandissantes Pollutions d'origine terrestre et/ou marine Vulnérabilité du territoire littoral vis-à-vis du changement climatique (érosion, montée des eaux) Augmentation des usages en zones littorales Intérêts économiques forts, notamment sur certaines ressources naturelles Forte affluence touristique sur certains sites littoraux en été Envasement (ria de Pont l'Abbé) et ensablement (estuaires de l'Aven)</p>

**GOVERNANCE des TERRITOIRES MARITIMES ET PLANNIFICATION SPATIALE DE LA ZONE COTIERE**

<b>ATOUTS</b>	<p>Présence de l'ensemble des acteurs de la filière des produits de la mer alimentaire</p> <p>Grand nombre d'outils de planification (SCOT, Natura 2000, DSF, SRADET...) et de stratégies structurante à l'échelle de la Cornouaille et des EPCI</p> <p>6 ports structurants bénéficiant d'outils et services de qualité</p> <p>4 SAGE et dialogue intégré à l'échelle des bassins versants</p> <p>Riche expérience dans la coordination de projets et dispositifs stratégiques de territoire (GIZC, contrat de partenariat, DLAL FEAMP, Axe 4 FEP...)</p> <p>Mise en place d'une CML dans le cadre du DLAL FEAMP, véritable lieu d'échange et de concertation entre acteurs privé/ public</p> <p>Bonne représentativité des acteurs socio-professionnels dans les instances décisionnelles</p> <p>Présence de plusieurs interprofessions et syndicats implantés localement</p> <p>Écosystème de l'innovation avec un ancrage territorial</p> <p>Importants investissements de restructuration, modernisation des zones portuaires dans une optique de maintien de la compétitivité de ces zones d'activités</p> <p>Plan d'actions concernant la gestion d'accès à la mer - CCPBS</p> <p>Etude prospectives des zones portuaires (DLAL FEAMP)</p> <p>Port de Concarneau : écosystème dynamique et riche d'activités, en mode inter filière</p>	<b>OPPORTUNITES</b>	<p>Mise en place d'une nouvelle CML dans le cadre du DLAL FEAMP - diversité des acteurs et partenaires représentative des filières de l'économie bleue cornouaillaise</p> <p>Réseau bretons de GALPA</p> <p>Révision des SCOT Cornouaillais</p> <p>Développer des navires plus durables et plus économe en énergie (GNL, vellic...)</p> <p>Prise en compte des enjeux maritimes dans le SCOT Ouest Cornouaille</p> <p>Formation des décideurs aux enjeux maritimes</p> <p>Prise en compte des enjeux maritime affichés dans certains projets de territoire des EPCI</p> <p>Initiatives de zones de mouillages moins impactantes</p>
<b>FAIBLESSES</b>	<p>Gestion spatiale maritime du ressort des autorités publiques (Etat)</p> <p>Faible prise en compte des besoins liés aux acteurs du maritime dans les documents d'urbanisme (type SCOT...)</p> <p>Faible interconnexion des filières de l'économie bleue</p> <p>Structure professionnelle implantée à l'extérieur du territoire (CRC BS)</p> <p>Multiplicité des instances décisionnelles et des interlocuteurs institutionnels</p> <p>Présence de conflits d'usage entre les différents acteurs du littoral</p> <p>Territoire étendu</p> <p>Approche sectorielle et segmentée des problématiques maritimes - peu ou pas de dialogue entre les filières complémentaires de l'économie bleue</p> <p>Complexité des démarches pour l'accès à des espaces portuaires du fait parfois d'une gestion foncière éclatée entre de nombreux acteurs</p> <p>Présence de nombreux espaces de friches peu valorisés</p>	<b>MENACES</b>	<p>Conflits d'usage existants, renforcés avec l'arrivée potentielle de nouvelles activités (EMR)</p> <p>Changement de destination des infrastructures ou zones d'activités suite à des départs à la retraite</p> <p>Adaptation des zones portuaires à la transition écologique et énergétique et aux besoins des filières émergentes</p> <p>Pression foncière, résidentielle et touristique sans réserve pour le développement des activités maritimes</p> <p>Vulnérabilité du territoire vis à vis du changement climatique</p> <p>Désengagement des services de l'état sur certaines prérogatives</p> <p>Opacité des documents de planification avec un manque de transversalité entre les acteurs</p> <p>Des politiques publiques contraignantes sans consultation des acteurs territoriaux</p>

## 2. Définition des enjeux

*Synthèse des enjeux afin de faire ressortir les principales interrogations auxquelles le DLAL pourrait contribuer à apporter des réponses. Ainsi, la définition des enjeux devra prendre en compte les actions déjà menées par les acteurs du territoire et chercher à identifier notamment : les domaines d'action peu ou pas explorés où il convient de combler un manque, les dynamiques d'actions à soutenir et à faire monter en puissance, les domaines d'action à coordonner pour donner de la lisibilité et de l'efficacité.*

### A SYNTHETISER

- Collecte, recyclage/réutilisation des produits et valorisation des coproduits issus des activités maritimes
- Acquisition de connaissances sur les circuits de revalorisation des produits et des flux
- Interconnexion des filières de l'économie bleue - échanges de bonnes pratiques sur les techniques et produits
- Caractérisation des volumes des matières susceptibles d'alimenter une filière de recyclage/ réutilisation
- Maintien des ressources marines
- Logistique mutualisée dans un souci de massification des apports
- Valeur ajoutée des productions locales en vue d'assurer la pérennité des entreprises maritimes sur le territoire
- Visibilité de l'expertise existante sur le territoire afin de sensibiliser les futurs entrepreneurs
- Interconnaissance des filières pour valorisation optimale des produits et des savoir-faire
- La restauration et le tourisme, vecteurs de valorisation des ressources maritimes locales
- Consommation des produits de la mer locale dans la restauration collective
- Diversification des pratiques et des espèces pêchées
- Valorisation des produits issus de la transformés
- Connaissance et perception du milieu maritime et de ses enjeux dès le plus jeune âge
- Visibilité des transversalités locales et partenariales des différents structures et acteurs de la filière maritime
- Le tourisme et les activités de loisir locale, levier pour l'éducation à la mer

- Appropriation des enjeux maritimes en lien avec les nouvelles activités littorales et outils numériques
- Patrimoine maritime vivant
- Qualité de l'eau et sensibilisation aux interactions avec le bassin versant : renforcement du lien terre-mer
- Education à la protection de l'écosystème maritime (tous public)
- Maintien du capital patrimonial des espaces marins et littoraux
- Anticipation des effets du réchauffement climatique en vue du maintien des activités
- Innovation en lien avec les transitions (énergétique - écologique)
- Acquisition et partage de connaissances sur le milieu marin et les pressions exercées
- Intensification des collaborations scientifiques/ organisation professionnels/associations
- Evolution des prérogatives de la CML - lieu d'échange, de concertation sur les enjeux stratégiques maritimes de la Cornouaille - levier d'inspiration et d'innovation
- Implication des collectivités sur les thématiques maritimes
- Décloisonnement et interconnexion des filières de l'économie bleue et des acteurs des autres filières : alimentaire, tourisme, artistique
- Interface ville-port
- Bonne cohabitation des activités - Acceptabilité des nouveaux usages et pratiques
- Stratégies de planification du territoire tenant compte de l'ensemble des acteurs et parties prenantes dont les acteurs du maritime
- Capacité (foncière, immobilière) et réactivité, pour l'accueil et le développement des entreprises en lien avec les filières de l'économie bleue

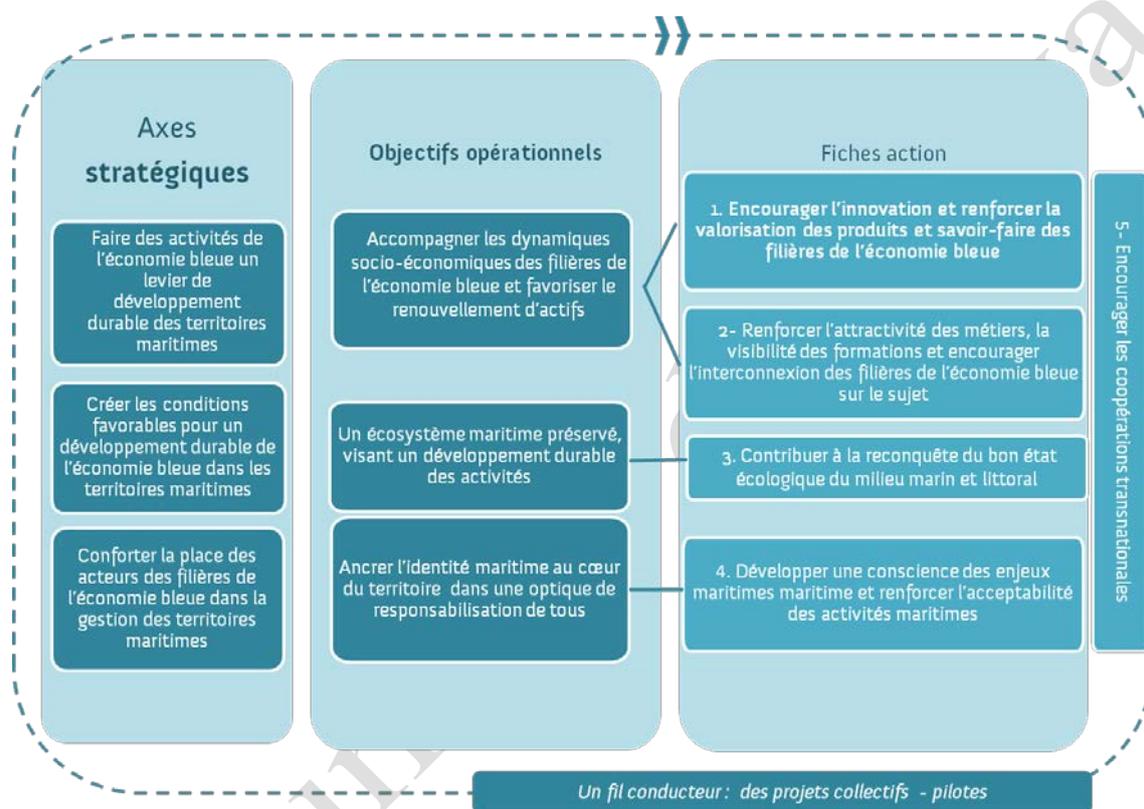
### 3. Description de la stratégie de développement local

La description des objectifs opérationnels précisera leurs articulations avec les objectifs de la politique commune des pêches ainsi que les stratégies de développement local existantes.

La stratégie de développement local, déclinée en fiches-actions, devra prévoir un volet Coopération dont la dotation minimum sera de 5% de la maquette totale allouée au GALPA. Une fiche-action spécifique devra lui être consacrée.

L'animation et la gestion des démarches DLAL feront également l'objet d'une fiche-action spécifique, dans laquelle leurs modalités propres seront déclinées. Pour rappel, le montant dédié à l'animation territoriale n'excèdera pas 25% du montant total de la contribution publique à la stratégie du GALPA.

- Synthèse sous la forme d'un arbre logique



#### La stratégie DLAL FEAMPA du GALPA Cornouaille :

Au vue des axes stratégiques et objectifs opérationnels du cadre régional, le Pays de Cornouaille propose de prioriser sa stratégie sur trois objectifs opérationnels. Ceux-ci s'inscrivent en cohérence avec les programmes stratégiques maritimes supra (Document de Stratégie de façade, la SRML de la Bretagne, le SRADET, Breizh Cop), le contrat de relance de transition écologique Ouest-Cornouaille-Odet (CRTE) et celui porté par le territoire de Concarneau, les différents projets de territoires portés par les EPCI de la Cornouaille en cours.

#### La Cornouaille, un territoire maritime résilient engagé dans les transitions

1. Accompagner les dynamiques socio-économiques des filières de l'économie bleue et favoriser le renouvellement d'actifs
2. Un écosystème maritime préservé, permettant un développement durable des activités
3. Ancrer l'identité maritime au cœur du territoire dans une optique de responsabilisation de tous

Cette stratégie repose sur plusieurs objectifs majeurs : accompagner les filières halieutiques dans les transitions (écologiques, énergétique, numérique et alimentaires) et les aider à faire face au changement climatique,

maintenir et développer l'emploi des filières se traduisant par un appui au recrutement, à la formation et l'insertion, permettre l'installation ou le développement des activités économiques.

Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture constituent des filières socles du territoire. Ainsi, ils resteront au cœur de ce dispositif. Une recherche d'interconnexions fortes avec les autres filières de l'économie bleue constituera un second enjeu majeur dans cette stratégie locale.

Comme dans le dispositif précédent, la dimension collective, pilote/expérimentale des projets sera fortement encouragée pour l'ensemble des projets soutenus.

Les 3 axes stratégiques régionaux se déclinent en 3 objectifs opérationnels et 5 fiches action présentés ci-après dont le contenu détaillé figure à l'annexe 2.

## Problématique des différentes fiches action de la stratégie

### 1. Accompagner les dynamiques socio-économiques des filières de l'économie bleue et favoriser le renouvellement d'actifs

Dans un contexte de transition écologique, énergétique et numérique, les filières de l'économie bleue font face à de profondes mutations (en terme d'outils, de compétences et formations). La crise sanitaire et le changement climatique impactent également directement la productivité et la rentabilité des entreprises pouvant remettre en question leur viabilité.

Par conséquent, il s'agira d'accompagner la résilience socio-économique des filières de l'économie bleue de la Cornouaille afin de développer une économie productive innovante, concurrentielle et intégrée au territoire. Une meilleure valorisation des ressources marines exploitées, une mise en valeur renforcée des savoir-faire et des expertises présentes sur le territoire ainsi qu'une diversification des activités (revenus) pourront concourir à y répondre. Des initiatives et idées d'action existent sur le territoire : promouvoir l'achat, la consommation et l'approvisionnement en produits de la mer locaux, la mise en œuvre de démarches d'économie circulaire autour des co-produits, la création d'IGP pour certaines espèces ciblées...

Fort d'un réseau dense d'acteurs de la recherche et de R&D comprenant des entreprises novatrices en terme de biotechnologies marines, le recours à l'innovation constitue un vecteur fondamental d'une économie bleue durable, levier de développement pour la création de nouvelles technologies ou produits à haute valeur ajoutée. L'interconnexion des filières accompagnera l'émergence de ces nouvelles opportunités.

Le maintien, la pérennité et le développement des activités maritimes repose également sur la présence d'emplois attractifs et durables. Or, les entreprises du maritime souffrent d'une baisse de recrutement dans les formations, d'un manque de personnels qualifiés. Afin de pallier à ces difficultés, des actions devront être mises en œuvre rendant visible les potentialités d'emplois offertes sur le territoire.

#### Fiche action 1 - Encourager l'innovation et renforcer la valorisation des produits et savoir-faire des filières de l'économie bleue

Première place de pêche fraîche française, la Cornouaille génère une abondante diversité de produits locaux (poissons, crustacés, algues...) reconnus pour leurs fraîcheurs et leurs qualités auxquels est associé un écosystème dense et riche d'entreprises de transformation et de commercialisation. Bien qu'en nombre limité, les entreprises aquacoles - dynamiques et innovantes - sont également pourvoyeuses de ressources marines de grande qualité.

Or, la crise sanitaire, la diminution des débarquements et la concentration des entreprises de transformation, le réchauffement climatique, les transitions (écologique, énergétique, numérique et alimentaire) impactent directement la productivité du territoire, sa compétitivité et ses capacités de résilience.

Ces constats conduisent les acteurs de la filière alimentaire des produits de la mer à s'interroger sur la durabilité de leurs modes de production, la valorisation de leur produits, leurs besoins en terme de diversification dans une recherche croissante d'augmentation de valeur ajoutée.

De nouveaux débouchés économiques, circuits de commercialisation et de valorisation doivent être identifiés et mis en place (nouvelles productions alimentaires ou non à haute valeur ajoutée (cosmétique, thérapeutique, agricole...), augmentation de la valorisation des espèces pêchées/cultivées/transformées, mise en place de filières de réutilisation/recyclage des ressources...). Ces ressorts économiques veilleront à répondre aux nouvelles

attentes des consommateurs ainsi qu'aux enjeux en lien avec les transitions (écologique et énergétique). En effet, le recours à des produits sains, tracés, locaux, de saison et accessibles à tous tend à se globaliser.

Le développement de circuits courts tant vers les consommateurs que vers la restauration collective peut constituer une voie de diversification, d'innovation pour les entreprises. L'approvisionnement en produits locaux et de saison de la restauration collective répond à une attente forte des politiques publiques<sup>26</sup>. Dans un contexte de résilience alimentaire, la région Bretagne et l'Etat<sup>27</sup> souhaitent faciliter ces modes d'approvisionnement incitant fortement les collectivités à initier/renforcer durablement ces démarches. Ce mode de commercialisation poursuit plusieurs intérêts: accroître les revenus des entreprises, augmenter la notoriété de la filière et communiquer sur les savoir-faire. Il rend visible la diversité des ressources halieutiques, éduque à la saisonnalité et sensibilise au « manger local ». Il concourt également à la réduction de l'empreinte carbone liée au transport des produits alimentaires.

Ainsi, des actions pourront être accompagnées dans un objectif d'augmentation de la sensibilisation des consommateurs aux espèces marines locales. Elles s'appuieront sur les initiatives locales existantes<sup>28</sup> ou conduites sur d'autres territoires, véritables sources d'inspiration. Celles-ci devront être menées en étroite collaboration avec les filières agricoles dans le cadre des démarches existantes, telles que les PAT des EPCI du territoire ou du département. Une articulation et une complémentarité des initiatives devront être trouvées. De même, des démarches de valorisation conduites en collaboration avec les restaurateurs et les structures touristiques à l'attention du grand public doivent pouvoir venir émerger.

En résumé, à cette promotion du « bien manger local » doivent être associés : l'ensemble des professionnels de la filière pêche-aquaculture et les acteurs de la restauration et du tourisme, vecteurs majeurs de découverte et de valorisation des ressources maritimes.

Au-delà des circuits courts, une part importante des produits débarqués/élevés ou transformés est destinée à l'export. La position ultra-périphérique du territoire contraint fortement les flux de commercialisation. Dans un souci de fluidification d'approvisionnement et de valorisation des produits de la mer en dehors du territoire, des expérimentations menées conjointement avec les acteurs du monde agricole pourront être expérimentées.

En terme de valorisation conduite par les professionnels, la création de marque territoriale ou IGP d'espèces ciblées certifiant leur qualité, leur origine géographique ou leur mode de production durable dans une optique de différenciation et de valeur ajoutée des produits pourra être accompagnée.

L'arrivée massive sur nos côtes du poulpe en 2021 a incité les professionnels du secteur primaire à s'interroger sur leurs capacités de réactivité et de résilience lors de l'arrivée de nouvelles espèces, événements surement amenés à se multiplier du fait de l'impact du réchauffement climatique. L'acquisition de données/observations, la mise en place de projets recherche/professionnels devraient permettre de proposer des solutions, des idées afin d'y répondre et conduire à de nouveaux projets qu'ils pourront être accompagnés.

De même, l'innovation pourrait porter sur les modes de production à la pêche (enjeu énergétique), les modes de conditionnements et de préparation des produits.

Cette politique d'innovation et de la diversification doit pouvoir bénéficier de l'expertise des organismes bretons et cornouaillais de recherche et d'innovation (Afría, MNHN, CEA Tech...) faisant converger la valorisation des savoir-faire et les potentiels de l'écosystème R&D cornouaillais et breton. La dynamique DLAL FEAMPA couplée à la dynamique de mise en réseau portée à travers l'Allys devraient concourir à l'émergence de projets partenariales et innovants.

De même, le recours à des démarches d'économie circulaire toutes ressources confondues (déchets, co-produit, engins...) pourra être accompagné. Les initiatives - encore rares- existant sur le territoire seront mises en avant afin d'être encouragées.

Enfin, au-delà de la valorisation de ses ressources, la dynamique économique d'un territoire et son attractivité reposent également sur sa capacité à attirer de nouvelles entreprises, de nouvelles expertises. Fort d'un écosystème dense d'acteurs de l'innovation, le territoire souffre d'un manque de visibilité de ce potentiel existant qu'il s'agira de pallier.

---

<sup>26</sup> Loi EGALIM et loi 3DS

<sup>27</sup> Loi 3 EDS [https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/09.02.2022\\_DP\\_Loi3DS.pdf](https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/09.02.2022_DP_Loi3DS.pdf)

<sup>28</sup> Terre de pêche, projet ma carte à la pêche, le projet de promotion des poissons de ligne porté par l'association des ligneurs de la pointe de Bretagne, ventes directes effectuées par certains armements ou sur des étals (ex : hall de vente de Trévignon)

*Cette fiche action contribue à la mise en œuvre de la thématique « valorisation des ressources maritimes locales » de la stratégie régionale. avec l'enjeu affiché dans le cadre du CRTE Ouest Cornouaille Odet - thématique Transition économique : « permettre l'insertion de tous dans une perspective de pleine emploi » et en lien avec le plan d'action « maintenir les compétences et les ressources de formation dans le domaine de la pêche de la conchyliculture de la construction navale et du nautisme ».*

## Fiche action 2 - Renforcer l'attractivité des métiers, la visibilité des formations en encourageant l'interconnexion des filières de l'économie bleue sur ce sujet

Comme de nombreux secteurs et territoires, les filières de l'économie bleue souffrent d'un manque de main d'œuvre qualifiée et font face à de réelles difficultés de recrutement dans les formations associées.

Depuis de nombreuses années, des initiatives sont menées localement, en complément des actions conduites au niveau national et régional, par les professionnels des secteurs et les centres de formation pour pallier à cette pénurie de main d'œuvre et à ce déficit d'attractivité. L'organisation de la semaine de l'emploi maritime, des rencontres professionnelles/étudiants -jeunes via des visites en entreprises, des interventions au sein des instituts de formation figurent parmi les opérations menées. De même, plusieurs projets initiés dans le cadre du DLAL FEAMP s'inscrivent dans cette dynamique : le projet attractivité du métier de marin pêcheur porté par le LPMG, le projet PESKECOM ou encore le projet de captation des poissons de report porté par la fédération des paniers de la mer.

Malgré ces actions de promotions et l'existence d'un écosystème propice au maintien et développement de l'emploi (diversité d'entreprises pourvoyeuses d'emplois, centres et instituts de formation reconnus, structures touristiques dédiées à la promotion des métiers maritimes), les difficultés persistent. Parmi les nombreuses causes avancées peuvent être citées : le déficit d'attractivité des métiers (pénibilité du métier, investissement lourd, salaire peu attractif, nouvelles attentes de la jeune génération), le manque de visibilité des formations associées, des passerelles entre les métiers peu valorisées et peu envisagées et une inadéquation des compétences sur ces secteurs. La méconnaissance de certaines structures accompagnant à la formation et à l'emploi (pôle emploi, CIO..) et des personnels enseignants concernant les métiers maritimes participent également à ces difficultés.

Ainsi, l'attractivité des métiers de la mer en Cornouaille reste un enjeu majeur pour le maintien et la pérennité des activités maritimes. Sensibiliser aux métiers, accroître leur visibilité et celle des formations associées et savoir-faire en synergie avec les autres filières constituent des priorités sur le territoire. Ceci a pour objectif d'améliorer la perception des activités des filières de l'économie bleue tout public confondu et susciter des vocations. Un enjeu fort sera de promouvoir les compétences, les aptitudes et les appétences qui accompagnent ces métiers afin de mettre en avant les passerelles potentielles existantes.

Par conséquent, de nouvelles actions et dynamiques complémentaires à celles entreprises précédemment et menées au niveau régional et national doivent être conduites. Plusieurs publics seront ciblés : la jeune génération, les personnes en reconversion ou insertion sociale, les demandeurs d'emplois, les femmes ainsi que les prescripteurs de la formation.

Les initiatives et outils mis en place par les professionnels et structures d'accompagnement du monde agricole devront être une source d'inspiration en vue d'être adaptés au secteur maritime. A titre d'exemple peuvent être cités : les séminaire école-entreprises <sup>29</sup>et les capsules témoignages des professionnels proposés par l'ANEFA.

Concernant les jeunes, le principal défi est de les sensibiliser aux enjeux maritimes, les inciter à s'orienter vers les métiers de la mer et susciter des vocations dès le plus jeune âge. Il s'agira d'avoir recourt aux médias plébiscités par la jeune génération (réseau sociaux type tik tok, instagram) et de s'appuyer sur les dynamiques locales portées par les partenaires engagés sur cette thématique en Cornouaille (certains pôles emplois, Actif, LPMG, CEFCM...).

Si dans certaines secteurs les femmes sont bien représentées (algoculture par exemple), ce constat n'est pas généralisable à l'ensemble des filières de l'économie bleue. Des structures locales d'accompagnement ciblant ce public existent et pourraient être porteuses de projets sur cette fiche action.

Concernant les personnes en reconversion/insertion sociale, des actions pourront être menées en s'appuyant sur les dynamiques locales portées par les acteurs moteurs en Cornouaille (mission locale, association des Glénan

---

<sup>29</sup> Journée de découvertes des entreprises proposées par les partenaires professionnels aux équipes pédagogiques de collège et de lycée. Elles permettent aux collégiens et lycéens d'avoir une meilleure connaissance de l'environnement économique, de se projeter dans l'avenir et ainsi faciliter les choix d'orientation),

« marine academy », les clubs de voile à travers « la mer est à vous »). De même, les possibilités de mentorat et de tutorat pourront faire partie des sujets interrogés pour permettre l'insertion dans les filières.

La diversité des employeurs et des entreprises reconnues pourvoyeuses d'emploi, la mise en œuvre de projets innovants, l'émergence de nouveaux métiers offrent un potentiel de recrutement important dont il conviendra de renforcer la visibilité afin de susciter intérêt et vocation.

De plus, comme stipulée dans la SRBML et la Breizh COP, les filières de l'économie bleue font face à de profondes mutations en lien notamment au contexte sanitaire et économique, aux perpétuelles évolutions réglementaires et au changement climatique. Ces mutations incitent les métiers et les acteurs à adapter leurs pratiques, à moderniser leurs outils et les obligent à acquérir de nouvelles compétences, à se former continuellement. L'émergence de nouvelles filières s'accompagnent également de nouveaux métiers. La stratégie DLAL veillera à accompagner la formation/l'acquisition de connaissances et d'interconnaissance des professionnels dans un souci de complémentarité et de bonnes pratiques.

*Cette fiche action contribue à la mise en œuvre de la thématique « attractivité des métiers » de la stratégie régionale. Elle est en étroite connexion avec l'enjeu affiché dans le cadre du CRTE Ouest Cornouaille Odet - thématique Transition économique : « permettre l'insertion de tous dans une perspective de pleine emploi » et en lien avec le plan d'action « maintenir les compétences et les ressources de formation dans le domaine de la pêche de la conchyliculture de la construction navale et du nautisme ».*

### Fiche action 3 - Contribuer à la reconquête du bon état écologique du milieu marin et littoral

Les activités primaires halieutiques sont fortement dépendantes des milieux de production. Cette productivité du milieu subit de profondes modifications dues au changement climatique.

Globalement, la qualité des rejets des eaux usées s'est améliorée au cours des trente dernières années (nouvelles générations de stations d'épuration des eaux usées). Les investissements engagés couplés à un travail de suivi de la qualité des eaux pointilleux de la part des SAGE a permis de maintenir une qualité trophique et sanitaire des eaux satisfaisante dans une majorité des zones de production.

Néanmoins, depuis quelques années, ces milieux subissent d'importantes modifications en lien aux fortes pressions subies (anthropiques, climatiques) fragilisant leur fonctionnement et leur productivité. En effet, la pression foncière croissante, l'augmentation des usages en zone littorale, l'impact du changement climatique, la vétusté des réseaux d'assainissement sur certains secteurs, les apports des bassins versant, la sur-fréquentation de certaines zones touristiques en périodes estivales contribuent à sa dégradation. La qualité trophique et sanitaire des eaux - source fondamentale des activités primaires halieutiques- s'en trouve affectée impactant directement les professionnels.

Or, la préservation de la biodiversité, des zones humides rétro littorales et des marais, la lutte contre les pollutions maritimes, l'amélioration de la qualité des masses d'eaux constituent des enjeux majeurs<sup>30</sup>. La Cornouaille n'échappe pas à ce constat.

Conscient de cela depuis de nombreuses années, les SAGE, les aires marines protégées (Natura 2000, PNMI), les acteurs de la recherche conduisent de nombreuses actions en ce sens dans lesquelles les organisations socio-professionnelles sont également engagées **EXEMPLES A CITER**.

Dans le cadre du dispositif DLAL FEAMP 2014-2020, plusieurs projets soutenus s'inscrivaient dans cette démarche et aborder les thématiques suivantes : améliorer la qualité de l'eau et développer de bonnes pratiques pour limiter la population marine et l'érosion de la biodiversité (projet « port partenaire » et PECHESPIR portés par le PNMI, projet CASPER porté par le CRPMEMB), sensibiliser à la protection de l'écosystème maritime au vue de l'impact du changement climatique (projet porté par Under the pole).

Dans la continuité des projets menés précédemment, il s'agira de renforcer l'engagement du territoire dans la préservation de son écosystème littoral et maritime, et dans l'amélioration de la productivité du milieu marin.

Les actions qui seront menées viendront en complémentarité avec celles déjà existantes. Elles pourront concerner :

---

<sup>30</sup> Stratégie de la façade maritime – Document stratégique e de la façade Nord Atlantique - manche ouest

- des actions visant à une meilleure compréhension des causes de dégradation des écosystèmes (au niveau de la qualité des masses d'eau et de la biodiversité) avec une mise en place d'expérimentations/initiatives visant à en atténuer les effets voir les faire disparaître<sup>31</sup>
- des bonnes pratiques ou mesures de gestion et de développement de nouvelles pêcheries ou productions visant une durabilité environnementale, économique et sociale

#### Fiche action 4 - Développer une conscience des enjeux maritimes maritime et renforcer l'acceptabilité des activités maritimes

L'éducation à la mer constitue un vecteur essentiel pour une acculturation aux enjeux maritimes du plus grand nombre et à tous les âges de la vie. Elle concourt à la gestion durable d'un territoire, permet à terme de créer une bonne cohabitation des usages via l'acquisition de connaissances. En effet, l'appropriation et la compréhension de l'écosystème maritime et littoral par tous concourent à responsabiliser les acteurs, les inciter à s'impliquer davantage dans la préservation des milieux, à comprendre les atouts apportés par la présence d'activités multiples et complémentaires sur un territoire.

Les actions conduites sur la préservation des écosystèmes marins et littoraux par un riche tissu associatif local, la présence de sites remarquables, l'offre touristique proposée en lien avec les filières de l'économie bleue, la notoriété de certains produits de la mer phare participent à ancrer l'identité maritime cornouaillaise - atout majeur de l'attractivité du territoire - et fédérer ses habitants. Tous les publics sont concernés : jeunes, scolaires, élus professionnels de la mer, population littoral, rétro littoral et des terres...

Or, la gestion durable de l'écosystème maritime à long terme repose sur une prise de conscience de tous les acteurs et un changement de comportement individuel.

Ainsi, dans un contexte renforcé de préservation des milieux, les messages véhiculés et adressés au grand public et aux plus jeunes concernant les usages des activités, leurs impacts, les métiers, les savoir-faire ont un rôle essentiel. Ils renforcent l'acceptabilité des activités, contribuant à véhiculer une image plus positive et réaliste des métiers et pouvant susciter des vocations. La mer peut ainsi être envisagée comme source de richesse et pourvoyeuse d'emplois divers.

Si les acteurs toutes générations confondus sont concernés, la jeune génération -acteurs de demain - constitue la cible prioritaire pour ancrer cette culture maritime. Il s'agit de les accompagner vers la découverte du milieu maritime en leur transmettant dès le plus jeune âge un « bagage maritime ». La découverte du milieu marin, des hommes et femmes qui en vivent et préservent son bon fonctionnement.

L'appropriation des enjeux maritimes passe aussi par la pratique des activités reposant sur un accès à la mer et aux espaces côtiers pour tous. Ainsi, cette acculturation vise également à répondre à un défi important : veiller à maintenir des territoires littoraux résilients, accueillants et accessibles à tous.

#### **A COMPLETER**

*Cette fiche action contribue à la mise en œuvre de la fiche action 2.4 « construction d'une destination : un cadre de vie vecteur d'identification et de différenciation ». Elle est également fortement connectée à la fiche action du programme LEADER du pays de Cornouaille : « expérimenter des démarches innovantes d'accueil touristique » du volet région du contrat de partenariat*

## 4. Le partenariat

### • Processus d'implication des acteurs dans l'élaboration de la candidature

En cohérence avec la programmation précédente, QCD, GALPA Cornouaille pour le DLAL FEAMP, a piloté la candidature en associant les élus, le conseil de développement, les socio-professionnels, les partenaires du territoire impliqués dans les filières de l'économie bleue<sup>32</sup>. Les principaux partenaires associés sont :

- les élus référents maritimes de QCD, Philippe Audurier et Olivier Bellec, président et vice-président de la CML de la programmation précédente et respectivement président de Douarnenez Communauté et Concarneau Cornouaille Agglomération ;

<sup>31</sup> Des actions en ce sens existent notamment au niveau des SAGE.

<sup>32</sup> Décision actée au conseil d'administration de QCD du 11/10/2020

- une équipe technique dédiée : une chargée de mission à 90% de son temps de travail sur la candidature (novembre à avril), l'équipe du pôle ingénierie de projets de territoire (assistante de pôle, chargée de mission LEADER, conseil de développement), la direction et la sollicitation à plusieurs reprises des agents de QCD en charge de la conduite de la Destination Touristique, du cluster lalys, du pôle aménagement et observation du territoire et du SCOT.

- un large panel des acteurs et partenaires du territoires impliqués dans la dernière programmation (CDPMRM29, le CRC BS, le MNHN de Concarneau l'instut Agro Rennes Angers, la technopole Quimper Cornouaille, l'ABAPP..) ou volontaire pour s'impliquer dans rédaction de cette nouvelle stratégie (lycée de Bréhoulou, PNMI, l'OT de Douarnenez, Finistère Mer vent, les SAGE...)  
Schéma

## 2 SCHEMAS

Figurent ci-après les acteurs/partenaires associés mobilisés toute au long de la candidature :

Comité technique - COTECH	
Rôle :	oriente, propose, alimente le contenu de la candidature (diagnostic, stratégie, fiches action, maquette financière ...), contribue à la préparation des grands rendez-vous. De nombreux aller-retour ont été effectués sur le document de la candidature entre QCD et le COTECH. Des entretiens réguliers en bilatéral ont permis d'affiner l'ensemble des données.
Qui ?	Chargés de développement économique des EPCI, représentants CDPMEM29 et CRC BS, ABAPP, membres du conseil de développement, CCIMBO, DDTM, Technopole QC, PNMI, OT de Douarnenez, SAGE, LPMG, MNHN, Institut Rennes Agro, Explore, membres du CDC, Nautisme en Bretagne, Bretagne vivante ... (35 personnes)

Instances de Quimper Cornouaille Développement :	
Rôle :	Orientent la candidature, valident- amendent les propositions du COTECH, arbitrent sur la maquette financière, arrêtent la version définitive de la candidature
Qui ?	Plusieurs instances ont été mobilisées de novembre 2021 à février 2022 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Commission maritime</u> (Pdts : P. Audurier + O. Bellec): élus mobilisés dans la dernière CML et autres élus des EPCI, CD29</li> <li>• <u>Bureau de QCD</u> (Pdt : I. Assih) + élus de QCD (présidents des EPCI) + la direction</li> <li>• <u>CA de QCD</u> (Pdt : I. Assih) - élus des EPCI + autres membres du CA (membres du CDC, chambre consulaires..)</li> </ul>

Ateliers de concertation - ouverts à l'ensemble des partenaires/acteurs du territoire :	
Rôle :	Implication, mobilisation et contribution d'un maximum d'acteurs du territoire dans une optique de co-construction de la stratégie locale en vue de répondre aux besoins des acteurs locaux
Qui ?	55 personnes présentes (en visio) à la réunion de lancement, 50 personnes à l'atelier participatif EPCIs, professionnels et associations potentiellement porteurs de projet, membres de la CML du DLAL FEAMP 2014 2020, membres du CDC, centres de recherche et de formation...(cf. liste des participants en annexes 8 et 9)

Un « appel à candidatures » orienté sur les structures et membres potentiels a été proposé durant la réunion de lancement pour identifier les membres du COTECH ; notamment ceux n'ayant pas pu s'impliquer dans la dernière programmation. L'Office de tourisme de Douarnenez, le CEDFCM, Explore figurent parmi les nouveaux partenaires mobilisés dans le COTECH.

### Une mobilisation et participation très importante des partenaires du territoire

Afin d'assurer une large diffusion de la tenue des ateliers participatifs, et ainsi accroître la mobilisation et la participation d'une diversité d'acteurs, QCD s'est appuyé sur de nombreux partenaires : le cluster lalys et ses membres adhérents, les membres de la CML DLAL FEAMP 2014-2020, les membres du conseil de développement, les porteurs de projets du dernier dispositif, les collectivités locales (notamment à travers la mobilisation des techniciens développeurs éco, véritable relais auprès des associations, entreprise et autres structures de leur territoire)...

Du fait de la crise sanitaire, la réunion de lancement s'est finalement tenue par visio conférence. La participation de près de 60 personnes sous ce format numérique témoigne de la très forte mobilisation des acteurs cornouaillais.

Une communication systématique a été faite via la newsletter de QCD. La diffusion d'un article dans le journal de entreprises a également réalisé. La tenue d'un Tro Breizh par les élus de la Région s'est révélé être un vecteur de sensibilisation auprès des partenaires.

#### Communication sur la candidature dès mai 2021

En marge de ces réunions, un travail de concertation sur le bilan du DLAL FEAMP et les enjeux émergents pour la future candidature a été réalisé en amont du lancement de l'appel à candidatures.

Celui-ci a revêtit plusieurs formes : la tenue de réunions de présentation du DLAL FEAMP - DLAL FEAMPA dans les EPCI, la réalisation d'une évaluation du dispositif 2014 -2020 (élément obligatoire mais ayant permis de mobiliser plusieurs partenaires), l'échange régulier avec les membres de la CML et des autres partenaires du territoire.

De mai à septembre 2021, la chargée de mission DLAL FEAMP (accompagnée par la chargée de mission LEADER) est allée à la rencontre des élus des EPCI via la tenue de plusieurs réunions de présentation des dispositifs et leur bilan (4 réunions) dans une optique de sensibilisation des acteurs. Ces événements se sont parfois accompagnés de la présentation (par le porteur de projet) d'un projet ayant pu bénéficier des fonds européens DLAL FEAMP.

Au cours de l'évaluation du bilan DLAL FEAMP, l'ensemble des porteurs de projets ont pu être consultés via des entretiens individuels. Ces temps d'échange conviviaux ont permis de faire remonter un certain nombre d'enjeux et défis émergents pouvant être inscrits dans la future programmation.

Des entretiens individuels en amont de la candidature ont également été effectués avec certains partenaires (CDPEM20, ABAPP, Technopole, MNHN, Institut Agro Rennes Angers...). Ils visaient à identifier les enjeux clés et les projets potentiels.

Plusieurs séminaires techniques ont été organisés par la région Bretagne auxquels QCD a participé. Ces rencontres étaient également l'occasion d'échanger avec les autres animateurs.rices des GALPA, sur des thématiques communes.

Des échanges entre GALPA ont eu lieu au cours de la candidature visant à valider des pistes de projets/ de coopérations potentielles dans une optique de mise en œuvre rapide au démarrage opérationnel du programme.

#### ► Composition pressentie du GALPA (à détailler dans l'annexe 4), proposition d'organisation et identification des partenaires

#### L'organisation du Pays pour la mise en œuvre du programme

- Un *échelon opérationnel* :
- Un *échelon de concertation et décisionnel* :
- Un *second échelon décisionnel* :

#### L'organisation du GALPA et la composition de la CML

Le GALPA - ici constitué du Pays de Cornouaille, permettra de faire collaborer de nombreux acteurs qui gravitent autour des thématiques halieutiques en Cornouaille, pour contribuer à développer l'emploi dans ce secteur d'activités.

Différents groupes seront mis en place dans le cadre du DLAL :

- Commission mer et littoral du Pays de Cornouaille (CML)
- Groupes de travail thématiques
- Conférences grand public

Leur rôle et composition sont ici présentés.

#### COMMISSION MER ET LITTORAL

Instance centrale et décisionnelle du programme, elle vise à la programmation et la sélection des projets. Elle est envisagée comme un lieu de concertation, d'échanges et d'émergence de projets structurants permettant de créer du lien entre élus et acteurs professionnels.

#### GROUPES DE TRAVAIL thématiques

#### CONFÉRENCES GRAND PUBLIC - TEMPS D'ÉCHANGES et DE COLLABORATION

## 5. Le pilotage de la candidature

### • Synthèse des précédentes expériences de développement local de la structure porteuse

Quimper Cornouaille Développement (QCD) est l'agence d'urbanisme et de développement de Cornouaille. Elle intègre également la fonction d'agence locale de l'énergie. C'est un lieu d'échange, de réflexion, d'élaboration de la politique de développement économique et d'aménagement de la Cornouaille. Elle accompagne la mise en œuvre des stratégies adaptées aux enjeux du territoire, en lien étroit avec les 7 communautés d'agglomération et de communes adhérentes et l'ensemble des acteurs économiques du territoire (chambres consulaires, État, région Bretagne, département du Finistère et les 2 syndicats de SCOT (SIOCA et SYMESCOTO).

Elle a été mandatée pour accompagner les réflexions et la rédaction du Contrat de relance de transition écologique Ouest-Cornouaille Odet (CRTE) (regroupant 6 ECPCI de Cornouaille), nouvel outil contractuel de l'État proposé pour la période 2021-2026. Le CRTE vise à traiter l'ensemble des enjeux du territoire porté par les collectivités locales dans une approche transversale et cohérente sur la base d'un projet de territoire, en associant autant que possible les acteurs socio-économiques. Il s'agit d'accompagner les réflexions sur des sujets à explorer avec un nouvel éclairage écologique, économique, social, numérique et énergétique.

Depuis plusieurs années, QCD est également porteuse de plusieurs projets et dispositifs stratégiques de territoire. Elle a accompagné la démarche prospective « Cornouaille 2030 », qui a associé élus et socioprofessionnels pour définir les axes prioritaires des contractualisations 2014 - 2020, les programmes LEADER et DLAL FEAMP.

Concernant le DLAL FEAMP 2014-2020, QCD en tant que GALPA Pays de Cornouaille a eu en charge la coordination et la gestion du dispositif. Celui-ci a permis d'accompagner 25 projets structurants, innovants et collectifs sur le territoire pour un montant total de 1, 12 millions d'euros de FEAMP et un **total de...** Ces initiatives/actions ont permis de répondre aux enjeux du territoire et besoins des acteurs. Une majorité de ces projets ont concouru au décloisonnement et interconnexions des filières (secteur de la pêche, de la culture, du tourisme, de l'éducation). De nouveaux partenariats pérennes ont vu le jour.

La dynamique impulsée faisait suite à celle-ci initiée à travers l'Axe 4 FEP. La mise en réseau des acteurs, le développement de projets impliquant scientifiques et professionnels, la mise en place d'un lieu d'échange et de concertation élus/professionnels/partenaires du territoire via la CML témoignent de la réussite de cette programmation qu'il conviendra de poursuivre à travers le DLAL FEAMPA.

En parallèle, plusieurs dynamiques territoriales ont été ou sont portées à l'échelle de la Cornouaille par QCD : démarche climat énergie, démarche de GIZC, Destination touristique Quimper Cornouaille, numérique ou plateforme de rénovation énergétique, stratégie d'attractivité. Ces dynamiques associent élus, techniciens des collectivités et socio-professionnels au travers du conseil de développement et des groupes de travail et commissions animés par QCD.

En parallèle, en tant qu'agence d'urbanisme et de développement, QCD assure un soutien à plusieurs filières clés pour la Cornouaille, et souvent interdépendantes : aliment, tourisme, maritime et transition énergétique. Ce programme DLAL FEAMPA s'intègre dans ces quatre axes de travail.

- Description des moyens mobilisés pour l'élaboration de la stratégie.

Les moyens mobilisés pour l'élaboration de la candidature sont les suivants :

- une équipe technique dédiée au sein de QCD : la mobilisation d'une chargée de mission (responsable du pôle ingénierie de projets de territoire par interim) à 90 % de son temps de travail de novembre 2021 à avril 2022, soit en moyenne quatre jours et demi par semaine, a permis d'animer, coordonner et rédiger la réponse à l'appel à candidature. La globalité de l'équipe du pôle ingénierie de projets de territoire (assistante de pôle, chargée de mission LEADER, gestionnaire DLAL FEAMP, conseil de développement) ainsi que la direction de la structure ont participé à cette élaboration participative et collaborative de la stratégie locale.

En complément, la sollicitation à plusieurs reprises des agents de QCD en charge de la conduite de la Destination Touristique, du cluster lalys, du pôle aménagement et observation du territoire et du SCOT ainsi que les agents en charge du pôle attractivité du territoire ont contribué à construire la candidature. A noter que le diagnostic conduit sur l'ensemble des filières de l'économie bleue a été réalisé en interne, en étroite collaboration avec le pôle aménagement et observation du territoire de QCD. En résumé, cette stratégie repose sur un travail transversal et co-constitue à l'échelle de l'ensemble de l'agence.

- Les élus référents maritimes de OCD, Philippe Audurier et Olivier Bellec, président et vice-président de la CML de la programmation précédente et respectivement président de Douarnenez Communauté et de Concarneau Cornouaille Agglomération ont été mobilisés et restent les référents de cette candidature.

## 6. Suivi et évaluation du DLAL

### ► Description des mécanismes de gestion, de suivi et d'évaluation du DLAL

### ► Description de la stratégie de communication pour rendre visible le DLAL au démarrage et sur la durée du programme.

Le bon déroulement du programme repose à la fois sur une identification régulièrement des projets pouvant émerger et fournir une visibilité sur l'avancée des projets accompagnés tout au long de la programmation, élément ayant fait défaut sur le DLAL FEAMP et devant être pallié sur ce futur dispositif. Ainsi, il s'agira d'améliorer la visibilité de la démarche notamment auprès des partenaires et acteurs du territoire susceptible d'en bénéficier et n'en ayant pas connaissance. La chargée de mission en charge du dispositif doit être identifiée comme la personne référente. La

La stratégie de communication suivante doit permettre de répondre à ces attentes :

#### ✓ Des actions d'information/formation et des évènementiels :

##### ▪ Information/formation des personnes ressources :

La conduite du DLAL FEAMP a permis la constitution d'un panel de partenaires et acteurs convaincus et engagés dans la démarche. Ils s'inscrivent en véritables relais d'information du dispositif sur le territoire sur lequel il conviendra de s'appuyer davantage. En effet, l'échelle du territoire (étendu sur 7 EPCI) ne permet une proximité continue avec les acteurs. Ainsi, les partenaires actuels et futurs membres de la CML, les organisations professionnelles, les EPCI, le Conseil de Développement veilleront à diffuser .... Les organisations professionnelles disposent déjà en interne de réseau de communication avec leurs adhérents (espace professionnel de leur site internet notamment).

Les premières réunions de la CML auront un rôle d'information et de sur le programme. Afin d

Des réunions pourront être envisagées dans les conseils communautaires.

des réunions d'information au plus près des partenaires techniques des collectivités, organisations professionnelles absentes de la CML pourront être envisagées à la demande. Celles-ci pourraient se faire sous un format « petit déjeuner » ou after word afin d'

L'objectif étant de leur permettre d'apporter les premières informations aux porteurs de projets, mais aussi d'identifier sur le territoire des démarches/projets qui pourraient bénéficier du DLAL du FEAMP et d'orienter vers le Pays pour l'accompagnement.

Au-delà, une information sera régulièrement faite aux personnes ressources sur l'avancement et les évolutions possibles de la stratégie DLAL FEAMP.

##### ▪ Un évènement à destination des partenaires du territoire (et porteurs de projets potentiels), des élus en début de programmation (automne 2022)

Cette rencontre aura pour principal objectif de fédérer les acteurs du territoire autour de la démarche dès le démarrage du programme. Il s'agira de présenter les **grands principes du dispositif** et le cadre dans lequel il s'inscrit. La stratégie du DLAL FEAMP Pays de Cornouaille sera ensuite évoquée en rappelant la co-construction menée pour son élaboration ainsi que l'accompagnement proposé et les procédures dédiées. Un temps pourra être consacré à la présentation d'un ou deux projets accompagnés dans le cadre du DLAL FEAMP<sup>33</sup>. A ce stade, il est envisagé d'avoir recours à un prestataire proposant des un afin de rendre cette rencontre plus conviviale.

<sup>33</sup> A cette date, le magazine des projets rassemblant l'ensemble des projets accompagnés dans le cadre du DLAL FEAMP ainsi que des vidéos en lien avec cinq d'entre eux auront été élaborés. Ils seront diffusés et transmis à cette occasion.

### Un évènement à destination des acteurs locaux à mi-parcours (2017) :

- Objectif :
  - o Valoriser les projets déjà financés
  - o Evaluer le programme à mi-parcours : soit pour lancer la démarche d'évaluation (au-delà des indicateurs de suivi), soit pour restituer l'évaluation à mi-parcours
  - o Réorienter la stratégie si nécessaire
  - o Favoriser l'émergence de nouveaux projets
- Forme : conférence, avec des tables rondes ou groupes de travail, proposer un lieu d'échange aux porteurs de projets pour le développement de nouvelles actions
- Durée : une journée ou une demi-journée

La perspective de mutualiser cet évènement avec le programme LEADER paraît intéressante et sera étudiée. Sur certains sujets comme les circuits de proximité, les synergies seront fortes.

### ▪ Un évènement à destination des acteurs locaux en fin de programmation :

- Objectif :
  - Présenter le bilan du programme
  - La restitution de l'évaluation ou son lancement
  - Initier les premières réflexions pour élaborer la future programmation
- Forme : conférence, avec des tables rondes ou groupes de travail. Une restitution ludique est à envisager.
- Durée : une demi-journée

#### ✓ Des supports de communication :

##### ▪ Une plaquette de présentation des fonds européens territorialisés

Cette plaquette synthétisera le programme DLAL FEAMPA du Pays de Cornouaille. Elle pourra contenir des éléments clés (axes stratégiques, objectifs opérationnels et fiche action), ainsi que la démarche d'accompagnement du dispositif. Une plaquette commune avec les fonds LEADER sera privilégiée.

### Un guide du porteur de projet :

- Objectif : Informer le porteur de projet sur le circuit de gestion, les attentes vis-à-vis des projets (critères, financement,...), apporter des conseils pratiques pour le montage du projet

##### ▪ Un ou deux recueils/magasines des projets financés en milieu et fin de programmation

Véritable outil de capitalisation du programme, il visera à promouvoir le programme, les projets accompagnés et rendre visible la plus-value du DLAL FEAMPA (modèle magazine des projets - rencontres nationales DLAL FEAMP). Il pourrait également intégrer des projets inspirants issus d'autres territoires. En fonction de l'avancé du programme, un premier magazine pourrait être élaboré au milieu de la programmation. Le format restera à définir (version papier ou numérique, avec des contenus vidéos associés type témoignages des porteurs et image du projet).

Pour ces différents supports, la diffusion se fera via QCD (disponible dans nos locaux ou sur le site internet), auprès d'un large panel de partenaires (en priorité ceux relais d'information).

##### ▪ Des pages Internet : sur le site de QCD, via les réseaux sociaux

- Objectif : Informer, suivre le programme, valoriser les actions menées, projets accompagnés et ceux portés par les partenaires
- Forme : des pages Internet consacrées au programme avec :
  - o des informations générales,
  - o l'actualité du programme,
  - o des exemples de projets et une documentation téléchargeable (guide du porteur, fiche projet, etc.),
  - o et un partage d'informations autour du maritime en Cornouaille. Il se passe énormément de choses sur le territoire mais on s'aperçoit que l'information circule peu, y compris au sein d'un public initié. Ce constat a notamment été fait lors des ateliers de mars. Le rôle de QCD au travers du DLAL est aussi de faire circuler l'information, dans une logique, encore une fois, de mise en réseau,
  - o L'outil Internet devra s'articuler au mieux avec les outils développés dans le cadre de la Destination touristique Quimper Cornouaille (blog et relai sur le site de la Région), et de jalys ; les synergies étant fortes avec certaines fiches action du DLAL.
  - o etc.

- La diffusion vers les territoires extérieurs :

## 7. Le plan de financement

- ▶ Maquette financière envisagée (Annexe 5)

Document de travail

## Annexe 1 - Résumé du dossier de candidature

- ▶ Synthèse de 4 pages maximum du dossier de réponse à l'appel à candidature

Document de travail



## Annexe 3 - Fiches actions

- Liste des fiches actions à préciser à partir du modèle suivant.

FEAMPA 2021-2027	<i>Pays de Cornouaille</i>
Fiche action n° 1	Encourager l'innovation et renforcer la valorisation des produits et savoir faire des filières de l'économie bleue
Axes(s) stratégique(s) de rattachement	Faire des activités de l'économie bleue un levier de développement durable des territoires maritimes
Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement	Accompagner les dynamiques socio-économiques des filières de l'économie bleue et favoriser le renouvellement d'actifs

### Problématique spécifique à cette action

### Description et effets attendus sur le territoire

- Meilleure identification et valorisation des produits locaux de qualité (espèces peu valorisées ou méconnues)
- Meilleure connaissance des produits de la mer par les consommateurs
- Diversification des circuits de commercialisation des produits de la mer - création de nouveaux débouchés économiques pour les filières
- Meilleure capacité d'adaptation des entreprises à subir les transitions écologiques et énergétiques
- Mises en place de marques territoriales et/ou IGP de produits bruts ou transformés locaux (ex : huîtres...) concourant à leur différenciation et à l'augmentation de leur valeur ajoutée
- Augmentation de la sensibilisation des citoyens-consommateurs, des jeunes et des familles aux espèces marines locales
- Augmentation du recours à des circuits de proximité pour une consommation des produits locaux (restauration collective et autres)
- Interconnexion des filières de l'économie bleue pour une valorisation optimisée des produits et des savoir faire
- Accroissement de la valeur ajoutée des ressources maritimes cornouaillaises (bruts ou transformés) permettant d'assurer la pérennité des entreprises maritimes sur le territoire

### Exemples de projets

#### Economie circulaire dans les filières de l'économie bleue - collecte et valorisation optimale des produits issus des activités maritimes

- Expérimentation de nouveaux modèles d'économie circulaire au niveau des zones portuaires en vue de la mise en place de filières de revalorisation/recyclage
- Etude de marché ou de faisabilité pour la valorisation des co-produits issus de la transformation des produits de la mer
- Etude des potentialités de mise en place de filières de recyclages/ revalorisation des déchets, co-produits, engins usagés issues des activités maritimes sur le territoire
- Mobilisation des acteurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat afin d'identifier les solutions durables dans un esprit de co-construction transfilière
- Promotion et communication autour des initiatives existantes sur le territoire

#### Valorisation des produits de la mer locaux (promotion de leur achat et consommation) et des savoir-faire associés

- Encourager et accompagner les initiatives de valorisation des productions locales via la mise en place de marques territoriales ou IGP dans un souci de différenciation et de valeur ajoutée en lien avec un des productions locales *certifiant leur qualité, leur origine géographique ou leur mode de production durable*
- Formation-actions pour le développement de l'approvisionnement en produits halieutiques locaux dans les services de restauration collective -en s'appuyant sur les mareyeurs et acteurs du territoire
- Création d'un évènement pédagogique récurrent dans les écoles « retracer une filière à travers nos pupilles et papilles » : valorisation des espèces locales, des savoir faire
- Action- création d'outils de communication (set de table, goodies) visant à sensibiliser les élèves dans les cantines (notamment sur les espèces peu connues)
- Création d'un parcours de visite complet « de la mer à l'assiette »
- Accompagner les restaurateurs et chefs des restaurants collectifs à s'approvisionner localement en rendant visible la démarche
- Opération « semaine du goût » tournée vers les produits de la mer locaux
- Ateliers - conférences - débats « temps d'échange » ouverts au grand public réunissant l'ensemble des acteurs des filières de l'économie bleue cornouaillaise dans des sites de proximité afin de valoriser les produits locaux (en circuits- court), les savoir-faire, les projets innovants et structurants
- Actions promotionnels des espèces locales peu consommées / connues ex : poulpe, telline

#### Innovation

- Mise en œuvre de programme de mitigation des impacts lors de l'arrivée de nouvelles espèces impactantes
- Réflexion collective sur de nouveaux conditionnements
- Ateliers/formation - action innovation pour les entreprises de transformation

#### Outil mutualisé - logistique

- Outil de purification mutualisé pour un groupe de conchyliculteurs
- Création d'une plateforme logistique pour fluidifier l'approvisionnement des produits la mer en Cornouai (mutualisation possible avec d'autres acteurs ex : maraîchers, agriculteurs...)
- Atelier - outil mutualisé (cuisine) pour les entreprises de la transformation des produits de la mer

#### Interconnexion des filières pour une valorisation optimale des produits et savoir-faire associés

- Rencontres- café débats des professionnels de la mer (mareyeurs/pêcheurs/restaurateurs et autres filières)

#### Diversification des activités

- Etudes de diversification vers de nouvelles espèces (nouveaux développements biotech, AMTI...)
- Journée d'acculturation des « décideurs locaux » (élus, administratifs, responsables d'achat, offices tourisme) aux enjeux des filières du maritime - rencontre/échange avec les professionnels
- Etude de marché en vue d'une valorisation optimisée de nouvelles espèces (ex : poulpe)

### Mutualisation et coopération envisagées

### Bénéficiaires éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de bénéficiaires, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux la réglementation en vigueur*

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- les chambres consulaires
- les associations loi 1901,
- les entreprises

- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

### Dépenses éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de dépenses, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux.*

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).
  - ✓ Un taux forfaitaire de 25% des frais de personnel directs éligibles couvrant tous les coûts afférents à l'animation des GALPA.

### Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

*A compléter si souhait spécifique du territoire de dépenses inéligibles*

### Type de soutien

Subvention

### Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

### Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

*Préciser, le cas échéant, l'articulation prévue avec d'autres fonds européens.*

### Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

### Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	325 000 €
Taux maximum d'aide publique	<p>Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de 30% des dépenses totales éligibles pour les entreprises non PME/TPE ;</li> <li>- de 50% des dépenses totales éligibles pour les entreprises PME/TPE ;</li> </ul> <p>Ce taux sera bonifié de 30% pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de 80% des dépenses totales éligibles pour les autres structures, dès lors que le projet remplit les 3 critères suivants : dimension collective, ancrage territorial et caractère innovant.</li> <li>- de 100% dans le cadre des projets de coopération et de l'ingénierie des GALPA</li> </ul> <p><i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de taux d'aide plus restrictifs</i></p>
Autres financements envisagés	<i>Préciser ici, le cas échéant, la nature des autres financements pouvant intervenir en contrepartie publique nationale au FEAMPA</i>
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	<p>Plancher d'aides publiques : 5 000 €.</p> <p>Plafond d'aides publiques : 200 000 €.</p> <p>Un autofinancement minimum de 20% est requis pour le financement de l'ingénierie des GALPA.</p> <p><i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de modalités d'aides plus restrictives (plafond de subvention FEAMPA, pourcentage minimum d'autofinancement, etc...)</i></p>

### Indicateurs de résultat

*Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).*

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	
Résultat	Ensemble de données et conseils mis à disposition	

A compléter éventuellement avec des indicateurs spécifiques

Document de travail

FEAMPA 2021-2027	<i>Pays de Cornouaille</i>
Fiche action n° 2	Renforcer l'attractivité des métiers, la visibilité des formations encourager l'interconnexion des filières de l'économie bleue sur le sujet
Axes(s) stratégique(s) de rattachement	Faire des activités de l'économie bleue un levier de développement durable des territoires maritimes
Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement	Accompagner les dynamiques socio-économiques des filières de l'économie bleue et favoriser le renouvellement d'actifs

### Problématique spécifique à cette action

### Description et effets attendus sur le territoire

#### Favoriser l'installation - transmission des entreprises et insertion social vers les métiers maritimes

- Développement de modèles économiques et organisationnel de tutorats visant à faciliter la transmission des compétences et l'installation des entreprises
- Renforcement des dispositifs d'aide à l'installation facilitant la transmission d'entreprises et de savoir-faire
- Réinsertion vers l'emploi grâce aux activités maritimes

#### Promotion mutualisée des métiers - formations et compétences

- Consolidation des compétences professionnelles en valorisant les dispositifs de formation existants
- Amélioration de la visibilité des formations et métiers de l'économie bleue et des passerelles potentielles
- Amélioration et modernisation de l'image des métiers (réelle et non biaisés) et des entreprises de la mer
- Maintien et développement d'un vivier de main d'œuvre qualifiée réduisant les difficultés de recrutement des entreprises
- Amélioration de la perception des activités halieutiques par le grand public
- Des prescripteurs (enseignants, pôle emploi, conseiller d'orientation) sensibilisés aux enjeux des filières de l'économie bleue
- Maintien des savoir-faire et compétences maritimes sur le territoire
- Des mobilités professionnelles favorisée grâce à la reconnaissance des compétences professionnelles
- Valoriser le parcours des individus et leur réussite dans l'accompagnement
- Changer la représentation des métiers - image positive et mise en avant des actions engagées par les professionnels dans le cadre de transitions

### Exemples de projets

#### **Promotion des emplois et des formations**

- Mise en place de formations et outils de sensibilisation pour susciter des vocations et revaloriser les métiers pour les rendre plus attractifs
- Forum des métiers de la mer et du littoral en collaboration avec les structures de l'emploi, de l'insertion, centres de formation et des entreprises du territoire
- Journées portes d'ouvertes des entreprises à destination de plusieurs publics cibles : jeunes, étudiants, écoles, grand public
- Événements ponctuels de découvertes des métiers/savoir-faire en complémentarité des événements existants (ex...) : café/débats associant des professionnels de toutes les filières
- Découverte 2.0 des métiers de la mer : création d'un jeu de simulation en immersion virtuelle dans une entreprise basée sur les compétences acquises, conception de supports/vidéos de format court sur les réseaux sociaux (tik tok, Instagram) en recourant à des influenceurs/seuses mettant en avant les métiers, savoir-faire et acteurs du territoire, les parcours professionnels, portraits d'acteurs
- Organisation de rencontres au sein des collèges/lycées avec les acteurs socio-professionnels des filières de l'économie bleue (favoriser la présence de jeunes)

- Représentation des métiers auprès de prescripteurs : formaliser des temps d'échanges professionnels/ prescripteurs (enseignants, conseiller d'orientation, agents des pôles emplois) : visites d'entreprises, centre de formation professionnels - CF. ANEFA /agriculteurs de Bretagne
- Actions promotionnelles des nouveaux métiers en lien avec les filières émergentes
- Valorisation des entreprises pratiquant la RSE auprès du grand public et des professionnels
- Chantier de découverte des métiers de la mer via la construction d'un bateau innovant
- Pesca tourisme ??
- Mise en œuvre d'un rallye de découverte des métiers axés sur les métiers des filières de l'économie bleue (porté par la mission Locale) - immersion de 1 à 3 jours au sein de la filière

#### Accompagner l'installation des professionnels et la transmission des compétences

- Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs des métiers des filières de l'économie bleue (binôme proche retraité et jeunes installés)
- Développement de temps collectifs d'information technique à destination des professionnels en lien avec des thématiques spécifiques (ex : économie circulaire)
- Accompagnement d'actions favorisant le tutorat : dispositif de transmission de savoir d'expériences portés par le CEFCM
- Création d'un dispositif de mise en réseau des professionnels pour favoriser la transmission des entreprises
- Développement - renforcement et valorisation des dispositifs d'aide à l'installation facilitant la transmission d'entreprises et de savoir-faire
- Actions visant à faciliter le recrutement en s'appuyant sur les structures locales ou développement de nouvelle structure (groupements d'employeurs des activités maritimes)

#### Mobilité professionnelle - compétences transverses

- Favoriser la mobilité professionnelle en valorisant la reconnaissance des compétences professionnelles
- Temps d'échange et de concertation autour des métiers et compétences des entreprises afin de visualiser les emplois complémentaires : mutualiser à terme les initiatives, les compétences et les réseaux

#### Accompagnement des entreprises dans leurs transitions

- Démarche d'accompagnement des entreprises dans la RSE - sensibilisation des sons intérêt - **marque employeur**

### Mutualisation et coopération envisagées

### Bénéficiaires éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de bénéficiaires, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux la réglementation en vigueur*

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- les chambres consulaires
- les associations loi 1901,
- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

### Dépenses éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de dépenses, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux.*

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).
  - ✓ Un taux forfaitaire de 25% des frais de personnel directs éligibles couvrant tous les coûts afférents à l'animation des GALPA.

### Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

*A compléter si souhait spécifique du territoire de dépenses inéligibles*

### Type de soutien

Subvention

### Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

### Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

*Préciser, le cas échéant, l'articulation prévue avec d'autres fonds européens.*

### Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

### Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle

250 000 €

Taux maximum d'aide publique	<p>Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de 30% des dépenses totales éligibles pour les entreprises non PME/TPE ;</li> <li>- de 50% des dépenses totales éligibles pour les entreprises PME/TPE ;</li> </ul> <p>Ce taux sera bonifié de 30% pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de 80% des dépenses totales éligibles pour les autres structures, dès lors que le projet remplit les 3 critères suivants : dimension collective, ancrage territorial et caractère innovant.</li> <li>- de 100% dans le cadre des projets de coopération et de l'ingénierie des GALPA</li> </ul> <p><i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de taux d'aide plus restrictifs</i></p>
Autres financements envisagés	<i>Préciser ici, le cas échéant, la nature des autres financements pouvant intervenir en contrepartie publique nationale au FEAMPA</i>
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	<p>Plancher d'aides publiques : 5 000 €.</p> <p>Plafond d'aides publiques : 200 000 €.</p> <p>Un autofinancement minimum de 20% est requis pour le financement de l'ingénierie des GALPA.</p> <p><i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de modalités d'aide plus restrictives (plafond de subvention FEAMPA, pourcentage minimum d'autofinancement, etc...)</i></p>

### Indicateurs de résultat

*Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).*

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	
Résultat	Ensemble de données et conseils mis à disposition	

*A compléter éventuellement avec des indicateurs spécifiques*

FEAMPA 2021-2027	<i>Pays de Cornouaille</i>
Fiche action n° 3	<b>Contribuer à la reconquête du bon état écologique du milieu marin et littoral</b>
Axes(s) stratégique(s) de rattachement	<b>Créer les conditions favorables pour un développement durable de l'économie bleue dans les territoires maritimes</b>
Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement	Un écosystème maritime préservé, engagé dans la transition écologique permettant un développement durable des activités

### Problématique spécifique à cette action

### Description et effets attendus sur le territoire

- Maintien et amélioration nette de la qualité sanitaire et trophique des eaux
- Renforcement du lien terre - mer
- Renforcement de l'acquisition de données
- Intensification des collaborations scientifiques/ organisations professionnels/entreprises pérennes et pourvoyeuses de projets innovants
- Meilleure concertation entre les acteurs de la terre et la mer visant à une préservation renforcée des écosystèmes et une cohabitation des usages en zone littorale optimisée et durable
- Meilleure connaissance et appropriation des outils de planification et de gestion de l'environnement pour les professionnels
- Réduction de l'impact des activités sur les milieux de production
- Diminution des pollutions portuaires
- Développement de projets capables d'instaurer une gouvernance participative propice au décloisonnement et à l'interconnaissance
- Vision prospective des activités halieutiques (face au changement climatique)
- Anticipation des effets du changement climatique en vue du maintien des activités
- Accompagnement des acteurs dans leur transition énergétique
- Acquisition et partage des connaissances sur le milieu marin et des ressources existantes (techniques humains)
- Interconnexion des filières de l'économie bleue autour de bonnes pratiques et de technologies

### Exemples de projets

#### Gouvernance - renforcement du lien terre - mer

- Journées de cohérence terre - mer : cycles de rencontres des gestionnaires et élus des SCOT, des SAGES et des acteurs professionnels - prise en compte des enjeux partagés
- Organisation de café - débat autour de la cohabitation des usages
- Etude prospective sur les alternatives énergétiques aux hydrocarbures (GPL, hydrogène, électrique, velleïque...) et les investissements portuaires accompagnant les transitions (numérique, écologique et énergétique)
- Accompagnement à la mutation pour la réduction de la consommation énergétique et l'efficacité énergétique
- Actions/ projets visant au développement du Label port propre à d'autres ports cornouaillais

#### Acquisition de données et amélioration de la qualité du milieu

- Expérimentation de nouveaux dispositifs de suivi de la qualité des eaux littorales à des fins aquacoles
- Mise en place d'un observatoire du plancton - analyse des interactions entre le plancton et le poisson bleu en lien avec le PNMI, CDPMEM29, Ifremer, conserveurs

**Contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'anticipation de ses effets**

- Action de sensibilisation au circuit de l'eau et à son fonctionnement
- Initiatives visant à promouvoir une démarche d'économie circulaire pour l'usage de l'eau
- Séminaire annuel pour la présentation d'études/ projets en lien avec les problématiques locales
- Projet scientifique-professionnel pour l'acquisition de connaissances sur les ressources ( > anticipation d'évènements inattendus)
- Etude de valorisation optimale des engins et autres ressources au niveau des ports
- Etude de marché concernant une valorisation optimisée du poulpe au niveau local
- Mise en place de modules de sensibilisation aux enjeux environnementaux (cursus professionnel ? éligible ?) en lien avec les spécialistes du territoire
- Développer - organiser des évènements conviviaux ou se greffer à des évènements à forte visibilité pour l'échange des bonnes pratiques / technologies inter-filière (matériaux bio sourcés...)
- Conduite de projets scientifiques pour observer les effets du réchauffement climatique sur diverses méthodes d'élevage et de culture d'espèces aquacoles
- Développer les échanges à diverses échelles pour partager les bonnes pratiques et les études existantes
- Etude pilote : expérimenter sur un port la récupération des sous taille & des coproduits pêchés (prise en charge, logistique et études sur les finalités possibles de ces produits et les méthodes et moyens de transformation)
- Mise en place de "procédures" en fonction des différents scénarios identifiés notamment lors des évènements type "poulpe".

## Mutualisation et coopération envisagées

## Bénéficiaires éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de bénéficiaires, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux la réglementation en vigueur*

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- les chambres consulaires
- les associations loi 1901,
- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

## Dépenses éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de dépenses, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux.*

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).
  - ✓ Un taux forfaitaire de 25% des frais de personnel directs éligibles couvrant tous les coûts afférents à l'animation des GALPA.

--

**Dépenses non éligibles**

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

*A compléter si souhait spécifique du territoire de dépenses inéligibles*

**Type de soutien**

Subvention

**Lien avec d'autres réglementations**

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

**Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA**

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

*Préciser, le cas échéant, l'articulation prévue avec d'autres fonds européens.*

**Critères de sélection**

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

**Modalités de financement**

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action, nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	300 000 €
Taux maximum d'aide publique	Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est : - de 30% des dépenses totales éligibles pour les entreprises non PME/TPE ; - de 50% des dépenses totales éligibles pour les entreprises PME/TPE ; Ce taux sera bonifié de 30% pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire. - de 80% des dépenses totales éligibles pour les autres structures, dès lors que le projet remplit les 3 critères suivants : dimension collective, ancrage territorial et caractère innovant. - de 100% dans le cadre des projets de coopération et de l'ingénierie des GALPA

	<i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de taux d'aide plus restrictifs</i>
Autres financements envisagés	<i>Préciser ici, le cas échéant, la nature des autres financements pouvant intervenir en contrepartie publique nationale au FEAMPA</i>
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	<p>Plancher d'aides publiques : 5 000 €.</p> <p>Plafond d'aides publiques : 200 000 €.</p> <p>Un autofinancement minimum de 20% est requis pour le financement de l'ingénierie des GALPA.</p> <p><i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de modalités d'aide plus restrictives (plafond de subvention FEAMPA, pourcentage minimum d'autofinancement, etc...)</i></p>

Indicateurs de résultat		
<i>Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).</i>		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	
Résultat	Ensemble de données et conseils mis à disposition	
<i>A compléter éventuellement avec des indicateurs spécifiques</i>		

FEAMPA 2021-2027	<i>Pays de Cornouaille</i>
Fiche action n° 4	Développer une conscience des enjeux maritimes maritime et renforcer l'acceptabilité des activités maritimes
Axes(s) stratégique(s) de rattachement	Conforter la place des acteurs des filières de l'économie bleue dans la gestion des territoires maritimes
Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement	Ancrer l'identité maritime au cœur du territoire dans une optique de responsabilisation

### Problématique spécifique à cette action

### Description et effets attendus sur le territoire

- Renforcement de l'appropriation citoyenne des enjeux maritimes
- Amélioration de la connaissance et de la perception du milieu maritime
- Multiplication des projets de sciences participatives
- Développement d'un réseau des aires marines éducatives sur le territoire
- Renforcement du rôle de vecteur de découverte et d'acculturation au milieu maritime des structures touristiques (type Haliotika, musée de la pêche, Musée du bord de mer) et de loisir
- Meilleure visibilité des projets/actions conduits par les scientifiques, centres de formation professionnels en lien avec la préservation de l'environnement
- Développement d'actions citoyennes en lien avec les enjeux maritimes
- Implication de l'ensemble des acteurs des filières de l'économie bleue pour une sensibilisation sur les enjeux maritimes
- Des élus formés aux enjeux maritimes
- Amélioration de la visibilité des transversalités locales et partenariales des différentes structures acteurs de la filière
- Meilleure connaissance et perception de la fragilité des milieux et de la nécessité de les préserver dès plus jeune âge

### Exemples de projets

- Création d'un centre de ressources, d'accompagnement et d'éducation à la mer : formation de personnes expertes (type guide) visant à accompagner les enseignants pour organiser des visites de parcours et grand public, création de modules pédagogiques à l'attention des enseignants (voir explore), ateliers, parcours éducatifs structurant l'existant
  - Renouvellement des scénographies des centres de médiation culturelle et scientifique pour une mise en valeur de la modernisation et innovation techniques des savoir-faire et des outils favorisant les efforts de protection de la ressources et environnement
    - Journées dédiées à une acculturation des élus aux enjeux des activités maritimes
    - Mise en place d'aires marines éducatives (ex : à Loctudy)
    - Cycle de rencontres - conférences pour une sensibilisation de publics cibles professionnels de la mer jeunes, famille scientifique sur des thématiques identifiées (type café de la mer)
    - Projet A Fish toi ! : création d'un site web répertoriant les actions pédagogiques en lien avec l'éducation à la mer existante, facilitant la mise en relation des professionnels pour des interventions ciblées (scolaire) un réseau d'éducateurs à la nature, les actions classes de mer et valorisant la pêche à pied
    - Participation à des événements culturels et sportifs (Journée des océans, Wave Games, festival Cornouaille, Torche Pro...) pour une diffusion large des connaissances
      - Création d'un centre de coordination des météo locales
      - Développement de séjours touristiques autour de la protection de la mer
      - Etude sur la sociologie familiale des gens de mer - mise en avant des parcours de vie et de la transmission des valeurs culturelle maritimes

- Promotion des actions des métiers « vis ma vie »
  - Salon de la mer à l'attention des scolaires et création d'un manuel/plaquette recensant les propositions d'activités en lien avec le maritime pouvant être proposés dans le cadre des programmes scolaires
- Acceptation des activités littorales**
- Actions collectives avec l'appui des scientifiques en amont des projets favorisant leur acceptation
  - Création de modules de formation/mallettes pédagogiques portant sur la sensibilisation

## Mutualisation et coopération envisagées

## Bénéficiaires éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de bénéficiaires, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux la réglementation en vigueur*

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- les chambres consulaires
- les associations loi 1901,
- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

## Dépenses éligibles

*Ci-dessous, exemple de formulation et de dépenses, à adapter/compléter selon les fiches et choix locaux.*

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure).
  - ✓ Un taux forfaitaire de 25% des frais de personnel directs éligibles couvrant tous les coûts afférents à l'animation des GALPA.

## Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

*A compléter si souhait spécifique du territoire de dépenses inéligibles*

## Type de soutien

Subvention

## Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

## Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

*Préciser, le cas échéant, l'articulation prévue avec d'autres fonds européens.*

## Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

## Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle	150 000 €
Taux maximum d'aide publique	<p>Le taux maximum d'intensité d'aide publique est :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de 30% des dépenses totales éligibles pour les entreprises non PME/TPE ;</li><li>- de 50% des dépenses totales éligibles pour les entreprises PME/TPE ;</li></ul> <p>Ce taux sera bonifié de 30% pour les entreprises relevant de l'Economie Sociale et Solidaire.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de 80% des dépenses totales éligibles pour les autres structures, dès lors que le projet remplit les 3 critères suivants : dimension collective, ancrage territorial et caractère innovant.</li><li>- de 100% dans le cadre des projets de coopération et de l'ingénierie de GALPA</li></ul> <p><i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de taux d'aide plus restrictifs</i></p>
Autres financements envisagés	<i>Préciser ici, le cas échéant, la nature des autres financements pouvant intervenir en contrepartie publique nationale au FEAMPA</i>
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	<p>Plancher d'aides publiques : 5 000 €.</p> <p>Plafond d'aides publiques : 200 000 €.</p> <p>Un autofinancement minimum de 20% est requis pour le financement l'ingénierie des GALPA.</p> <p><i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de modalités d'aides plus restrictives (plafond de subvention FEAMPA, pourcentage minimum)</i></p>

	<i>d'autofinancement, etc...)</i>
--	-----------------------------------

Indicateurs de résultat		
<i>Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).</i>		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'information	
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	
Résultat	Ensemble de données et conseils mis à disposition	
<i>A compléter éventuellement avec des indicateurs spécifiques</i>		

FEAMPA 2021-2027	<i>Pays de Cornouaille</i>
Fiche action n° 5	Encourager et structurer les coopérations transnationales et européenne
Axes(s) stratégique(s) de rattachement	<b>Transversal</b>
Objectif(s) opérationnel(s) de rattachement	Tous

### Problématique spécifique à cette action

Les projets de coopération visent à créer des synergies avec d'autres territoires ou entre différents acteurs plusieurs territoires dans une optique de réponse à des problématiques locales. Ces synergies peuvent porter sur des réflexions, des échanges de bonnes pratiques, la conduite/ mise en place de démarches inter territoire structurées. Il s'agit avant tout d'échanger, partager, mutualiser des connaissances, des expériences, des outils voir des initiatives. Ces démarches peuvent être conduites avec des territoires limitrophes (GALPA breton) ou plus éloignés.

De plus, les actions de coopération favorisent l'ouverture, l'enrichissement par l'échange et le partage d'expériences les bonnes pratiques.

Comme démontré dans le dispositif 2014-2020, la multiplicité des GALPA et l'ensemble des thématiques/enjeux abordés à travers les stratégies locales offrent un panel riche de projets/expériences inspirants parfaitement transposables qui seront source de réflexion pour de futurs projets.

Il s'agira avant tout de tirer parti de similitudes, de complémentarités ou d'atteindre une masse critique permettant de surmonter des contraintes et obstacles identifiés sur plusieurs territoires<sup>34</sup>.

Cette démarche peut par conséquent s'appliquer à l'ensemble des thématiques et enjeux identifiés dans le cadre de la présente stratégie.

A noter que l'évaluation conduite sur le bilan de la précédente programmation mentionne un manque sur cette thématique qu'il conviendra de pallier au cours de cette prochaine programmation.

### Description et effets attendus sur le territoire

En Cornouaille, plusieurs projets inter-GALPA ont été initiés dans la programmation 2014 -2020 du fait de leur portée de projet au périmètre d'action départemental ou plus large que celui couvert par le GALPA.

Ces initiatives inter-GALPA ont permis de développer des partenariats entre les différents territoires bretons et d'ancrer des habitudes de collaborations. Néanmoins, seuls deux projets de coopération (voyages d'étude) avaient été identifiés (projets n'ayant finalement pu aboutir du fait du contexte sanitaire) malgré l'existence de nombreuses thématiques communes aux autres territoires.

Ainsi, si les deux projets initiés précédemment seront menés dans le cadre de ce prochain dispositif, la Cornouaille souhaite développer davantage ce type de synergie inter-territoires.

De plus, l'ouverture du DLAL FEAMPA aux filières de l'économie devrait accroître les besoins d'échange, de partage et de mutualisation des connaissances, des expériences avec d'autres territoires limitrophes transnationaux. En effet, de nombreuses thématiques et problématiques sont communes (gestion des coproduits, des déchets, valorisation des produits, mise en tourisme des filières, attractivité des métiers...) et doivent trouver une réponse commune et structurée afin d'en augmenter leur pertinence et leur visibilité.

Il s'agira par conséquent d'accompagner ce type de démarche afin d'accroître le partage des savoir-faire, des expériences, des bonnes pratiques avec d'autres territoires. Accroître les capacités d'initiatives des différentes filières de l'économie bleue via l'acquisition de connaissances et compétences obtenues constitue un second objectif. Via cette démarche, les territoires sont invités à expérimenter, tester, innover, trouver des solutions ensemble.

<sup>34</sup> Guide #20 FARNET

De manière générale, ces coopérations viseront à la création et au développement de partenariats pérennes durables et permettront de répondre à des objectifs /enjeux identifiés à travers la stratégie.

Les projets de coopération bien mené repose sur une procédure établie qui demande du temps (identification besoin, identification des partenaires pertinents, proposition du programme de travail, mise en œuvre du projet). Le réseau d'acteurs et de partenaires mis en place dans le dispositif 2014-2020 ainsi que les différents réseaux de GALPA (régional, national et FAMENET) veilleront à faciliter ces coopérations.

#### **Résultats attendus**

- Renforcement des partenariats et collaborations inter territoire des filières de l'économie bleue afin répondre à des enjeux communs
- Partager des expériences et des bonnes pratiques avec d'autres territoires afin de faire émerger de nouvelles initiatives/projets/action nouvelles
- Transmettre aux acteurs des filières de l'économie bleue du territoire de la Cornouaille de nouvelles procédures/pratiques/des projets concrets et opérationnels déjà développés ou expérimentés sur d'autres territoires

#### **Exemples de projets**

**Outre les deux projets reportés sur ces dispositifs, quelques pistes de projets de coopération pertinent dessinent :**

**Partage des savoir-faire, des expériences et bonnes pratiques développées avec d'autres territoires notamment sur des métiers, outils, thématiques ou problématiques communes**

- Voyage d'étude portant sur la technique ikejimé au Japon afin de transposer les bonnes pratiques associées
- Organisation de voyages d'études visant à identifier/ s'inspirer et transposer des bonnes pratiques (ex : initiatives conduites en restauration collective sur le pays de Barval sur l'Axe 4 FEP et DLAL FEAMP 2014 - 2020)
- Voyage d'étude sur la déprédation des phoques en Irlande et Ecosse

**Renforcement des capacités d'initiatives des acteurs des territoires via l'a**

- Organisation et participation à des séminaires de formation

**Conduite de projets ou d'expérimentations collaboratives avec d'autres GALPA**

Comme sur la précédente programmation, les réseaux breton - national et européen (FARMET) de GALPA faciliteront assurément l'identification et la mise en place de partenariats pertinents pour conduire des projets de coopération aux différentes échelles géographiques.

#### **Mutualisation et coopération envisagées**

#### **Bénéficiaires éligibles**

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements,
- les établissements publics,
- les GIP,
- les centres et instituts de recherche, d'enseignement et de formation,
- les chambres consulaires
- les associations loi 1901,
- les entreprises
- les groupements de producteurs, GIE et organisations professionnelles

#### **Dépenses éligibles**

Dépenses conformes au décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI dont notamment :

- Dépenses de personnel
- Coûts directs en lien avec l'opération, dont :
  - ✓ travaux
  - ✓ acquisition ou location de matériel,
  - ✓ frais de déplacement, d'hébergement, de restauration,
  - ✓ frais de communication, d'évènementiel,
  - ✓ prestations externes.
- Coûts indirects :
  - ✓ Un taux forfaitaire de 15 % des frais de personnel directs éligibles correspondant aux coûts indirects liés à l'opération (frais de fonctionnement internes à la structure)

### Dépenses non éligibles

Les coûts inéligibles sont ceux prévus dans le décret fixant les règles nationales d'éligibilité des dépenses dans le cadre des programmes cofinancés par les FESI, ainsi que ceux prévus dans le Règlement FEAMPA et dans le Document de Mise en Œuvre (DOMO) de l'OS 3.1.

*A compléter si souhait spécifique du territoire de dépenses inéligibles*

### Type de soutien

Subvention

### Lien avec d'autres réglementations

Les aides seront attribuées dans le cadre de la réglementation européenne et nationale en vigueur et le cas échéant, dans le respect du régime d'aides d'Etat applicable.

### Lien avec les démarches existantes et les autres mesures du FEAMPA

Les lignes de partage entre mesures du FEAMPA sont spécifiées dans le DOMO spécifique à l'OS 3.1.

*Préciser, le cas échéant, l'articulation prévue avec d'autres fonds européens.*

### Critères de sélection

Le processus de sélection des projets se traduira par une grille de sélection des projets, qui sera validée par l'instance de sélection en début de programmation

### Modalités de financement

*La modification, en cours de programmation, des valeur(s) définie(s) dans les lignes suivantes de la fiche action nécessitera la signature d'un avenant puis une notification à la Région*

Enveloppe prévisionnelle

100 000 €

Taux maximum d'aide publique	Le taux <u>maximum</u> d'intensité d'aide publique est de 100%
Autres financements envisagés	<i>Préciser ici, le cas échéant, la nature des autres financements pouvant intervenir en contrepartie publique nationale au FEAMPA</i>
Taux de cofinancement FEAMPA	50 %
Modalités spécifiques	Plancher d'aides publiques : 5 000 €. Plafond d'aides publiques : 200 000 €. <i>A compléter/adapter si souhait spécifique du territoire de modalités d'aides plus restrictives (plafond de subvention FEAMPA, pourcentage minimum d'autofinancement, etc...)</i>

### Indicateurs de résultat

*Ils mesurent la réalisation concrète de la fiche action (indicateurs donnant lieu à des valeurs chiffrées, avec définition de valeurs cibles).*

Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible
Résultat	Emplois créés	
Résultat	Activités de coopération entre les parties prenantes	4
Résultat	Actions visant à améliorer la capacité de gouvernance	
Résultat	Entités bénéficiant d'activités de promotion et d'informatique	
Résultat	Actions visant à la restauration de la nature, à la conservation, à la protection des écosystèmes, à la biodiversité, à la santé et au bien-être	
Résultat	Ensemble de données et conseils mis à disposition	

- Composition envisagée du GALPA et de l'instance de sélection

Document de travail

## Annexe 5 - Budget

- ▶ Exemple de maquette financière envisagée

Fiche-action	Contrepartie nationale envisagée	Montant FEAMPA sollicité	Contribution privée estimée
1- .....			
2- .....			
3- .....			
TOTAL			

- ▶ Courriers de soutien à la candidature, ou tout autre document permettant de s'assurer de l'adhésion des partenaires sur le territoire du GALPA
- ▶ Le cas échéant, lettres d'intention des co-financeurs



## 2. Calendrier prévisionnel des instances & autres réunions / événements

### Conseils d'administration / Assemblées générales

- **Mardi 10 mai**, 14h à 16h : **CA & AG** (Rapport moral et clôture des comptes)
- **Mardi 11 octobre**, 14h à 16h : **CA**
- **Mardi 13 décembre**, 14h à 16h : **CA**

### Autres réunions / événements

- Lundi 4 avril : **L'attractivité de la Cornouaille à la rencontre des EPCI : Cap Sizun Pointe du Raz**
- Mercredi 6 avril : **Comité de programmation LEADER**
- Mardi 26 avril : **Bureau et Comité syndical Symescoto**
- Du 6 mai au 8 mai : **Festival de l'Artisanat**
- Jeudi 12 mai : **Présentation de QCD aux Conseillers communautaires de Douarnenez Co.**
- Lundi 23 mai : **L'attractivité de la Cornouaille à la rencontre des EPCI : CCPBS**
- 27 mai au 6 juin : **Semaine de la pêche et de l'aquaculture**
- Jeudi 9 juin : **Présentation de QCD aux Conseillers communautaires de la CCPBS**

---

**Pour information des membres du Conseil d'administration**

# Quimper Cornouaille Développement

---

## **Instances**

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

[soisik.dijon@qcd.bzh](mailto:soisik.dijon@qcd.bzh)

## **Quimper Cornouaille Développement**

24 route de Cuzon

CS 40002 - 29018 Quimper Cedex

Tél. 02 98 10 34 00

[www.qcd.bzh](http://www.qcd.bzh)